

## PAR ATTEINDRE LE TOP DE VOTRE BUSINESS

Il est important de trouver les solutions pour réduire les coûts et d'augmenter le rendement. Développé Shell Rimula, huiles synthétiques lourdes pour moteur diesel pour économiser du carburant et d'espacer les vidanges d'huile. Si votre entreprise gère un parc de véhicules, choisissez une huile moteur fiable.

PARCE QUE VOUS.





UN PROJET EXCEPTIONNEL POUR U

[www.danaho.com](http://www.danaho.com)

Tél.: 71 9



Photo - Non Contractuelle



UNE CLIENTÈLE EXCEPTIONNELLE

house.com.tn

964 055

Avec les  
**Forfaits TT**  
à chacun  
son  
**illimité**

**MOBI**

**200<sup>DT</sup>/mois**

Tout **illimité**  
vers **tous** les réseaux

---

+ **3G<sup>++</sup>**  
**illimité**

+ **SMS**  
**illimités**

+  
Appelez  
**l'international**  
au prix du national\*

\* Les communications sont plafonnées à 100 H par mois vers le réseau TT et à 30 H vers les autres réseaux. La connexion 3G++ est plafonnée à 20 Go par mois. Le pack SMS/MMS est plafonné à 1000 messages par mois.



LE FUTUR NOUS APPELLE  
[www.tunisie telecom.tn](http://www.tunisie telecom.tn) 11999



Taoufik Habaieb

## Il faut sauver Chiheb

Quand il avait débarqué à Montréal il y a quatre ans, muni, à 26 ans, de son diplôme d'ingénieur obtenu à l'INSAT, Chiheb Esseghaier n'avait d'autre ambition que de pousser ses recherches en biochimie et décrocher un Ph.D. Son rêve commence à se réaliser en rejoignant l'Université de Sherbrooke, avant d'être admis à l'Institut national de recherche scientifique (INRS). Mais... pour se briser rapidement. Il vient d'être arrêté, suspecté de préparer, avec un autre ressortissant arabe, le déraillement d'un train de passagers Toronto-New York, à l'instigation d'éléments d'Al-Qaïda. Il encourt la prison à vie. Quel gâchis !

La détresse de pareils jeunes Tunisiens est tragique. Embrigadés et soumis à d'assidus lavages de cerveau, ils sont livrés en pâture sur des fronts embrasés. Ils croient servir une noble cause, alors qu'ils servent de chair à canon, réalisant, sans s'en douter, les diaboliques stratagèmes de leurs commanditaires. En Tunisie, comme nous l'avons vu à Bir Ali Ben Khelifa, Rouhia, et sur la dorsale, mais aussi à l'étranger, à In Amenas, en Algérie, au Mali, en Syrie, au Yémen, en Irak et ailleurs, endoctrinés, ils sont jetés à la mort. Par dizaines, centaines, milliers, parfois avec femmes et enfants, à l'épouvantable douleur des leurs. Peu instruits, chômeurs, dans un total désespoir, ou bardés de diplômes supérieurs, occupant des emplois convoités et socialement bien installés, ils succombent aux mirages du jihad, se promettant le butin «Al Ghanima» et autres marguerites du «Jihad Ennikah», en prélude à l'éternel paradis.

Certains, bien chanceux, retrouvent la raison et échappent à leurs imposteurs. Ecouter leurs récits est édifiant quant à l'ampleur des manipulations et de l'horreur des bains de sang. D'autres, malheureusement, s'y enfoncent, privés de tout contact avec les leurs, laissés dans une immense souffrance. Traversant tout le pays et affectant toute une génération, ce drame endeuille la Tunisie post-révolution, la privant d'une bonne partie de sa sève, brisant ses espoirs dans cette jeunesse.

Comment arrêter cette hémorragie ? Quels traitements d'ensemble, non seulement sécuritaires et consulaires, mais aussi socioéducatifs entreprendre d'urgence ? Comment protéger notre jeunesse des imams recruteurs et l'immuniser ? Si les politiques n'y arrivent pas, c'est à la société civile de prendre cette cause à bras-le-corps et de s'y investir. Aujourd'hui, c'est le voisin de quartier. Demain, le fils. Ils sont tous de potentiels Chiheb. Le devoir et le bon sens nous commandent ipso facto de les sauver d'eux-mêmes et de leurs mauvais génies enturbannés.

T.H.

*Demain le monde*



# Syphax Airlines en Bourse

**Période de souscription : du 30 avril au 20 mai 2013**  
**Prix de l'action : 10 dinars**

Introduction au marché alternatif de la cote de la bourse à travers :

- Une Offre à Prix Ferme auprès du public de 1 250 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Epargne au prix de 10 dinars l'action.
- Un Placement Garanti réservé aux investisseurs étrangers et locaux avertis de 1 250 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par Appel Public à l'Epargne au prix de 10 dinars l'action.

Visa n° 13 - 0823 du 17 avril 2013 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94 - 117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2013. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2012 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs. Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au marché alternatif de la cote de la Bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

Responsable chargé de l'information : **Majed Bouattour**  
Tél : 71 965 600 - Fax : 71 965 797

Intermédiaire en Bourse Introduceur - Listing Sponsor  
Membre du syndicat de placement  
Tél : 71 189 600 - Fax : 71 949 325

Intermédiaire en Bourse Introduceur - Evalueur  
Chef de file du syndicat de placement  
Tél : 71 137 600 - Fax : 71 960 903

**Tunisie Valeurs**  
BIEN PLACÉE POUR MIEUX PLACER  
membre d' **INTEGRA**  
PARTNERS



# SOMMAIRE

## Nation

- 22 Le «dialogue»: pour quoi faire?  
*Par Mansour Moalla*
- 24 160 000 Tunisiens ont migré de leur gouvernorat en 2011-2012  
*Par Habib Touhami*
- 28 Le vrai jihad en Afrique  
*Par Walid Bel Hadj Amor*
- 30 Un corbeau ne fait pas le printemps !  
*Mohedine Bejaoui*
- 32 Création d'un Institut méditerranéen de mathématiques : La Tunisie reprend pied

## Dossier

- 36 Peine de mort : faut-il l'abolir ?
- 39 Trois semaines en prison avec les condamnés à mort  
Le témoignage choc de Samy Ghorbal
- 44 Am Hassen sera-t-il le dernier bourreau?
- 49 Sondage d'opinion
- 50 Peine de mort : leurs positions
- 56 L'imagination de la mort  
La peine capitale et la norme mondiale  
*Par Rafik Darragi*



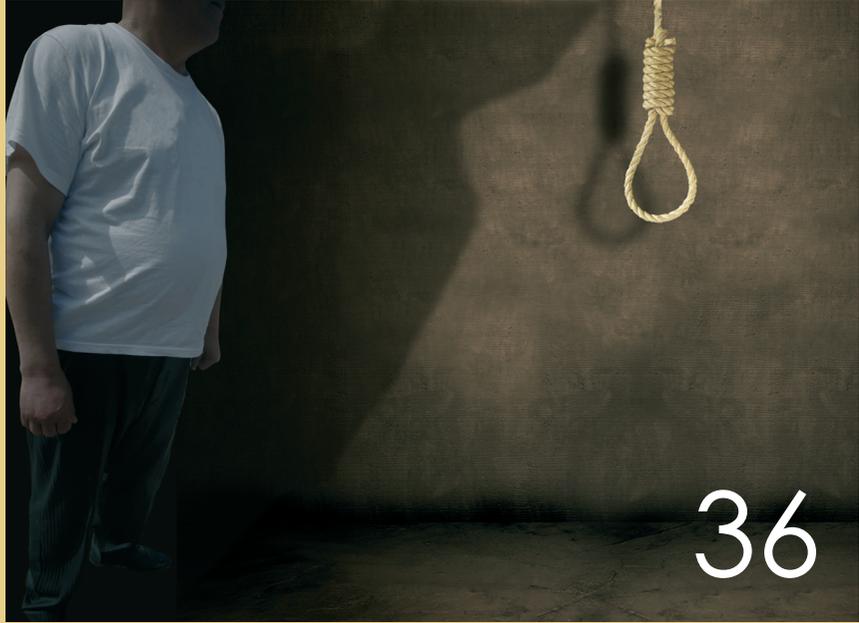
24



28



60



36

## Diplomatie

- 60 Pietro Benassi  
*Ambassadeur d'Italie à Tunis*  
La stabilité, la sécurité et la démocratie sont réalisables en Tunisie



# Leaders

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

## CONSEILLER

Hédi Behi

## COLLABORATEURS

- Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat
- Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra
- Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot - Remadi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz • Safya Hachicha • Mohamed Ali Halouani
- Mohamed Jaoua • Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi • Moez Joudi
- Elyès Jouini • Emna Kallel • Maher Kallel • Noureddine Ketari • Chedli Kilbi
- Salsabil Klibi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Abdelwahab Meddeb
- Emna Menif • Mansour Moalla • Ahmed Ounaïes • Mehdi Taj • Habib Touhami • Olfa Youssef • Riadh Zghal
- Dr Saadeddine Zmerfi • Dr Sofiene Zribi

## CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni  
(Directeur de Studio)

Raïd Bouaziz  
(Designer)

## PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

## MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz  
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaïfer Hajem  
(Directrice Communication)

## APPUI

Habib Abbassi  
Lamia Alayet  
Hajer Ayoubi  
Samira Chtila Krifa  
Roufayla Drissi Ben Yakhlef  
Sérine El Anes  
Fayçal Mejjadi  
Leïla Mnif  
Hamdi Mzoughi  
Chaouki Riahi

## IMPRESSION

Simpact

## International

**64** Ce que l'attentat de Boston nous apprend sur les médias et sur les États-Unis  
*Par Mohamed Larbi Bouguerra*

## Economie

**72** Pourquoi le modèle post-révolutionnaire est-il intenable ?  
*Par Asma Bouraoui Khouja*

## Société

**75** Chaînes TV autorisées  
Comment seule El Hiwar a survécu

**79** Tahir Hussain, l'Irakien

**91** Allala Laouiti : la boîte à secrets de Bourguiba

## Document

**101** La politique extérieure tunisienne sous l'ère de la transition  
Sous l'emprise de la dualité  
*Par Ahmed Ounaïes*

## Billet

**111** «Ce n'est qu'un début, continuons le combat»  
*Par Hédi Béhi*

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,  
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333  
abonnement@leaders.com.tn  
marketing@leaders.com.tn  
redaction@leaders.com.tn

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

## Un congrès national contre la violence pour des mesures concrètes



Réunir un consensus le plus large possible pour endiguer la montée de la violence et convenir de mesures concrètes à cet effet: c'est l'objectif d'un congrès national prévu mi-mai à Tunis et dont les préparatifs se poursuivent intensivement. Initié par l'UGTT, la Ligue tunisienne des droits de l'Homme, le Conseil national des avocats et l'Institut arabe des droits de l'Homme, il réunira une vingtaine d'organisations et composantes actives de la société civile, les partis politiques et les médias.

Son coordinateur général, Ghazi Gherairi, a expliqué à *Leaders* qu'il s'agit d'aboutir à la signature d'une charte d'engagement avec des dispositions particulières pour chaque catégorie concernée (partis, société civile, médias...), la mise en place d'un organisme d'observation, d'écoute et de diffusion de la culture contre la violence, doté de la capacité de saisir le parquet en cas d'infraction, et la déclaration de la journée du 6 février, date de l'assassinat de Chokri Belaïd, journée nationale de lutte contre la violence.



## Retour de la BAD à Abidjan: juste une dernière formalité

La Banque africaine de développement (BAD), célébrera sans nul doute le 50e anniversaire de sa création, en novembre 2014, dans son siège historique à Abidjan. Elle mettra ainsi fin à sa relocalisation temporaire en Tunisie, depuis 2003. La décision finale sera prise par le conseil des gouverneurs lors des assemblées annuelles du groupe de la BAD qui se tiendront cette année du 27 au 31 mai à Marrakech. A noter que le retour à Abidjan ne concernera pas l'ensemble des équipes opérant actuellement à partir de Tunis. Dans le cadre de la nouvelle restructuration de la Banque et du renforcement de ses unités hors siège dans différentes régions du continent, certains services seront en effet maintenus en Tunisie qui a été érigée en point régional pour les pays d'Afrique du Nord.

## Centre de Tunis de la Ligue arabe: une lente agonie

Qui s'en soucie en fait ! Le Centre de Tunis de la Ligue des Etats arabes est abandonné à son sort, étant sans président depuis plus d'un an. Le mandat du dernier titulaire du poste, le Tunisien Chedly Neffati, qui avait rang de secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, entamé en 2007, avait expiré fin décembre 2011. Depuis lors, aucune nomination officielle, juste un premier intérimaire avait été chargé en mars 2012 d'expédier les affaires courantes (le Libyen Walid Kerkenni), puis, à son départ à la retraite, un deuxième fonctionnaire tunisien, qui prend lui aussi sa retraite. Pourtant, le poste resté vacant est très convoité, ne serait-ce que pour ses émoluments généreux. Cette hibernation plombe les activités du Centre qui n'a plus son rayonnement d'antan. Implanté au début des années 1990, en compensation du retour au Caire du siège de la Ligue des Etats arabes, il était notamment chargé des activités en Afrique du Nord ainsi que du dossier de l'émigration arabe en Europe. Ses différents présidents, depuis Mongi Fekih, puis Nouredine Hached jusqu'à

Chedly Neffati, se sont employés tant bien que mal à multiplier séminaires et conférences, constituer une bibliothèque bien fournie et entretenir la flamme de la coopération en attendant l'intégration arabe. Tout cela est aujourd'hui voué à l'extinction totale. Après le poste de secrétaire général (Chedly Klibi), puis avec le retour au Caire de celui de secrétaire général adjoint, la Tunisie abandonne le dernier carré occupé à la tête du Centre de Tunis, perdant pied dans la haute hiérarchie de la Ligue des Etats arabes. Stoïquement, les quelques diplomates et agents du Centre qui ne cherchent qu'à servir observent cette lente agonie. Ni au ministère des Affaires étrangères à Tunis ni au siège de la Ligue des Etats arabes au Caire, pas la moindre initiative de relance à l'horizon. La question n'a même pas été évoquée lors du dernier conseil de la Ligue, réuni en mars dernier au Caire. Quel gâchis !



Ne manquez pas la **PEUGEOT 508 STYLE**  
**3000 DT** d'avantage client  
Edition limitée...Plaisir illimité



Peugeot Y&R

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Photo non contractuelle. \* Dans la limite du stock disponible

Jusqu'au 10 Mai, offrez-vous la Peugeot 508 STYLE, 1.6L Essence, Boite de vitesse pilotée, équipée en plus de Jantes en alliage léger 17", d'un Système de Navigation WIP Nav Kit Mains Libres Bluetooth et d'un Garnissage en Cuir\*



Devenez fan de Peugeot Tunisie sur  
[www.facebook.com/Peugeot.TN](http://www.facebook.com/Peugeot.TN)

## PEUGEOT 508

MOTION & EMOTION



PEUGEOT

### STAFIM ET SON RÉSEAU :

Rue du Lac Léman - Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tél. : (216) 71 86 04 44 - (216) 71 10 44 00 - (216) 71 80 60 22 - Fax : (216) 71 86 26 22.

• Pour plus d'informations, contactez votre agent Peugeot le plus proche. Liste du réseau disponible sur [www.peugeot.com.tn](http://www.peugeot.com.tn)



# millions d'abonnés

Orange vous remercie pour votre confiance

la vie change avec orange™



## Ces deux Japonaises, très tunisiennes

Ne soyez pas surpris de voir ces deux Japonaises parler en arabe avec l'accent du terroir. Elles vivent en Tunisie, la première depuis plus de 35 ans, et la seconde, plus de 20 ans. Lorsqu'elles avaient été reçues, mi-avril au palais de Carthage, avec la délégation de représentants de grandes compagnies nippones invités pour rencontrer Marzouki, plus d'un officiel ont été agréablement surpris. Pourtant, leurs noms devaient éveiller leur curiosité.

Tomoko Komuro-Boubaker, qui dirige une agence de voyages spécialisée en touristes japonais, Travel Sun, aligne 35 ans en Tunisie. Le *mektoub*, comme elle se plaît à le dire, lui avait fait rencontrer son mari à Paris, alors que tous deux y poursuivaient leurs études. Elle le suivra dans son pays natal où elle n'aura aucune difficulté à s'intégrer. De leur union naîtra un garçon qui partage aujourd'hui sa vie entre la Tunisie et le Japon.

Miwa Mutsuminé Jilani est encore plus typique. Si elle a, elle aussi, connu son mari à Paris et suivi en Tunisie, c'est aux Iles Kerkennah qu'elle s'est établie avec lui. Bouquiniste à Paris, il



est revenu à ses premières amours, la pêche au large de ses îles, tout en effectuant des missions d'affaires à l'étranger. Quant à elle, elle dirige, à partir de Ramla, le chef-lieu de Kerkennah, grâce à l'internet et au téléphone, une société d'assistance aux compagnies japonaises en Afrique du Nord, Afrique Services. Ses prestations sont multiples : elles vont de l'assistance linguistique en traduction et interprétariat, au conseil et accompagnement d'implantation. *«Je savoure Kerkennah, mais je suis obligée d'effectuer souvent des déplacements dans toute la région. Ramla reste ma base arrière, mon refuge, mon bonheur. Notre fille, qui a maintenant 8 ans, s'y plaît énormément et poursuit ses études à l'école primaire tout près de chez nous».*

Tomoko, comme Miwa, gardent bien leurs racines japonaises mais développent aussi un vrai caractère tunisien.

## Le mufti de la République remet les pendules à l'heure

Enfin, le mufti de la République est monté au créneau : combattre en Syrie? Ce n'est pas du jihad, les Syriens sont des musulmans et un musulman ne combat pas son frère musulman. Le « jihad du nikah » (du mariage)? C'est « *là un manque de moralité, une mauvaise éducation et une forme de prostitution* ». Le mariage « *ôrfi* » ou coutumier est illégal et nul. *«Le mariage en Tunisie n'est légal qu'en vertu d'un contrat civil et ce, conformément aux dispositions du Code du statut personnel. S'agissant des qualités du martyr, Cheikh Battikh a souligné que toute personne qui met fin intentionnellement à sa vie n'est pas considérée comme martyr. « Le suicide*

*à travers l'immolation par le feu ou autres est un crime et un grand péché punissable le jour du Jugement* », a-t-il averti, ajoutant que ces actes relèvent de « *l'ignorance et de l'impatience* ». Depuis la révolution, ils sont en effet soumis à un flot ininterrompu de fatwas pour la plupart étrangères à nos mœurs et à nos traditions de tolérance et d'ouverture sur le monde. Il est bon que l'un des tout derniers représentants de l'École zeitounienne auquel on peut s'identifier nous fasse entendre un autre son de cloche, la voix de la raison, celle de l'islam des lumières. Notre mufti a eu beau jeu de tailler en pièces les thèses d'un autre âge développées par de soi-disant cheikhs...

## Distinction

### Nozha Boujemaa, chevalier de l'ordre national du Mérite

Nozha Boujemaa, directrice du centre de recherche INRIA Saclay Île-de-France (Institut national de recherche en sciences du numérique), vient de se faire remettre les insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite. La cérémonie de remise s'est déroulée en présence notamment du conseiller du président François Hollande à l'enseignement et à la recherche Jean-Yves Merindol, des membres du comité de direction d'INRIA, et de nombreuses personnalités du monde industriel et académique de l'écosystème du plateau de Saclay. L'ambassadeur de Tunisie à Paris, Adel Fekih, n'a pas manqué de lui adresser ses félicitations. Son père, Taher Ben Hajal, et sa proche famille ont fait spécialement le déplacement pour partager avec elle ces moments. Dans son discours de récipiendaire, Nozha n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude à son pays natal et de rendre un vibrant hommage à ses



professeurs à l'université de Tunis, Mme Zohra Ben Lakhthar Akrouf et M. Salah Horchani. Outre la direction du centre de recherche INRIA, elle est membre du comité exécutif de l'initiative d'excellence (Idex) Paris-Saclay, du comité de pilotage du RTRA Digiteo (Réseau thématique de recherche avancée), du conseil scientifique de l'INRA (Institut national de recherche agronomique) - Jouy-en-Josas et du conseil scientifique de la faculté de sciences de l'Université Paris-Sud - Orsay.



## Le général Rachid Ammar Reconduit dans ses fonctions

Atteint par la limite d'âge, le général de corps d'armée Rachid Ammar, chef d'état-major interarmées, a été reconduit dans ses fonctions.

### Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs de Tunisie à l'étranger :

- Afifa Mallah à Amman
- Chafik Hajji à Rabat
- Sabri Bachtobji à Brasilia
- Mokhtar Chaouachi à Washington
- Tarak El Amri à Pékin

### Ambassadeurs accrédités en Tunisie

- Mohamed Frej Doukkali, ambassadeur du Royaume du Maroc
- Bassam Noomani, ambassadeur de la République du Liban
- Anna Korca, ambassadeur de la République de Grèce
- Iztok Mirošic, ambassadeur de la République de Slovénie
- Begum Taj, ambassadeur de la République unie de Tanzanie
- Jolanta Balciuniene, ambassadeur de la République de Lituanie



### Ministère de l'Intérieur

- **Wahid Toujani**  
*Directeur général de la Sûreté nationale*
- **Mustapha Ben Amor**  
*directeur général de la Sûreté publique*
- **Hamza Ben Aouicha**  
*Directeur général des Services spéciaux*
- **Seifallah Belltaief**  
*Directeur de l'Inspection générale de la Sûreté nationale*
- **Yassine Taieb**  
*Directeur général de l'Ecole des forces de sécurité intérieure*



- **Taoufik Dimassi**  
*Directeur général de l'Observatoire national des accidents de la route*



- **Mohamed Ali Laroui**,  
*Chargé de mission au cabinet du ministre de l'Intérieur, chef du bureau de presse et de communication et porte-parole*

### Ministère des Technologies de l'information et de la communication

- **Nabil Midani**  
*président-directeur général de la Poste tunisienne*

M. Nabil Madani (52 ans) est titulaire d'un diplôme de troisième cycle en finance de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFID). Il a assumé plusieurs responsabilités dans diverses banques et supervisé plusieurs projets dans le secteur.

### Ministère du Transport

- **Karem Mansour**  
*Président-directeur général de la Compagnie tunisienne de navigation (CTN)*

M. Karem Mansour, diplômé de l'École de la marine marchande de Sousse et de l'Université mondiale (Malmö, Suède), était auparavant directeur de la flotte et de la navigation maritime à l'Office de la marine marchande et des ports (OMMP). Il a occupé également les fonctions de directeur général de l'Institut méditerranéen de formation aux métiers maritimes, avant d'occuper tout récemment celles de directeur général des études et de la planification au ministère des Transports.

- **Ali Miaoui**  
*Directeur général de Tunisair Express*

Ancien directeur central à Tunisair, représentant général pour l'Allemagne, puis pour la France

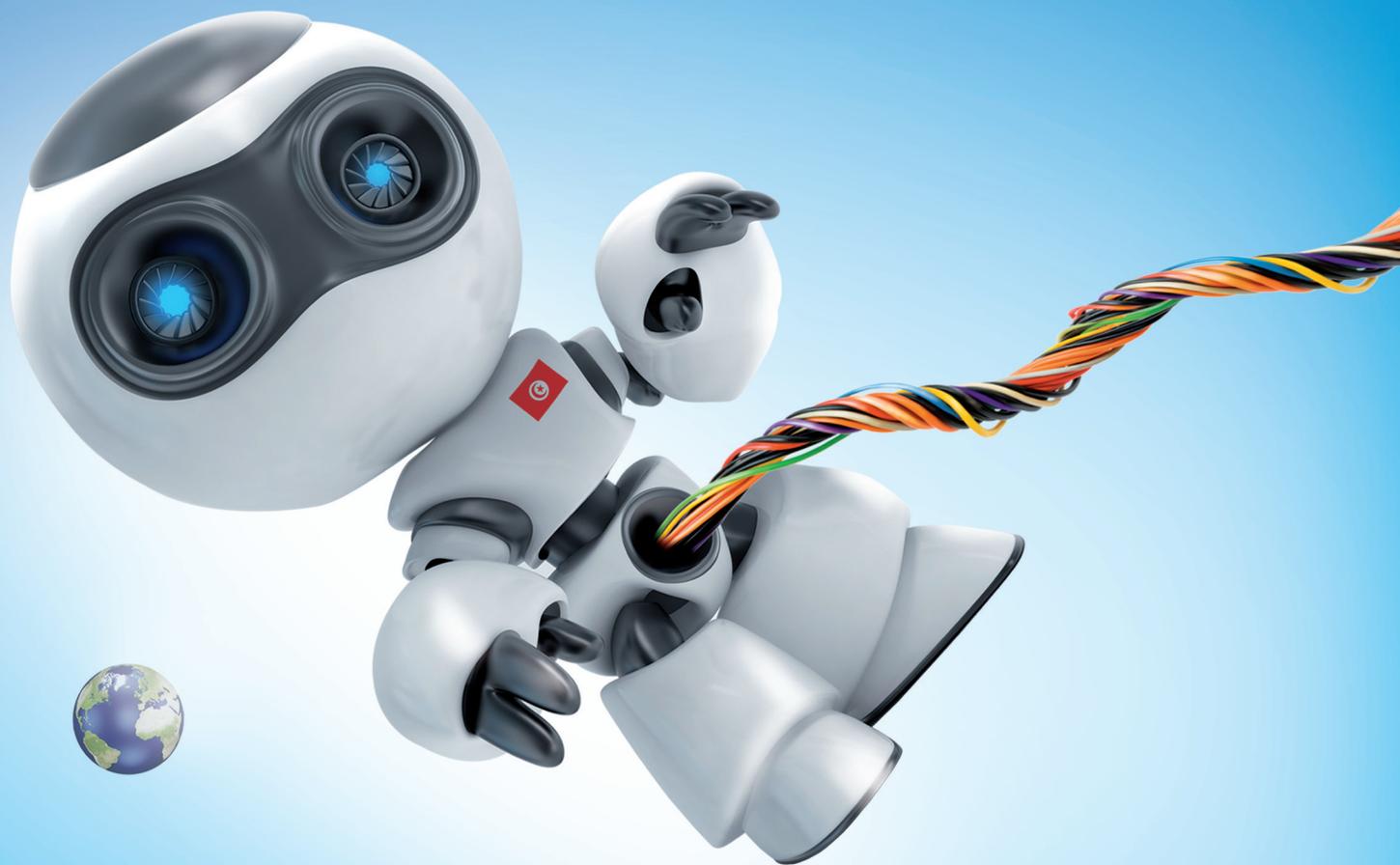
- **Moncef Ben Dhabbi**  
*Directeur général de Tunisair Handling*

### Institut national de la consommation

- **Mohamed Lassâad Labidi**  
*Directeur général*

# ONE TECH HOLDING EN BOURSE

## OSONS L'INNOVATION



## Remerciements

One Tech Holding remercie vivement tous ses nouveaux actionnaires pour leur confiance, et leur souhaite la bienvenue. Elle remercie également tous les investisseurs qui ont exprimé leur intérêt pour cette opération.

Les remerciements s'adressent également aux autorités du marché financier et notamment l'ensemble du personnel et dirigeants du CMF, à la Bourse de Tunis, aux institutions financières, aux intermédiaires en bourse et gestionnaires d'OPCVM, ainsi qu'à ses conseillers, notamment Tunisie Valeurs et Axis Bourse, l'intermédiaire en bourse chargé de l'introduction, Axis Capital, l'évaluateur ainsi que MAC SA pour leurs contributions au succès de cette opération.



## New Body Line **en Bourse** L'investissement intelligent



### **Remerciements**

New Boy Line remercie vivement tous ses nouveaux actionnaires pour leur confiance, et leur souhaite la bienvenue. Elle remercie également tous les investisseurs qui ont exprimé leur intérêt pour cette opération.

Les remerciements s'adressent également aux autorités du marché financier et notamment l'ensemble du personnel et dirigeants du CMF, à la Bourse de Tunis, aux institutions financières, aux intermédiaires en bourse et gestionnaires d'OPCVM, ainsi qu'à ses conseillers, notamment La Tunisie-Seoudienne d'Intermédiation, l'intermédiaire en bourse chargé de l'introduction, BDO Tunisie, l'évaluateur ainsi que Attijari intermédiation pour leurs contributions au succès de cette opération.

### Robert Guignier, le plus Tunisien des publicitaires parisiens



Les publicitaires tunisiens ont été endeuillés par la disparition de leur grand frère Robert Guignier, l'un des pionniers de la communication publicitaire francophone, président de FCA! Corporate (Publicis). Il avait largement contribué, pendant plus de 3 ans de préparation puis de déroulement, au succès des Jeux méditerranéens de Tunis 2001 en tant que consultant en chef au sein de l'équipe de THCOM. Très jeune, il avait accompagné son père, militaire, en poste à Tunis, au

début des années 40, et fréquenté alors le Lycée Carnot. Depuis lors, il a tissé avec la Tunisie et les Tunisiens des liens très particuliers. Homme de gauche, libre penseur, fin connaisseur de Camus, Sartre et Bourdieu, il a toujours promené sur la rive sud de la Méditerranée un regard exceptionnel, compréhensif, très différent du parisianisme réducteur et étriqué. Pendant plus de 10 ans, conseiller de l'Agence THCOM, il était régulièrement présent à Tunis pour encadrer les nouvelles pousses de la publicité tunisienne, alors naissante. Retiré dans son magnifique village de Montfort Lamaury, dans les Yvelines, à 40 km de Paris, il y avait ouvert une galerie d'art (la Galerie du Samedi) et gardé des contacts très suivis avec la Tunisie. Jusqu'à son dernier soupir, il ne manquait jamais d'appeler pour demander des nouvelles du pays, dire combien il pense beaucoup à tous les siens en Tunisie. Son grand bonheur,

même alité, était de recevoir tous les jours la newsletter de *Leaders*, et chaque mois, le magazine mensuel. Lecteur critique, il ne manquait jamais de partager avec la rédaction ses commentaires et appréciations. Avec lui, c'est un grand publicitaire qui s'en va. L'un des derniers témoins de la conversion de la communication publicitaire en France, le père sans doute du Total Look et de la signalétique. Un homme de cœur, d'esprit et de partage.

### Noureddine Tabbane



68 ans, juriste, chef d'entreprise, basketteur, ancien président de la Fédération tunisienne des échecs et secrétaire général de la Fédération internationale (FIDE).

www.atl.com.tn

نافذة جديدة

الإيجار الإسلامي

بإمكانك الاختيار

ATL  
LEASING

Plus qu'un leasing...

# Arrêts sur image



Le coup de colère de Chedly Ayari



Dr Hamouda Ben Slama –Rached Ghannouchi :  
on a beaucoup de choses à se dire



Laârayedh, l'ingénieur de la marine marchande, a gardé le pied marin...



Elyès Fakhfakh :  
rassurez-vous sur  
les finances, c'est  
du solide !

Othman Jerandi (Affaires étrangères) avec son homologue allemand Guido Westerwelle : de grandes portes s'ouvrent à nous



Nédhir Ben Ammou (Justice): les dossiers sont bien lourds à porter



Nidhal Overfelli (Secrétaire d'Etat à l'Energie) avec le président de l'EN (Italie), Paolo Scaroni à la Kasbah : à deux, on peut passer !





Ahmed Brahim revient en force



Avec Jalloul Azzouna, la chéchia tunisienne suscite l'admiration au Forum social mondial

# Le «dialogue»: pour quoi faire?

**L**e pays, aujourd'hui, est dans l'impasse. Il faut bien admettre notre échec et rechercher une meilleure façon de gérer le destin national. La série de cinq gouvernements «provisoires» a aggravé l'échec : aucune action continue et efficace n'a pu être entreprise. L'espoir né après l'élection du 23 octobre 2011 s'est transformé en une profonde déception et la situation s'est détériorée gravement depuis. Ceux qui gouvernent sont soucieux d'une implantation durable au pouvoir et se sont mis à occuper les espaces utiles à cet effet de manière à préparer une victoire électorale éclatante

leur permettant de «transformer» le pays conformément à leur doctrine, négligeant les leçons de l'histoire qui montrent l'échec de telles tentatives extrêmes. Ils voient aujourd'hui que ce n'est pas un bon choix : ils perdent de leur audience en « forçant les choses ». Ils ont été obligés d'adopter de mauvaises méthodes de gouvernement. Ne pouvant installer une dictature directe comme leur prédécesseur, ils tentent de limiter la liberté acquise grâce à la Révolution en tolérant les excès de groupes extrémistes et d'organismes violents terrorisant la vie publique. Et ce fut le sommet de l'échec : l'assassinat du leader Chokri Belaïd. Depuis, le pays est traumatisé. Il n'y a plus d'Etat respecté. Le désordre s'installe. L'économie ne peut guère prospérer dans la peur et l'incertitude. L'investissement attend des jours meilleurs. Et les fractions politiques se disputent à longueur de plateaux de télévision et tout le monde prépare de nouvelles élections et chacun espère pouvoir éliminer l'adversaire.

On peut légitimement se demander si c'est réellement la bonne orientation. Qui dit élections, dit «bataille électorale», agitation politicienne, provocations de toutes sortes, accusations et même insultes. La population suivra l'exemple des dirigeants politiques, et les tiraillements, les grèves et les désordres s'aggraveront. Le parti qui sortira vainqueur de ces élections, si c'est le cas, ne pourra guère gouverner efficacement et sauver le pays. Ceux qui ont été battus se chargeront de lui compliquer la tâche de multiples manières. Le pays en souffrira et toute perspective de



Par Mansour Moalla

redressement et de stabilisation s'éloignera encore.

Il faut donc procéder autrement. Il faut arrêter ce processus destructif qui risque de durer des années. Il faut laisser de côté, pour un temps, toutes les préoccupations partisans et les prétentions idéologiques et s'en tenir aux problèmes concrets qui concernent la vie des Tunisiens et le sort du pays. Il s'agit notamment de l'emploi, celui des jeunes notamment, pour ne pas laisser s'aggraver un sujet permanent de révolte: le chômage. Par voie de conséquence, la paix civile et la sécurité sont indispensables

pour investir et créer des emplois. L'incertitude et le désordre constituent un obstacle majeur à la relance de l'économie. Investir est aussi nécessaire pour accroître la production et alimenter l'exportation de façon à ne pas exposer le pays à une faillite et la cessation de paiement. C'est en même temps pouvoir limiter la hausse des prix, sauvegarder le pouvoir d'achat et éviter une dégradation excessive de la monnaie nationale. Ceci pour ce qui concerne les problèmes importants les plus urgents. Il reste que d'autres problèmes importants requièrent du temps mais conditionnent un redressement durable du pays et qu'il faut aborder sans retard. Il s'agit de plusieurs grandes réformes. Celle de l'Etat en premier lieu ravagé par la dictature et dépassé par rapport aux nécessités du développement. Celle aussi de la société pour réduire les inégalités et établir les règles d'un dialogue social paisible et efficace.

Celle du système éducatif qui a connu une régression en devenant une «fabrique de chômeurs», comme l'ont dit certains auteurs. Du reste, nos meilleures universités ne viennent qu'au septième rang sur le plan mondial après les quatre pays d'Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Egypte et Mauritanie. Cette réforme requiert du temps et il est urgent de l'aborder et de l'appliquer dans les meilleurs délais possibles.

Celle enfin du système financier est aussi nécessaire, qu'il s'agisse du domaine bancaire en difficulté et hors d'état d'impulser le

développement ou de la fiscalité qui est à revoir pour assurer un financement sain du budget de l'Etat et des collectivités locales et régionales ou des finances extérieures et de la recherche de sources diversifiées de recettes en devises convertibles pour ne pas vivre dans un état permanent de déficit extérieur. L'essentiel est là. D'urgence rétablir la sécurité et la paix sociale, propulser l'investissement, l'emploi, la production et l'exportation. Un enjeu de taille qui doit s'accompagner de la préparation de l'avenir en procédant aux principales réformes décrites ci-dessus et en établissant un plan 2014-2020 pour dessiner les principales étapes à franchir méthodiquement. La planification a été une «ardente obligation» depuis l'indépendance : on n'en parle plus ou presque depuis la Révolution. Or c'est l'outil principal du pilotage de l'économie et on ne peut guère s'en passer.

Pour entreprendre une tâche aussi urgente qu'importante, il faut un gouvernement crédible, ayant l'appui de la population, capable de faire face à tous les problèmes avec des chances réelles d'éviter l'échec et de réussir. Il faut aussi un dialogue national entre toutes les forces vives du pays : partis politiques, syndicats ouvriers et patronaux, organismes de la société civile. On ne cesse de parler et on revient ces jours-ci au «Hiwar», mais sans vouloir aboutir à des solutions précises et décisives. Or il faut dire comment organiser le dialogue et à quoi il sert. Si c'est pour simplement fixer la date des élections, convenir d'une loi électorale et pour faire aboutir la constitution, on ne pourra pas réussir à sauver le pays. On entre dans le circuit des « batailles électorales » et les vainqueurs qui en sortiront ne peuvent y parvenir, les vaincus s'y opposeront de toutes leurs forces.

Or les problèmes qu'il faut résoudre requièrent un accord général entre toutes les parties. Aucune d'entre elles ne peut réussir à y faire face toute seule. L'exemple concret est celui de la Caisse de Compensation en instance depuis maintenant plus de 30 ans, la «révolte du pain» de 1984, aucun gouvernement n'ose y toucher et la Caisse ne fait que prospérer, son budget est devenu aussi important que celui du développement. Chaque partie au pouvoir, craignant la révolte, n'ose s'y attaquer. On espère une solution miracle, il n'y en a pas. Il faut procéder normalement sur la longue période en réduisant progressivement chaque année l'importance de la Caisse au fur et mesure de l'augmentation des salaires et des revenus. Toute solution totale, brutale était déjà meurtrière et le restera.

Aussi est-il indispensable, si l'on veut sauver notre pays, d'unir nos forces, de laisser de côté les problèmes doctrinaux et partisans et de s'attaquer à l'essentiel qu'on vient de décrire. Il faut donc un gouvernement d'union nationale. Tout gouvernement partisan est voué à l'échec comme cela est maintenant démontré après bientôt trois ans de faiblesse et d'inefficacité gouvernementale.

Aujourd'hui seul un gouvernement d'union nationale est crédible. Seul il peut faire face à la violence et y mettre fin, celle-ci ne faisant plus l'objet de manipulation et d'utilisation à des fins politiques. Seul il peut rassurer la population qui ne verra plus les querelles incessantes entre politiciens qui ne font que les discréditer. La « politique » deviendra plus noble, plus désintéressée et sera plus respectée. Aujourd'hui, elle ne l'est pas, malheureusement, certaines de ses scènes frisant l'inconscience et le ridicule. Seul un gouvernement d'union nationale sera crédible à l'extérieur, nos partenaires n'hésitant plus à lui accorder la confiance et à encourager ses efforts de redressement. Aujourd'hui le gouvernement partisan n'inspire qu'une confiance limitée.

Il ne faut plus hésiter. J'ai plaidé cette thèse depuis le mois de mars 2011. Je n'ai pas été écouté. On était «pris» par la politique. On a cru pouvoir éliminer des adversaires. On en a créé de plus importants et plus efficaces. A leur tour, ces derniers voudront écartier ceux qui ont voulu leur barrer le chemin. Ce petit jeu n'a mené à rien si ce n'est à la déception et à l'échec. Il faut y mettre fin et le «dialogue» dont on parle doit aboutir à la décision de la création d'un gouvernement d'union nationale. Cette création doit être sanctionnée par un référendum avant la fin de 2013 approuvant sa création et sa mission, sa durée et la prorogation des institutions en place et ses modalités : le référendum ne crée pas l'agitation des élections : pas de «conquête» de sièges et de majorité. On pourra, durant la période du gouvernement d'union nationale, achever l'établissement de la constitution dans des conditions de coopération et d'accord entre toutes les parties concernées, promulguer des lois concernant les élections, le mode de scrutin, sans la pression d'élections rapprochées ou imminentes et l'on pourra promouvoir une structure politique avec moins d'éparpillement et créer ainsi les conditions d'une alternance au pouvoir, alternance nécessaire étant donné l'usure inévitable de l'exercice de ce pouvoir.

On aura habitué les différents organismes et partis à travailler ensemble, à rechercher les meilleures solutions possibles pour le pays, et on aura créé les conditions d'un dialogue sérieux entre la majorité et l'opposition qui sortiront des élections intervenant après la fin de la période de l'union nationale. La majorité ne cherchera pas à exercer une dictature abusive et l'opposition se comportera loyalement et efficacement, tout en surveillant de près l'action du gouvernement pour en améliorer les résultats. Ce pays, que nous aimons tous, traverse une période difficile. Il mérite qu'on lui sacrifie des intérêts et des ambitions partisans et qu'on accepte de le servir loyalement et sans arrière-pensée. Ceux qui le comprendront lui auront rendu un grand service. Ceux qui s'y refuseront supporteront la responsabilité de la permanence d'un échec destructeur.

**M.M.**



Par Habib Touhami

## 160 000 Tunisiens ont migré de leur gouvernorat en 2011-2012

**P**lus de 160 000 Tunisiens ont quitté leur gouvernorat pour s'installer dans un autre, en un an seulement, entre mai 2011 et mai 2012. Un rythme de migration interne qui s'accélère et constitue soit quasiment le double de celui observé en 2004 et le quadruple de celui observé en 1975. Première zone impactée, le District de Tunis, dont le solde migratoire, établi à +58,5 mille entre 1999-2004 et à +47,8 mille entre 1989-1994, passe à +62,9 mille durant cette même année. Quels sont les effets démographiques, socioéconomiques et politiques de ces migrations intérieures ? Quels risques posent notamment le vieillissement prématuré de certaines régions et ses conséquences sur leur développement ?

**Analyse**

Les migrations intérieures sont considérées, à juste titre, comme les conséquences d'un développement inégal, économique et social, caractérisant un espace géographique, politique et humain déterminé. Phénomène démographique classique, elles peuvent relever aussi du déplacement «naturel» des populations entre «périphérie» et «centre» d'un même pays. Il existe toutefois une différence fondamentale entre «déplacement» et «migration». Le déplacement est entendu comme temporaire, lié à la probabilité d'un

retour «programmé» ou non au village, ville ou région d'origine, une année ou plusieurs années après le déplacement. Il peut être suivi de plusieurs déplacements sans que cela ne revête la forme d'une migration. Par contre, la migration est liée à la notion de changement de résidence d'une zone à une autre, un changement voulu comme définitif. Elle peut être intra ou extrarégionale. Il en est même qui la considèrent comme une étape sur la voie de l'immigration.

Les raisons des migrations intérieures diffèrent naturellement d'un pays à l'autre, d'une période historique à l'autre. Des causes communes existent cependant: diminution des entraves à la mobilité intérieure, épidémies, guerres, rareté des ressources, des emplois et des sources de revenu à un point du territoire et leur relative abondance à un autre, expansion économique, industrialisation, attractivité des villes et du milieu urbain, etc. Ces causes n'existent toutefois pas toutes au même moment, n'atteignent pas partout le même degré d'intensité et n'empruntent systématiquement pas le même axe.

La Tunisie vit à l'heure actuelle une accélération du rythme de ces migrations. Après le repli observé à partir du milieu des années soixante-dix, le rythme des migrations intérieures est reparti à la hausse en 1999-2004. En effet, l'effectif total des migrants intérieurs entre gouvernorats s'est établi à 232,3 mille en 1975 ; 275 mille en 1984 ; 381 mille en 1994 ; 446,6 mille en 2004 ; la moyenne annuelle s'établissant à 42,2 mille en 1975 ; 55 mille en 1975 ; 58,6 mille en 1994 ; 88,9 mille en 2004. Mais cette hausse est sans commune mesure avec celle observée récemment. Entre mai 2011 et mai 2012, l'effectif total des migrants entre gouvernorats s'est établi à près de 160 mille, soit quasiment le double de celui observé en 2004 et le quadruple de celui observé en 1975.

### Migration intérieure

Date du recensement	1975	1984	1994	2004	2012*Estimation
Nombre de migrants en 1000	232,3	274,9	380,8	446,6	159,9
Période d'observation	10/69-05/75	04/79-04/84	11/87-04/94	05/99-05/2004	05/2011-05/2012
Nombre d'années	5,5	5	6,5	5	1
Moyenne annuelle en 1000	42,2	55,0	58,6	88,9	159,9
% des migrants intérieurs/population totale	0,98%	0,78%	0,66%	0,90%	1,48%

Source: INS

La hausse du volume des migrations intérieures a impacté les soldes migratoires par région. Ainsi le solde migratoire du District de Tunis s'est établi à +58,5 mille entre 1999-2004 et à +47,8 mille entre 1989-1994 contre +62,9 mille entre mai 2011 et mai 2012. De même, le solde migratoire de la région Centre-Est s'est établi à +49,6 mille entre 1999-2004 et à +18,6 mille entre 1989-1994 contre +45,37 entre mai 2011 et mai 2012.

Parallèlement, le solde migratoire de la région Nord-Ouest s'est établi à -45,3 mille entre 1999-2004 et à -35,9 mille entre 1989-1994 contre -28,2 mille entre mai 2011 et mai 2012. Le solde migratoire de la région du Centre-Ouest s'est établi -52,5 mille entre 1999-2004 et à -23,9 mille entre 1989-1994 contre -27,6 mille entre mai 2011 et mai 2012. Aucune indication ne vient expliquer cette accélération des migrations intérieures sinon le climat politique, sécuritaire et socioéconomique.

### Migration intergouvernorats selon le district en 1000

	Entrants Mai-2011-Mai-2012	Sortants Mai-2011-Mai-2012	Solde Mai-2011-Mai-2012	Entrants 1999-2004	Sortants 1999-2004	Solde 1999-2004	Solde 1989-1994
Grand Tunis	79,0	16,1	62,9	200,3	141,8	58,5	47,8
Nord-Est	11,6	18,5	-6,9	41,5	37,0	4,5	-0,3
Nord-Ouest	5,6	33,8	-28,2	25,2	70,5	-45,3	-35,9
Centre-Est	41,8	37,2	4,6	106,6	57,0	49,6	18,6
Centre-Ouest	6,6	34,2	-27,6	22,1	74,6	-52,5	-23,9
Sud-Est	11,4	11,9	-0,5	32,7	37,2	-4,5	-2,7
Sud-Ouest	4,0	8,1	-4,1	16,2	26,5	-10,3	-3,6
Total	159,9	159,9	0,0	444,6	444,6	0,0	0,0

Source: INS

Jusqu'ici, ce sont les raisons de la migration intérieure qui ont attiré l'attention et donné lieu à moult digressions. Il s'agit maintenant de se pencher sur ses conséquences démographiques et politiques futures dans les régions «pourvoyeuses». Le vieillissement prématuré des populations de ces régions constitue une de ces conséquences dans la mesure où la natalité et la mortalité ne suffisent pas à expliquer ce phénomène à elles seules. Si on prend l'exemple du gouvernorat du Kef, gouvernorat le plus vieillissant avec 13,1% de population âgée de 60 ans et plus dans la population totale du gouvernorat contre 10,0% comme moyenne nationale, on constate en effet que le taux brut de mortalité atteint dans ce gouvernorat 7,6‰ contre 5,9‰ comme moyenne nationale et que le taux brut de natalité atteint 13,1‰ contre 18,8‰ comme moyenne nationale. Mais dans le gouvernorat de Tunis (11,5% de population âgée de 60 ans et plus dans la population totale du gouvernorat), le taux brut de mortalité est relativement bas (5,1‰) et le taux de natalité est relativement élevé (17,4‰). On peut dès lors y subodorer l'impact additif des migrations intérieures.

Si l'on admet que le vieillissement de la population pose plusieurs problèmes, accroissement des dépenses de santé et difficulté de leur financement, incidence sur les équilibres financiers de la Sécurité sociale dans les deux branches de maladie et de retraite, on doit admettre que le vieillissement prématuré de certaines régions pose aussi des problèmes spécifiques. Le premier est relatif à la carte sanitaire dans la mesure où celle-

ci souffre déjà et souffrira davantage encore dans l'avenir d'un écart substantiel entre l'offre publique de soins par région et l'avancée du vieillissement dans certaines régions anormalement dépourvues de cette offre.

Le second concerne le vieillissement de la population active dans les régions à solde migratoire interne négatif. Le troisième risque de handicaper encore plus le rééquilibrage régional souhaité. Si l'on admet que le vieillissement concourt à l'amoindrissement des capacités individuelles et collectives à entreprendre, au sens économique, les régions «*vieillissantes*» pourraient manquer de vigueur et de bras sur le plan économique.

De ce fait, elles pourraient continuer à perdre des populations jeunes et instruites. Autrement dit, le vieillissement prématuré de certaines régions est de nature à accentuer leur vieillissement et à retarder leur développement.

#### Population âgée de 60 ans et plus par région

	Population âgée de -4 ans en % de la population de la région	Population âgée de 60 ans et plus en % de la population de la région
District de Tunis	7,4%	9,8%
Nord-Est	8,2%	10,5%
Nord-Ouest	7,7%	12,9%
Centre Est	8,4%	9,4%
Centre Ouest	9,5%	9,7%
Sud-Est	8,4%	9,8%
Sud-Ouest	8,1%	9,1%
<b>Total</b>	<b>8,2%</b>	<b>10,1%</b>

Source: IHS

Il s'agit en vérité d'une redoutable hémorragie frappant les régions en retard de développement. Le flux des migrants entre mai 2011- mai 2012 est composé en effet de 69,9% de jeunes dont l'âge est situé entre 15 et 29 ans ; de 85,5% de célibataires et de 22,3% d'un niveau supérieur d'instruction. C'est dire que les migrations intérieures ont une dimension démographique autrement plus pernicieuse parce qu'accélératrice d'un déclin régional à long terme.

Cette situation et ses perspectives rendent le rééquilibrage régional plus urgent. Or la somme des décisions prises, les moyens mis en œuvre et la conception d'ensemble du développement économique et social qui prévaut actuellement ne concordent nullement avec l'objectif à atteindre.

A cela, nous ajoutons trois raisons supplémentaires. La première est relative au rôle de l'Etat que les partis libéraux sur le plan économique, dont Ennahdha, veulent réduire à sa plus

simple expression. La seconde est que l'établissement de plans régionaux n'a de sens que si la stratégie économique d'ensemble est remise en cause. La troisième est qu'aucune action ne peut être efficace si la situation économique et financière continue à se dégrader et si les finances publiques ne sont pas assainies.

H.T.

«Le flux des migrants entre mai 2011- mai 2012 est composé de **69,9% de jeunes** dont l'âge est situé entre **15 et 29 ans**».





# DÉCOUVREZ L'UNIVERS DS CHEZ CITROËN



Véritable "Success Story" à la française, la Ligne DS est une aventure unique pour la marque CITROËN. Lancée il y a trois ans en Tunisie, c'est aujourd'hui un pari réussi avec trois modèles déjà commercialisés : CITROËN DS3, DS4 et DS5.

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



## AURES AUTO Distributeur Officiel CITROËN

Siège Social LA CHARGUIA : Tél.: 71 789 924 / Succursale LES BERGES DU LAC : Tél.: 71 960 002 / Succursale HAMMAMET : Tél.: 72 261 100  
Succursale HAMMAM SOUSSE : Tél. : 73 371 390 - 73 371 392 / Succursale SFAX : Tél.: 74 286 200 - 74 286 087 / Agence Mnihla - SOMAS :  
Tél.: 70 527 700 / Agence Manouba - UNIVERS AUTO : Tél.: 71 601 290 - 71 601 940 / Agence Ezzahra - LE GARAGE : Tél. : 71 455 395 / Agence Sfax -  
CPR AUTO : Tél. : 74 467 900 / Agence Gabes - GAMA : Tél.: 75 295 600 - 75 295 700 / Agence Djerba - SOGEMA : Tél. : 75 655 050



facebook.com/citroenentunisie



twitter.com/citroen\_tunisie

# Le vrai jihad en Afrique



Par Walid Bel Hadj Amor

**D**e tout temps, la Tunisie a ignoré son continent. Ouverte sur la Méditerranée, la Tunisie a scrupuleusement tourné le dos à l'Afrique, aussi bien politiquement que commercialement. Au Nord d'un continent qui tire aujourd'hui la croissance du monde, elle continue à chercher à diversifier son marché au-delà des mers, comme si elle voulait nier la géographie, pour donner une forme de prééminence à une histoire revisitée.

En sillonnant l'Afrique au Sud du Sahara, on ne pourra que constater l'absence de la Tunisie, abandonnant le terrain à des économies moins légitimes, qui ne partagent avec les pays du continent ni langue ni culture. L'implantation de la Banque africaine de développement a permis de faire connaître et apprécier notre pays à nos amis du Sud, et notre compagnie nationale de multiplier les navettes vers

l'Ouest, négligeant l'Afrique Centrale au mépris des évidences commerciales.

Aujourd'hui, des pays comme le Tchad, le Cameroun et bien d'autres encore, autour des Grands Lacs, offrent des perspectives d'investissements et d'échanges qui méritent d'être regardés de près.

Les industries de transformation, l'immobilier, l'agriculture, l'énergie ou le tourisme sont autant de secteurs où les besoins sont grands, et notre expérience précieuse. Les villes africaines se dotent d'infrastructures et s'équipent, les villes caravanières laissent place à des cités organisées. Certes, la pauvreté et la misère sont encore présentes, et l'emploi reste la première préoccupation.

Offrir aux pays du Sud des services à moindres coûts dans l'infrastructure, la santé et l'éducation, désenclaver leurs économies en offrant de nouveaux débouchés à nos produits industriels les plus compétitifs, c'est s'ouvrir les marchés du futur dès aujourd'hui. Ces pays attendent plus de la Tunisie et de ses entrepreneurs, leurs besoins sont immenses et sans limites.

L'Afrique au Sud du Sahara change à vue d'œil, stabilisation politique, démocratisation et prise en charge de son destin sont en cours dans les différents pays. Il y aura encore quelques soubresauts, mais le mouvement est inéluctable. Tel est le sens de l'histoire. La Tunisie doit avoir sa place dans ce mouvement et y contribuer activement, y compris politiquement. La Tunisie a été trop longtemps absente des institutions africaines; jusqu'à quand ?

La Tunisie aurait pu s'investir, aux côtés de ces pays, dans le pétrole, dans le coton et sa transformation ou encore dans l'exploitation des phosphates. Pour cela, l'Etat doit montrer la voie et accompagner les entreprises, comme le font chez nous d'autres pays. Mais l'Etat s'est toujours occupé d'autre chose, faire

la cour aux puissants désargentés. Ceux qui pouvaient légitimement attendre de la Tunisie post-révolution un changement profond de sa politique commerciale internationale en seront pour leurs frais. Il y a une ignorance chronique qui règne dans nos structures politiques, peu connaissent le continent, les ressources et les opportunités qu'il recèle, encore moins ses besoins. Plus encore, en cette période, l'Afrique est une partie de la solution nécessaire à la Tunisie.

La révolution n'aura rien changé, nos gouvernants partagent avec les précédents l'ignorance du continent noir. Aujourd'hui, le vrai jihad consisterait à exhorter nos jeunes à s'investir dans le commerce avec l'Afrique, plutôt que dans la guerre en Syrie.

D'aucuns se réclament de la révolution et de ses objectifs; or à ce jour, la révolution n'est portée ni sur le plan politique ni sur le plan social. Nous sommes, à l'An trois, toujours englués dans la gestion de l'après-révolution, donnant corps à une contre-révolution rampante qui ne dit pas son nom. La contre-révolution, c'est le manque de courage d'un pouvoir incapable de porter les attentes par la mise en œuvre de réformes de fond nécessaires et réclamées, d'ouvrir les nouvelles portes de l'espérance, et celle de l'Afrique notamment. Les outils et les financements existent et n'attendent que l'expression d'une volonté politique d'arrimer le pays à son continent.

Le siècle dernier aura donné au monde quelques chefs d'Etat révolutionnaires, pas à la mode guévariste, mais des vrais qui ont laissé une empreinte indélébile, consacré de nouvelles politiques, opéré de vrais changements structurels, parfois difficiles et mal acceptés, mais souvent nécessaires. De Thatcher à Chavez en passant par Mandela, de vrais révolutionnaires, très différents et controversés, que le destin semble s'acharner à réunir dans les hommages posthumes de l'année. L'esprit révolutionnaire est en panne en Tunisie, plongée dans un Fukushima médiatique au milieu d'un désert d'idées. La contre-révolution est devenue, au fil des jours, une réalité qui transforme le paradis de la liberté en un enfer social.

Une nation, c'est un nom unique donné à une diversité, difficile de l'envisager et de la construire dans l'invective et la menace, surtout lorsque le chantre des droits de

l'Homme se prend à rêver de potence, nostalgique des grues jalonnant les rues de Téhéran, ou des guillotines de la terreur. Quand allons-nous nous investir dans l'intelligence pour atteindre l'excellence, celle des choix et celle des résultats?



Et si l'exercice du pouvoir était contre-révolutionnaire, trop souvent incapable de prendre en charge l'intérêt général, soumis à la faiblesse des hommes qui l'incarnent? Ceux-ci finissent par se ressembler et très vite les élus du peuple finissent par oublier le peuple lui-même, ses attentes et ses sacrifices. Les élus doivent tout au peuple, qui ne leur doit rien. Ce dernier sera-t-il capable de s'en souvenir pour abattre sa sanction lors des prochaines élections? Rien n'est moins sûr, tant les électeurs semblent désabusés, prêts à jouer aux autruches, un bipède africain.

W.B.H.A.

# Un corbeau ne fait pas le printemps !

**L**a météo capricieuse nous a offert un printemps glaçant au temps du réchauffement de la planète, c'est à flamber sa vie en s'immolant par le feu ! Nous avons cru apercevoir le 14 janvier planer une hirondelle, annonçant un printemps précoce. Quand elle s'est posée, nous vîmes un corbeau. Injuste comme réputation pour cet oiseau, le mauvais augure se confirme hélas de jour en jour.

Quel vertige peut attirer une nation vers l'abîme ? Comment une révolution censée réconcilier un peuple avec ses aspirations séculaires et sécularisées peut-elle enfanter son désenchantement le lendemain de sa libération ? L'Occident, surpris par la déflagration tunisienne et l'onde de choc qui déferla sur l'Égypte et la Libye, a fait montre d'un enthousiasme naïf pour accueillir ce qu'il qualifia de «Printemps arabe»; décliné en révolution de Jasmin pour une Tunisie qui a initié le dégel, force est de constater un «hiver islamiste» à contre-courant des espérances et des prophéties annonçant la démocratie rampante !

Si «la révolution surgit brusquement d'un angle mort» (F. Ben Slama), l'involution apparaît à la sortie du virage sur un terrain verglacé. Attention au dérapage.

La configuration dramatique de l'état des lieux donne une vision apocalyptique nourrie par une atmosphère délétère, anxiogène. Le sentiment de sécurité est le premier indicateur de la bonne santé d'une nation. Il est au rouge en Tunisie: meurtres politiques, viols, vols, attaques de commissariats de police, violence urbaine, braquages et incivilités drapés dans la piété officielle -salafiste. L'état de l'économie est au plus mal, le moral de la société est à l'abatement ! La distance entre le pouvoir et la société se retrouve aujourd'hui dans un état que d'aucuns décrivent comme pré-insurrectionnel, du moins pré-chaotique. La fracture qui se creuse entre le peuple et ses gouvernants traverse toutes les instances, elle semble être la même qui a

présidé à la déflagration du 14 janvier. C'est une démarcation qui pénètre la société civile, les partis, quel qu'ait été le degré de capillarité entre la base sociale et les représentations politiques des forces en présence. Il s'agit bien du même décalage observé depuis des lustres entre la sphère politique et la sphère sociale où les corps intermédiaires inféodés, non représentatifs ou impuissants (UGTT, partis, associations) ne jouent pas leur rôle, autant vis-à-vis des aspirations modernistes que des nostalgies conservatistes.

## Fracture dans la société

Les Tunisiens sont tiraillés entre leur mode de vie qui s'est sécularisé à leur façon. Ils ont pu déterminer un rapport particulier à la religion, musulmans ils le sont, mais sûrement pas à la manière qu'une frange minoritaire veut imposer. D'une part, la société civile, laïque où la femme est agissante est bel et bien présente et active, elle a pu à plusieurs reprises contraindre Ennahdha à la reculade. D'autre part, les jeunes diplômés, étudiants, lycéens sont majoritairement bien éloignés des thèses islamistes comme l'ont démontré les dernières élections estudiantines. R.Ghannouchi et A.Mourou reconnaissent que les Tunisiens ne sont pas encore musulmans à la sauce idéologique qu'est la leur, qu'il faudra acculturer — endoctriner — les enfants pour y arriver. La multiplication des écoles et maternelles islamistes illustre le propos. La qatarisation menée par les présumés islamistes «modérés» mâtinée de wahhabisme saoudien, vise un projet totalitaire répondant à un agenda



Par Mohamedine Bejaoui

golifique. Il ne semble pas atteindre la majorité du peuple, bien attaché à son identité tunisienne; néanmoins, il divise.

## Fracture entre et au sein des partis d'opposition

A la faveur de la débâcle du 23 octobre, les partis et listes «zéro virgule» ont tiré les enseignements selon lesquels, partir à l'abordage en ordre dispersé favorise *in fine* Ennahdha. Quelques mouvements de sédimentation s'organisèrent à droite et à gauche de l'échiquier pour aboutir grosso modo à la coalition centriste autour de Nidaa Tounes et du Front populaire. Au lendemain de l'assassinat de Chokri Belaïd, d'aucuns pensaient que les progressistes iraient vers le rassemblement pour affronter Ennahdha, au moins moralement compromise dans l'assassinat politique de Lotfi Nagdh et de Chokri Belaïd. Que nenni, Hamma Hammami, héritier malgré lui du martyr Belaïd, déclara son «nïnisme», ni Ennahdha ni Nidaa Tounes, tous deux renvoyés dos à dos. En cause, leur inclination libérale capitaliste. Le critère d'ancrage démocratique est passé par pertes et profits.

L'élan spontané des centaines de milliers de Tunisiens qui accompagnèrent la dépouille de Belaïd ne fera jamais un électorat de gauche. Il y avait beaucoup de libéraux. Les dauphins de Belaïd devraient comprendre que la sympathie de certains à l'égard de cette figure emblématique ne sera pas bradée pour celui qui s'autoproclama son héritier. Ceux qui ont pensé faire de ce martyr deux coups — élargir la base du Front et introniser le successeur — ont tort. C'est doublement raté. Si Lénine était aussi naïf que Trotski, il aurait concédé le pouvoir à Staline. Pourtant, Trotski était le plus brillant des trois. La politique n'est pas un jeu qu'on apprend en jouant. L'histoire politique est toujours

écrite par le vainqueur. La gauche, à ses divers degrés de radicalité, demeure engoncée dans un atavisme romantique, incantatoire, scrutant le «grand soir» que les camarades des ex-pays de l'Est ont déjà oublié. La stratégie des «4 N», «ni Nahdha ni Nida» n'est ni féconde ni efficace. Surfer sur le martyre de Belaïd ne dure qu'un temps ; c'est déjà révolu. Les élections renvoyées aux calendes grecques mettront le Front face à son étiage électoral autour de 10% et face à ses responsabilités historiques. Les 10% manqueront aux progressistes pour remporter le scrutin. Ennahdha gagnera grâce au «ninisme» du Front de gauche. Faire des additions électorales sommaires finit par aboutir à des soustractions abusives. Se soustraire du jeu politique passe encore, mais envoyer le pays vers une dictature islamiste, responsable au moins moral de l'élimination de sa figure emblématique, la gauche ne s'en relèvera pas. Confondre contradiction principale et secondaire, un des fondamentaux de la dialectique marxisante, ce serait cocasse !

### Fracture au sein d'Ennahdha

Confrontés aux contraintes de la gestion des affaires, les nahdhaouis se sont rendus à l'évidence, le pouvoir a ses servitudes. Ecartelés qu'ils sont entre les «modérés» de tendance AKP turc et les qataro-wahhabo-salafistes, l'idéologie l'a finalement emporté. Alors l'unité apparente qui s'est fissurée le jour de l'assassinat de Belaïd laisse entrevoir la division au sein du parti le plus riche, le plus structuré, le mieux organisé, mais qui n'est assis

que sur une inconfortable légitimité restreinte. Son électorat réel ne dépasserait pas les 17%, ses troupes sont dispersées entre les adeptes convaincus de la charia et les autres islamistes «modérés». Ils n'ont plus que les méthodes qui ont fait leurs preuves et démontré leurs limites : clientélisme, népotisme, milices, violences. La corruption n'est pas loin.

Cette fracture n'a pas omis de se fructifier au sein du parti, les divergences ayant trait au rapport à la l'idéologie fondatrice oblige R. Ghannouchi à se soumettre à la realpolitik en faisant le grand écart.

Le capital accumulé par l'aura du martyr dont ils ont bénéficié a été dilapidé en deux ans par leur incompétence dans la gestion du pays et, à cause des largesses qu'ils se sont octroyées comme compensation de leur souffrance, lorsque les plus déshérités qui les ont amenés au pouvoir voient leur situation se dégrader davantage. L'alignement d'Ennahdha entre les deux courants wahhabite et qatari ne fait pas l'ombre d'un doute, le déchirement entre les salafistes-wahhabites- et les qatarophiles «dits modérés» commence à se voir !

### Fracture au sein des deux alliés d'Ennahdha

La Troïka, attelage de fortune tenant par des bouts de ficelle, a fini par rendre l'âme qu'il n'avait pas. Le CPR s'est vidé de ses militants, ses leaders ont quitté la felouque. Les dernières sorties de leur président ne redoreront pas un blason déjà bien terni. Ettakatol parti *ad hoc*

créé pour la seule ambition de Ben Jaafar, n'a plus ni militants ni leaders ou programme. Ces deux partis ont été créés pour servir les ambitions personnelles de Marzouki et de Ben Jaafar ; la mission est accomplie. Même Ennahdha, qui en a fait des alliés d'étape, ne se fait aucune illusion sur ses alliances futures. Elle est bien consciente que le centre de gravité politique s'est déplacé. Ses appels du pied à Ahmed Nejib Chebbi du Jomhouri, et à d'autres personnalités, visent le coup double : semer la zizanie au sein de l'Union pour la Tunisie et limiter la portée de l'initiative de coalition élargie. La Troïka n'est plus, elle est morte avec Ettakatol et le CPR.

Ainsi la triple fracture civile, politique et partisane traverse toute la société et détermine dans une large mesure l'avenir de la transition démocratique.

Trois scénarios sont envisageables :

- Le chaos favorisant l'instauration d'une dictature théocratique dans des affrontements violents entre les deux composantes de la société.
- L'enlèvement économique et social dans une situation politique grise, ni démocratique ni dictatorial où une constitution de compromis douteux aboutirait au statu quo qui finira à terme de rejoindre le premier scénario.
- L'instauration d'une démocratie consensuelle où Ennahdha gardera sa place dans l'opposition en acceptant le jeu de l'alternance.

L'issue dépendra inéluctablement de la capacité des partis progressistes de réaliser une coalition la plus large possible qui contraindra Ennahdha d'accélérer le processus et de négocier les modalités électorales. La position du Front populaire y sera décisive. Ce dernier scénario semble malgré tout assez probable.

La pression de la société civile, l'exaspération de la population, l'accentuation de la crise économique, la liberté d'expression qui résiste finiront par persuader Ennahdha de cesser de jouer la montre. En l'absence d'une unification des forces progressistes, la tentation du pire n'est pas exclue ! Ce sera le chaos !

M.B.



## Création d'un Institut méditerranéen de mathématiques La Tunisie reprend pied

**L'**implantation récente de l'Institut méditerranéen des sciences mathématiques (MIMS) à la Cité des Sciences de Tunis confirme une véritable vocation. La conférence inaugurale a été donnée par Sire Michael Atiyah, un des plus célèbres mathématiciens du siècle passé, récipiendaire des plus prestigieux prix mathématiques mondiaux qui sont la médaille Fields et le prix Abel. La conférence avait pour thème «Beauty and Truth in Mathematics and Physics».

La manifestation a enregistré la participation de plus de 200 personnes entre étudiants, universitaires et personnalités représentant la société civile, les médias et le monde de la culture.

Le MIMS est le premier institut du genre dans le Maghreb et le second dans le monde arabe après le CAMS à Beyrouth. Sa mise en place est le fruit de la mobilisation de la communauté mathématique tunisienne dans son ensemble, laquelle a souhaité depuis plusieurs années déjà établir en Tunisie un institut de recherche, à l'image de ses semblables dans les pays occidentaux, ayant pour but à la fois de fédérer la communauté mathématique dans le sud de la Méditerranée et d'y renforcer la recherche mathématique.

### Les mathématiques dans le monde et en Tunisie

Nous assistons aujourd'hui à une formidable explosion dans les sciences mathématiques: de grandes conjectures ont été récemment résolues, de nouvelles synergies et de nouveaux

domaines ont été créés. La demande issue des autres disciplines scientifiques et sociétales (physique, informatique, ingénierie, biologie, finance, cryptologie, statistique, économie, traitement du signal, ...) croît de façon constante, ce qui n'est pas sans poser parfois des problèmes de formation et de recrutement. Les relations avec l'industrie et les entreprises se développent et se diversifient. Ce bouillonnement d'idées, de questions, de nouvelles connexions et de nouveaux défis est un phénomène mondial. La Tunisie est un pays pionnier dans les sciences mathématiques en Afrique et dans le monde arabe. De par son système scolaire inspiré du modèle français fortement axé sur les mathématiques, et de par le niveau de ses enseignants et chercheurs, la Tunisie offre un vivier adéquat dans lequel la recherche mathématique peut fleurir. Parmi les acquis positifs, la Tunisie se place dans la moyenne mondiale en termes de publications mathématiques. La création en 2010 d'un journal mathématique de niveau international est venue renforcer le rayonnement de la Tunisie à l'étranger. La Tunisie possède également une Société Mathématique (SMT) qui est une des plus anciennes et des plus dynamiques du continent africain. Autre acquis fondamental: l'apparition dès les années 80 d'une véritable élite de mathématiciens tunisiens exerçant partout dans le monde.

Cependant, quelques difficultés entravent l'épanouissement de la recherche mathématique en Tunisie. Ainsi l'attrait pour les mathématiques diminue de plus en plus dans notre pays et cela s'est traduit par la difficulté toujours croissante à attirer les plus brillants étudiants vers nos masters et programmes de doctorat. Cette désaffection n'est pas sans relation avec la baisse du niveau des entrants dans nos facultés des sciences, de la dégradation du cadre de travail dans nos universités et d'une culture mathématique en

retrait dans nos écoles et collèges. C'est dans ce paysage mathématique que le MIMS entend s'insérer pour apporter un dynamisme nouveau et offrir aux mathématiciens tunisiens et maghrébins une nouvelle plateforme de recherche.

### Le MIMS : missions et projets

Le MIMS a élu domicile à la Cité des Sciences de Tunis. Il jouit de son infrastructure et de ses prestations. Ses activités et projets s'articulent autour de quatre volets.

#### Volet 1: Organisation de manifestations scientifiques et vulgarisation mathématique

Le MIMS organise de façon régulière et soutenue le long de l'année des manifestations dans le domaine des mathématiques pures et appliquées sous forme de conférences, séminaires, colloques ou écoles. Ces manifestations s'adressent à la fois aux spécialistes et au grand public et contribuent à la mise à jour dans la recherche et dans la spécialisation.

Parmi les activités régulières du MIMS, nous citons:

- Les Cours du MIMS: série qui fait appel dans chaque édition à un ou plusieurs spécialistes pour présenter un domaine de recherche sous forme de plusieurs exposés.
- La MIMS Distinguished Lecture Series: conférence prestigieuse se tenant en automne et animée par une sommité internationale dans le domaine des sciences mathématiques.
- La journée MIMS-Cité des Sciences qui se tient une fois par an et s'adressant au grand public. La prochaine édition programmée pour la 3ème semaine de juin 2013 portera sur la théorie des pavages; théorie dans laquelle la civilisation islamique a excellé.





Sire Michael Atiyah

- Les journées du MIMS-LATAO en topologie et géométrie : conférence se tenant à la fin du mois de janvier de chaque année.
  - La journée des étudiants au début de chaque mois de septembre (voir volet 3).
- Le MIMS prévoit la tenue d'une journée annuelle de la finance ainsi que d'une journée Mathématiques et industrie (voir volet 4) à partir de 2014

### Volet 2: Sponsorisation

Le MIMS est appelé à devenir un partenaire et un sponsor dans l'organisation d'événements mathématiques en Tunisie. Le MIMS est prêt à participer au financement des activités qui s'insèrent dans le cadre de ses objectifs. Cette participation peut se présenter sous la forme:

- D'un accès gratuit aux locaux de l'Institut
- D'un soutien financier ou d'une prise en charge d'invités
- De la mise à disposition de son site web dynamique, de sa newsletter et de sa base de données.

Durant l'année en cours, le MIMS contribuera au financement de trois grandes manifestations mathématiques qui se tiendront à Monastir, Sfax et Hammamet. Sur le moyen terme, le MIMS compte pouvoir accueillir sur de longues périodes les mathématiciens en année sabbatique et leur offrir hébergement et cadre de travail.

### Volet 3: Accompagnement et conseil des étudiants

L'une des missions clés du MIMS est de contribuer à la formation et à l'encadrement des jeunes mathématiciens en Tunisie. Le MIMS pourra offrir à cette jeune génération les moyens et les idées pour se connecter au vaste monde de la

recherche. Dans ce cadre, le MIMS organise une journée pour les doctorants au début de chaque mois de septembre. L'institut s'attellera également avec ses partenaires étrangers à trouver des possibilités de postdocs, de bourses de master ou de doctorat, et de stages pour les étudiants tunisiens dans les sciences mathématiques. Par le biais de son comité scientifique, le MIMS pourra recommander et renforcer toute candidature dans ce sens.

### Volet 4: Interface entre l'industrie et l'université

En dernier volet, mais non des moindres, le MIMS se veut être avant tout un institut multidisciplinaire. Cela sous-entend la mise en place d'une plateforme pour soutenir la collaboration entre diverses disciplines et pour le rapprochement entre les industriels et les académiciens en vue d'aider à résoudre des problèmes provenant du monde de l'entreprise. Cette pratique de plus en plus répandue dans les instituts de par le monde permet de délocaliser une partie de la recherche au sein de l'entreprise et d'orienter la recherche académique vers des problèmes concrets. Une fois par an, le MIMS organisera, en collaboration avec nos laboratoires de mathématiques appliquées, une journée sur la recherche au sein des entreprises. En avril dernier, le MIMS a organisé pour le laboratoire LAMSIN (ENIT) et pour le LIA (Ecole Polytechnique) une série de conférences sur le «data mining» et «machine language».

### La direction du MIMS

Le MIMS est administré et représenté par un bureau exécutif, un comité scientifique et un comité consultatif. Le président d'honneur de l'Institut est Sire Michael Atiyah. Le bureau

exécutif est constitué de membres fondateurs (chercheurs universitaires), à savoir Sadok Kallel (Directeur du MIMS), Ali Baklouti (faculté des Sciences de Sfax), Mohamed Ali Jendoubi (IPEST), Maher Moakher (ENIT), Kais Ammari (faculté des Sciences de Monastir) et Mourad Bellassoued (faculté des Sciences de Bizerte). Le bureau exécutif trace le programme de l'institut, sollicite des activités, organise les manifestations, mobilise la communauté mathématique dans son sens le plus large et veille à la collecte des fonds.

Le comité scientifique du MIMS est constitué de mathématiciens parmi les plus distingués dans le monde dont les Professeurs Enrique Zuazua (Directeur du Centre basque de mathématiques appliquées), Habib Ammari (Ecole normale supérieure de Paris), Abbas Bahri (Université Rutgers), et Nizar Touzi (Ecole Polytechnique de Paris), Takaaki Nomura (Kyushu University) et Jean Lannes (Paris Diderot). Le comité scientifique contribue au rayonnement de l'institut et veille à travers ses avis et conseils à maintenir un très haut niveau scientifique dans tout ce qui est activités et publications du MIMS.

Le comité consultatif du MIMS est constitué de Alejandro Adem (Directeur du Pacific Institute for the Mathematical Sciences), Mahmoud Triki (Président de l'Université méditerranéenne du Sud), Aziz El Kacimi (Université de Valenciennes) et Masahiro Yamamoto (Université de Tokyo).

### Newsletter et base de données

L'Institut MIMS distribue régulièrement une newsletter électronique à une large liste d'abonnés qui informe sur les derniers développements mathématiques en Tunisie, au Maghreb et dans le bassin méditerranéen ainsi que sur les offres de bourses ou de stages dans les institutions partenaires. Le MIMS maintient une base de données sur les mathématiciens maghrébins. La base de données et la newsletter sont accessibles à partir du site de l'institut et tous nos mathématiciens sont appelés à s'y inscrire.

### Financement et appel à donation

Le MIMS est un institut à but non lucratif régi par la loi des associations. Il compte, pour financer ses activités, sur des donations privées et publiques. Pour toute donation, prière de consulter le site web de l'institut [www.mims.tn](http://www.mims.tn)

**Sadok Kallel**

## Sadok Kallel Un mathématicien accompli

Dr Sadok Kallel, mathématicien géomètre et topologue, est le directeur actuel du MIMS. Détenteur d'un Ph.D de l'Université de Stanford aux Etats-Unis, il est depuis 1999 chercheur mathématicien associé au laboratoire Painlevé à l'Université de Lille1 en France, et depuis 2011, professeur de mathématiques détaché à l'Université américaine de Sharjah. Lauréat des olympiades mathématiques internationales et maghrébines en 1985, Sadok Kallel compte plusieurs publications et collaborations au niveau international. En 1997 et 1998, il exerça en tant que chercheur au Pacific Institute for the Mathematical Sciences ou PIMS, nouvellement créé, situé à Vancouver au Canada, et en 2009-2010 il y est retourné en tant que chercheur associé du CNRS. Cette proche relation avec le PIMS a été inspiratrice dans le lancement du MIMS à Tunis en 2012. L'engagement de Sadok Kallel pour la Tunisie est resté très fort soit à travers des cours donnés à l'Ecole Polytechnique de Tunis, soit dans ses encadrements d'étudiants en thèse à la faculté des Sciences de Tunis.



# ELEKTRA

Image - Son - Électroménager

QUANTITES  
LIMITEES

## le printemps en image

[www.elektra.com.tn](http://www.elektra.com.tn)

CRÉDIT 12 mois  
114DT

GARANTIE  
1 AN



40"

LCD SONY  
40BX450

1119DT

HDMI  
x2

USB

FullHD

B 3  
BRAVIA ENGINE

GARANTIE  
1 AN

CRÉDIT 12 mois  
125T

LED SAMSUNG  
UA40EH5000

100Hz  
DIGITAL PLUS

HDMI  
x2

USB

FullHD

1239DT

42"

LCD LG  
42LK430

HDMI  
x2

USB

FullHD

1099DT

GROUPE AUDIO-COM

Siège sociale et S.A.V : 28, Rue 8600 Z.I LA CHARGUIA I  
Tél.: 71 77 33 55 - 71 80 68 41 / Fax: 71 95 50 33

Elektra La Marsa : Av Ali Belhouane Tél. : 50 50 14 46

Elektra Ariana: 55 Av Taieb Mhiri - Tél.: 50 50 07 65

Elektra El Menzeh VII: Av Othmane Ibn Affene - Tél.: 50 50 08 14

Elektra La Charguia I: Rue 8600, Z.I La Charguia I - Tél. : 50 50 14 45

Elektra Bardo: 53, Av Habib Bougatfa- Tél.: 50 50 14 47

Elektra Lafayette: 17, Rue du Koweit - Tél.: 50 50 14 43

Elektra Soukra : 40, Av Fattouma Bourguiba - Tél. : 50 50 14 48

Elektra Grombalia : Rte. Beni Khalled - Tél. : 50 50 14 49

Elektra Hammamet : 9 Av, koweit - 50 50 07 87

Elektra Hammam Sousse: Rte. de la plage - Tél. : 50 50 08 13

Elektra Sahloul Sousse : Av Yasser Arafet - Tél. : 50 50 07 75.

### ELEKTRA vous simplifie la vie

## LE MOIS DU MULTIMEDIA CHEZ FONO

TECHNOLOGIE MULTI VOTRE PORTEE  
FONO MULTIMEDIA  
TECHNOLOGIE VOTRE PORTEE  
FONO MULTIMEDIA TECH VOTRE PORTEE

### Samsung GALAXY Tab

999<sup>DT</sup>



Ecran 10.1" TFT  
Processeur 1 GHz Dual core  
Appareil photo 3MP  
Gris / blanc  
WiFi  
Bluetooth  
3G

### LCD Panasonic

1199<sup>DT</sup>



TX-L42U5E FULL HD  
HDMI x3  
USB Playback  
T-Net HD  
PC

### Pc Portable Acer



999<sup>DT</sup>

Sacoche  
ACER TM 253  
TM253-I3  
Ecran 15.6"  
Processeur I3-3210M  
Mémoire 4G DDR3  
HDD 500G  
CARTE GRAPHIQUE 2G dédiée  
LINUX

### LED Samsung

UA32EH4000

50HZ  
HDMI x2  
HD TV  
USB



789<sup>DT</sup>

### Samsung ULTRABOOK

NP 900X3D  
Processeur I5-3317UM 2.5 GHZ  
Ecran 13.3"  
Mémoire 4G  
Disque dur 128G SSD  
Poids: 1.31Kg  
Epaisseur: 12.9mm

Windows 8



1919<sup>DT</sup>

WiFi  
Bluetooth

799<sup>DT</sup>



Ecran : 4.0" WVGA Super AMOLED  
Processeur : 1.0GHz Dual Core  
Appareil photo : 5M Pixel  
Bleu / Blanc

GRUPE AUDIO-COM : 28, Rue 8600 - ZI La Chargaia 1 - Tél.: 71 773 355 - 71 806 841 - Fax : 71 955 033

ZAPHIR : 50 500 783 - ARIANA : 50 500 777 - EL MANAR : 50 500 778 - NASR 1 : 50 500 779 - NASR 2 : 50 500 760 - BARDO : 50 500 771 - CHARGUIA : 50 500 772 - GALAXY 1 : 50 500 784 - AV. DE PARIS : 50 500 816 - LAFAYETTE : 50 500 785 - KRAM : 50 500 781 - LAC : 50 500 780 - MEGRINE : 50 500 788 - RADES : 50 500 776 - SOUSSE : 50 500 789 - SOUSSE SANGHOR : 50 500 769 - SAHLOUL : 50 500 786 - MONASTIR VILLE : 50 500 768 - MONASTIR BORJ KHFACHA : 50 500 767 - GAUSA : 50 500 770





Dossier

# Peine de mort faut-il l'abolir ?

1. Peine de mort : faut-il l'abolir ?
2. Aucune exécution depuis 1991, 120 condamnés à mort graciés mais toujours en prison...
3. Trois semaines en prison avec les condamnés à mort : le témoignage choc de Samy Ghorbal
4. La Tunisie en vedette au Congrès mondial de Madrid sur la peine de mort
5. Am Hassen, le dernier bourreau
6. Comment a été pendu le tueur en série de Nabeul
7. Sondage d'opinion: 70% des Tunisiens contre l'abolition
8. Leurs positions
9. L'imagination de la mort : La peine capitale et la norme mondiale, par Rafik Darragi

**C**hâtiment d'un autre temps, négation absolue des droits humains ou application stricte du droit divin : la peine de mort suscite en Tunisie un vrai débat au moment où s'écrit la nouvelle constitution. Si des crimes commis récemment ont attisé les émotions, plaidant en faveur de son application dans des cas extrêmes, quitte à ne pas procéder aux exécutions, une demande de plus en plus forte s'exprime pour son abolition. Même si, par esprit de compromis, certains politiques optent pour le maintien du statu quo actuel : condamnation, mais sans exécution.

Suspendue depuis plus de vingt ans, aucune pendaison n'a été effectuée, la dernière remonte au 9 octobre 1991. Auparavant, la Tunisie a connu, depuis son indépendance, 135 exécutions dont 129 sous Bourguiba et 6 sous Ben Ali. Il s'agissait en majorité, sous Bourguiba, de condamnés dans des affaires de complot contre la sûreté de l'Etat. Au lendemain de la révolution, le président de la République provisoire, Moncef Marzouki, abolitionniste, a accordé le 14 janvier 2012 sa grâce à 122 condamnés à mort, après appel et cassation, commuant leur peine en réclusion perpétuelle. Cependant, 11 personnes ont été condamnées à la peine capitale, mais elles n'ont pas encore épuisé tous les recours et attendent la décision finale.

Amnesty International estime que *«les chiffres 2012 confirment la tendance générale à l'abolition dans le monde, puisque seul un pays sur 10 a procédé à des exécutions durant l'année»* et que *«le recours à la sentence capitale demeure l'apanage d'un petit groupe de pays isolés, et la marche vers l'abolition est en route dans toutes les régions du monde. Seuls 21 États dans le monde ont procédé à des exécutions en 2012, chiffre inchangé par rapport à 2011, mais en net déclin par rapport à 2003»*. La situation en Tunisie fera l'objet d'un rapport qui sera présenté lors du 5e Congrès mondial contre la peine de mort devant se tenir à Madrid du 12 au 15 juin 2013, avec la participation de plus de 1 500 personnes (membres de la société civile internationale, politiques, juristes). L'élaboration a été confiée par le principal organisateur de cette manifestation, l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM), à une équipe conduite par Samy Ghorbal et fera l'objet d'un livre qui sera publié fin mai à Tunis. Comment se présente l'état des lieux de la peine capitale en Tunisie? Quelles sont les positions des différents acteurs politiques et composantes de la société civile? Dans quelles conditions vivent les condamnés à mort dans l'attente de l'exécution? Autant de questions traitées dans ce dossier exclusif avec :

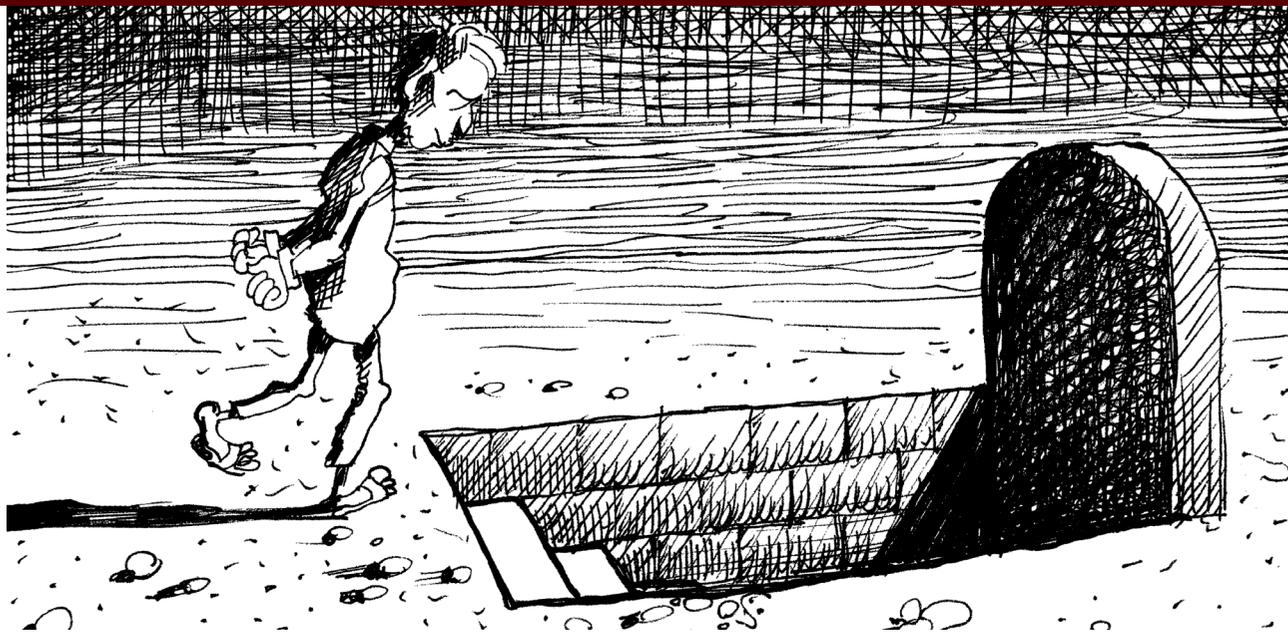
- une interview de Samy Ghorbal qui a accédé aux couloirs de la mort dans les prisons tunisiennes et passé trois semaines en immersion avec une trentaine de condamnés à mort,
  - le portrait d'Am Hassen, le dernier bourreau,
  - le récit d'une exécution, celle du tueur en série de Nabeul, Naceur Damergi,
  - un sondage d'opinion exclusif
  - et différentes positions exprimées ainsi que les derniers indicateurs recueillis.
- Un débat à enrichir.

## Aucune exécution depuis 1991, 120 condamnés à mort graciés

Ils étaient entre 130 et 140 quand la Révolution a éclaté. Les plus anciens étaient détenus depuis la fin des années 1980. La peine capitale est matériellement suspendue en Tunisie depuis le 9 octobre 1991, date des dernières exécutions, ordonnées par Zine El Abidine Ben Ali. Mais les tribunaux ont continué à infliger des condamnations à mort. On a même assisté à une véritable inflation au cours des dernières années du régime, avec 22 condamnations en 2010. Puis, plus aucune en 2011.

Quelques condamnés à mort se sont évadés de Kasserine, Sfax, Monastir et Messaadine, le 14 et le 15 janvier 2011. Ils ont été repris, pour la plupart. En février 2011, le ministère de la Justice a autorisé les visites, alors que jusque-là, les condamnés à mort étaient détenus au secret. Certains n'avaient plus aucune nouvelle de leurs familles depuis deux décennies. Le 14 janvier 2012, le président Moncef Marzouki a gracié les 122 condamnés à mort dont la condamnation était définitive, c'est-à-dire ceux qui avaient épuisé toutes les voies de recours (appel et cassation). Leur peine a été commuée en peine de réclusion à perpétuité.

Ils n'en ont donc pas terminé avec la prison. Seuls les plus anciens, ceux qui ont passé 20 ans ou plus en captivité, ont un espoir tangible de libération. Au moins cinq d'entre eux ont été libérés le 14 janvier 2013. Aujourd'hui, la situation est la suivante : il y a environ 120 ex-condamnés à mort, dont 4 femmes, auquel il faut ajouter 11 néo-condamnés à mort, c'est-à-dire des personnes qui ont été condamnées après janvier 2012, ou celles dont la peine est devenue définitive entre-temps. Ils sont répartis entre quatre prisons principales : la Mornaguia, la prison des femmes de la Manouba, celle de Sfax et celle du Sers.



Caricature (Zi)

## Trois semaines en prison avec les condamnés à mort Le témoignage choc de Samy Ghorbal

**E**n décembre, avec son équipe, il a passé trois semaines «en immersion» en prison avec les condamnés à mort, pour réaliser une trentaine d'interviews. Son enquête-événement sur la peine de mort sortira fin mai chez Cérès. A l'heure où la polémique fait rage et divise la classe politique, le journaliste et écrivain Samy Ghorbal nous livre son regard sur la réalité de la peine capitale. Il faut «remettre à plat les mécanismes de la pénalité», dit-il, car la justice tunisienne fonctionne comme une justice de classe». Interview.



Samy Ghorbal

**Samy Ghorbal, on vous connaissait journaliste à Jeune Afrique et maintenant au Courrier de l'Atlas. On vous connaissait écrivain, vous avez publié l'an passé Orphelins de Bourguiba & héritiers du Prophète, chez Cérès. Vous avez aussi milité au PDP, dans l'équipe de campagne d'Ahmed Néjib Chebbi. Pourquoi ce livre, aujourd'hui, sur les prisons et sur la peine de mort ?**

La peine de mort est un sujet qui me hante depuis des années, et d'une certaine manière, il s'inscrit dans le prolongement du travail de questionnement sur l'Etat, que j'ai entrepris dans mon premier livre. *Ensemble Contre la Peine de Mort*, en partenariat avec l' AISPP, souhaitait réaliser une enquête dans les couloirs de la mort en Tunisie. Nicolas Braye, son directeur Maghreb, m'en a confié la responsabilité. Il fallait former une équipe pour aller dans les prisons et interviewer les condamnés à mort. J'ai fait appel à des spécialistes chevronnées. Hela Ammar,

juriste, et Hayet Ouertani, psychologue, avaient déjà travaillé sur les prisons, en 2011, comme membres de la Commission Bouderbala. Et j'ai demandé à la journaliste Olfa Riahi de nous rejoindre. C'est une amie. Nous avons passé la nuit du 14 janvier 2011 ensemble, enfermés dans une maison, à El Manar, avec un groupe de photographes et journalistes indépendants.

Faire irruption dans un univers carcéral exclusivement masculin avec une équipe aux trois quarts féminine était un pari osé. Il a remarquablement fonctionné ! Rien de tout cela n'aurait été possible avant la Révolution. La prison était un lieu à part, terrible, secret, entièrement inaccessible. Ce qui s'y passait était loin des regards. L'exception carcérale a pris fin avec la chute du dictateur. L'accès aux établissements pénitentiaires reste très réglementé, mais on peut enquêter. Et je voudrais dire qu'à ce sujet, nos interlocuteurs au ministère de la Justice et dans les cinq prisons que nous avons visitées ont fait preuve d'une disponibilité exemplaire,

et n'ont à aucun moment cherché à entraver notre travail. Et ça, c'est une autre révolution...

### Que vous inspirent les récentes déclarations de Rached Ghannouchi sur la peine de mort?

Rien. Rached Ghannouchi est dans son rôle, il est fidèle à sa doxa. Il est partisan de la peine de mort, il le répète depuis des années. Pour lui, c'est un dogme indiscutable. La seule nouveauté, c'est que cette fois, il s'est prononcé pour une reprise des exécutions. Il surfe sur l'émotion du moment. C'est du populisme. Mais je n'ai pas le sentiment que le gouvernement partage entièrement son analyse. La ligne officielle, qui a été résumée à maintes reprises par exemple par Samir Dilou, ministre en charge des Droits de l'homme, c'est le maintien du statu quo : «*ni abolition, ni exécutions*». De toute façon, Ennahdha n'a pas le pouvoir de faire procéder à des exécutions, il faut l'aval du président de la République, qui dispose du droit de grâce.

### Or chacun sait que Moncef Marzouki est abolitionniste. Est-ce que, sous l'influence de Ghannouchi, Ennahdha va s'emparer de la question de la peine de mort et faire campagne pour une reprise des exécutions?

Je ne suis pas devin, mais j'en doute. Le statu quo est plus confortable pour tout le monde. Et même si l'opinion est favorable à la peine de mort, les élites tunisiennes y sont plutôt hostiles. Par élites, j'entends de grandes figures de l'opposition, comme Ahmed Néjib Chebbi, Hamma Hammami, Samir Bettaieb, Taieb Baccouche. J'entends aussi des juristes, de la trempe de Yadh Ben Achour, Sadok Belaïd, Ghazi Gheraïri. Et à l'intérieur de la galaxie Ennahdha, bon nombre de ministres influents ont séjourné dans les couloirs de la mort pendant des années, au 9-Avril, à Nadhor, à Borj Erroumi, à Messaadine. Ils ont côtoyé les condamnés à mort, ils ont vu le visage hideux de la peine de mort. Je ne suis pas sûr qu'ils soient réellement en phase avec leur leader. Mais peuvent-ils le dire publiquement? J'ajoute que Rached Ghannouchi a la mémoire courte. Il a lui-même failli être condamné à mort par la Cour de sûreté de l'Etat, en 1987, alors que son dossier était vide. Il s'en était fallu d'un cheveu...

### Que répondriez-vous à ceux qui présentent la peine de mort comme une prescription religieuse? Un pays musulman comme la Tunisie peut-il envisager l'abolition de la peine de mort?

Il existe deux modèles, deux sources d'inspiration, aujourd'hui, pour les musulmans. Le premier modèle est le modèle saoudien, théocratique et médiéval, qui pratique les châtiments corporels, qui ampute, décapite et crucifie. L'autre modèle, c'est le modèle turc. Une démocratie musulmane moderne et qui respecte les droits de l'Homme. Je préfère regarder vers Ankara. Le Parlement turc a organisé un grand débat sur la peine de mort en 2004. La question a été mise au vote. Et la Turquie a aboli la peine de mort.

Les islamistes de l'AKP étaient majoritaires au Parlement. Qui peut prétendre sérieusement que les Turcs sont moins musulmans que les Tunisiens? Et qui peut prétendre que leurs dirigeants sont moins musulmans que les nôtres? Pourtant, ils ont aboli la peine de mort! L'abolition de la peine de mort n'est pas une question de religion. C'est un choix de civilisation.

### L'autre argument-clé de ceux qui militent en faveur du maintien de la peine de mort, c'est l'exemplarité et le caractère dissuasif de la sanction. Qu'avez-vous à leur répondre?

La crainte du châtiment arrête-t-elle la main du criminel? C'est une objection qu'on ne peut pas balayer d'un revers de la main. Essayons de raisonner sur la base de cas concrets. Le seul domaine où la peine de mort peut constituer un frein, c'est dans les cas d'enlèvement, de séquestration, de chantage suivi de mort. Le criminel est obligé de se poser la question car il sait ce qu'il risque. Mais, à ma connaissance, ce genre de cas est heureusement rarissime en Tunisie. Il n'existe pour ainsi dire pas. S'agissant des pédophiles et des malades sexuels, qui ne représentent qu'une infime minorité des condamnés tunisiens, l'argument de l'exemplarité de la peine de mort ne tient pas.

En effet, nous parlons de malades, de gens qui agissent sous l'effet de pulsions qui sont par définition impossibles à maîtriser. Donc, pour eux, la peine de mort ou la perpétuité, cela ne fait aucune différence. Rien ne peut les arrêter, car ils ne raisonnent pas, ils ne se maîtrisent pas. Ils

sont malades. La société doit s'en protéger, mais il existe des alternatives à la peine de mort. La réponse, c'est l'enfermement. Et un système de peines de sûreté incompressibles. Et s'ils doivent sortir un jour, après avoir purgé toute leur peine, il faut un suivi médico-judiciaire renforcé.

### Et pour le viol, qui fait débat aujourd'hui dans la société?

Le viol avec arme, sous la menace d'une arme est puni de mort dans le droit tunisien. Mais l'efficacité et le caractère dissuasif de la peine de mort sont très discutables. Nous avons interviewé deux jeunes condamnés à mort, mariés et pères de famille, qui venaient d'être condamnés pour viol. A chaque fois, c'étaient des viols en réunion et le passage à l'acte avait été favorisé par le phénomène de groupe. Ces deux condamnés ignoraient qu'un viol, dans ces circonstances, pouvait être puni de mort. Et même après avoir été jugés, ils restaient incrédules et s'estimaient victimes d'une forme d'injustice, d'acharnement. Je crois que la réponse la plus efficace se situe en amont, dans l'éducation. Notre société doit inculquer aux hommes le respect de la femme. C'est vrai du viol, c'est vrai aussi des crimes passionnels et des crimes d'honneur, qui n'ont pas disparu, loin de là. Mais ici aussi, on peut se poser la question de l'efficacité de la sanction. Car il s'agit de crimes impulsifs, de drames familiaux. Il y a rarement préméditation et préparation minutieusement organisée. Là encore, ce sont des crimes impulsifs. Cela ne donne pas de circonstances atténuantes à leurs auteurs, qui sont responsables de leurs actes. Mais ils n'auraient pas pu être arrêtés par l'idée de la sanction, car ils ne l'ont même pas envisagée au moment où ils ont commis l'irréparable, dans un coup de sang. Il en va de même du parricide et des meurtres commis sur des ascendants. Ils sont punis extrêmement sévèrement par les tribunaux. Le parricide reste «*le crime des crimes*». Mais là encore, on touche du doigt la misère humaine, le drame familial, qui relève d'une forme d'autodestruction. Est-ce que la peine capitale constitue un frein efficace? Encore une fois, non...

### Vous avez enquêté, pendant trois semaines, dans les prisons, rencontré et interviewé des condamnés à mort. Qui sont-ils, qu'ont-ils fait pour en arriver là?

Nous en avons interrogé plus d'une trentaine. Contrairement à l'idée commune, dans l'écrasante

# Offre PRIVILÈGES

Attijari bank s'engage



**Attijari bank** met à votre disposition une offre complète de produits et services qui s'adapte parfaitement à vos besoins et s'engage à vous offrir **une meilleure qualité de service.**



التجاري بنك  
**Attijari bank**

[www.attijaribank.com.tn](http://www.attijaribank.com.tn)

Vous allez changer d'avis sur la banque.

Rien ne vaut son chez soi au pays du soleil.



## Prêt Immobilier My Tunisia

La solution de financement  
en France de votre bien immobilier  
en Tunisie.

### TFBank-Siège Social

19, rue des Pyramides - 75001 Paris  
Tél. + 33 1 53 45 30 30  
contact@tfbank.fr

### TFBank-Succursale de Tunis

Angle Avenue Mohamed V - rue 8006  
Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère  
Tél. + 216 71 950 100  
agencedetunis@tfbank.fr

[www.tfbank.fr](http://www.tfbank.fr)

  
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.



D.R.

La photo de Lazhar Chraïï passant en revue ses fellaghas avant qu'ils ne déposent les armes, 16-12-1954, quelque part dans les maquis, région du Kef. Héros de la résistance, Lazhar Chraïï trempera dans la conjuration de décembre 1962, sera condamné à mort le 17 janvier 1963, et fusillé le 24, en compagnie de 9 coaccusés. On estime que la moitié des condamnations à mort exécutées depuis l'indépendance ont concerné des crimes politiques.

majorité des cas, ce ne sont ni des «aristocrates du crime», ni des pervers, ni des serial killers. Les repris de justice, c'est-à-dire les individus présentant des antécédents, sont en minorité. Nous n'avons pas vu des monstres. Nous avons vu de pauvres bougres, peu instruits, issus des classes populaires ou du sous-prolétariat. Les meurtres dont ils se sont rendus coupables sont crapuleux et sordides. Souvent, ils ont tué par impulsivité. Leurs crimes sont d'abord l'expression d'une violence latente, mal maîtrisée, endémique à la société, qui se développe sur le terreau de la misère, de l'ignorance, de l'exclusion géographique et sociale. C'est terrible à dire, mais les prisons renseignent bien mieux que toutes les enquêtes d'opinion sur l'état réel d'une société. La société tunisienne ne se porte pas bien. Nous avons observé des distorsions choquantes.

La justice tunisienne fonctionne comme une justice de classe. Le profil sociologique des condamnés à mort est terriblement homogène. J'espère que les chiffres que nous dévoilerons dans le livre susciteront un débat. Nous avons observé une deuxième distorsion, flagrante, mais plus inattendue, qui s'ajoute à la distorsion sociale : une distorsion régionale. Certains gouvernorats sont surreprésentés. Et, comme par hasard, ce sont les gouvernorats de l'Ouest et du Centre. Comme par hasard, ce sont les régions qui ont été l'épicentre

de la Révolution. Nous avons été choqués par la proportion des condamnés à mort originaires d'un gouvernorat en particulier. Est-ce que les conditions socioéconomiques, la pauvreté et la marginalisation suffisent à expliquer ce «résultat»? N'y a-t-il pas comme la réminiscence ou l'écho lointain d'une vieille opposition structurante entre une Tunisie littorale, citadine, «éduquée», et une autre Tunisie, la Tunisie des steppes et des tribus, «sauvage»? La géographie de la peine de mort nous amène à nous poser cette question. Est-ce que l'appartenance à une région plutôt qu'à une autre peut forcer la main de la justice à se montrer impitoyable?

#### Votre livre est donc aussi une critique du système judiciaire tunisien ?

Oui, absolument. Tout un pan de ce travail d'enquête déborde le cadre de la prison et de la peine de mort, il met à nu les mécanismes de la justice et de la pénalité en Tunisie. Les récits des condamnés à mort nous ont permis de cerner et documenter les dysfonctionnements de la police et de la justice en Tunisie. Je reste aimable en parlant des dysfonctionnements policiers, car en réalité, je veux parler de la torture, pratiquée avec une sauvagerie et une bestialité hallucinantes pendant les interrogatoires. Elle n'était pas le terrible privilège des prisonniers politiques islamistes, mais le lot commun des justiciables accusés de

crimes graves, et ce depuis des décennies. Les défaillances se situent à tous les niveaux de la chaîne du droit : l'interrogatoire, l'instruction, le procès. Elles continuent. Le doute fonctionne rarement au profit de l'accusé. Il faut mener une réflexion d'ensemble sur le fonctionnement du système judiciaire et les moyens matériels et humains qu'on lui alloue, qui sont très insuffisants. Cette remise à plat ne peut attendre, car l'exigence de dignité passe d'abord par la justice. La justice, c'est le baromètre d'une société. Je le répète, tous les acteurs de la chaîne du droit sont concernés et tous devraient faire leur examen de conscience. Y compris les avocats, qui font rarement ce qu'il faut pour bien défendre leurs clients. En Tunisie, les plus pauvres, ceux qui risquent le plus gros, sont les moins bien défendus...

#### Vous laissez entendre qu'il y a des erreurs judiciaires, des condamnés à mort par erreur ?

Il y en a, et certainement plus qu'on n'imagine. Qu'il y ait des erreurs judiciaires, c'est tragiquement normal, car aucune justice n'est infaillible, dans aucun pays. Ce qui est plus inquiétant, c'est la proportion d'erreurs. Je pense que nous avons une proportion à deux chiffres. Nous avons rencontré beaucoup de condamnés à mort qui protestaient de leur innocence. Un condamné à mort qui a été gracié et libéré le 14 janvier 2013 a passé plus de 26 ans en prison. Il a enduré les pires sévices, sa vie a été anéantie. Il n'a cessé de clamer son innocence. Et il l'était probablement. Un autre ex-condamné à mort, Maher M., a été jugé et condamné en 2004 pour homicide. En 2012, un détenu, qui était enfermé avec lui à la Mornaguia, qui purgeait une peine légère pour des délits mineurs, a consommé des psychotropes. Il s'est mis à se vanter devant ses camarades de cellules, en expliquant qu'il avait commis un crime et fait condamner à mort un innocent. Il a livré des détails qui l'ont confondu. Une procédure de révision a été ouverte. Les témoins qui avaient accusé Maher M. se sont rétractés. Maher M. a été victime d'une machination. Il avait un contentieux avec les policiers de la brigade de Sakiet Ezzit, à Sfax. On lui a fait porter le chapeau pour un meurtre qu'il n'avait pas commis. Et on l'a condamné à mort. C'est un cas extrême. Mais il donne à réfléchir. Si on avait continué à exécuter les condamnés à mort, Maher M. aurait été pendu...

## La Tunisie en vedette au Congrès mondial de Madrid sur la peine de mort

La mission d'enquête d'Ensemble Contre la Peine de Mort (Samy Ghorbal, Hela Ammar, Hayet Ouertani, Olfa Riahi) s'est déroulée en décembre 2012. ECPM a travaillé en partenariat avec l'AISPP, l'Association internationale de soutien aux prisonniers politiques, qui a grandement facilité l'accès au terrain et l'obtention des autorisations administratives. Cette mission est une première du genre dans un pays arabe. Ses conclusions seront présentées, du 12 au 14 juin 2013, au 5<sup>ème</sup> congrès mondial sur la peine de mort, à Madrid. «Au départ, nous devions rédiger un rapport», raconte Samy Ghorbal, mais très vite, nous avons compris qu'il y avait matière à faire un livre. Il n'existe aucun ouvrage sur le sujet, ni en Tunisie ni ailleurs au Maghreb. Cérès Editions s'est associée à ECPM pour coéditer cette enquête qui fera date. La peine de mort reste un angle mort de notre mémoire collective, il y avait urgence à l'aborder en lui donnant une profondeur historique».

Le lancement est prévu pour le 25 mai à Tunis. «Nous tenions à ce que le livre soit présenté en Tunisie en avant-première, en prélude au Congrès de Madrid, car il est d'abord destiné au public tunisien. C'est un livre qui comporte une part de subjectivité. Mais ce n'est ni un manifeste ni une œuvre militante. C'est un travail citoyen, un témoignage sur l'état de la société et les dysfonctionnements du système judiciaire tunisien». Une édition en arabe est en préparation, et elle pourrait sortir en octobre, toujours chez Cérès...





## Am Hassen sera-t-il le dernier bourreau?

**A** 55 ans, il vient juste de prendre sa retraite comme le lui accorde le statut des services pénitentiaires. Il ne boit pas, ne fume pas, mais...pend. Am Hassen, lieutenant 2 galons, est le dernier bourreau de la République et espère le rester à jamais. Derrière sa grande carrure (1m96 et plus de 110 kg), au crâne souvent rasé à zéro, sa tenue de combat et ses brodequins, se cache en fait un cœur tendre et une âme compatissante. En 32 ans de service dont 17 ans au quartier haute sécurité (QHS) à la prison de Tunis puis à celle de la Mornaguia, les fameux «silouns», il aura tout vu, tout vécu. A lui seul, il avait procédé depuis 1990, à six exécutions par pendaison. La toute première, le 17 novembre 1990, a été celle du tueur en série de Nabeul, Naceur Damergi (lire encadré), la dernière, le 9 octobre 1991, a été celle des auteurs de l'attaque contre le local du RCD, à Bab Souika. Mais au côté de son mentor qui lui avait appris le métier, Am Ahmed, il avait déjà participé à nombre d'autres. Pour ceux qui étaient condamnés par le tribunal militaire à la peine capitale, l'exécution était assurée par un peloton et se faisait par balles. Souvent, en tant que surveillant au QHS, il devait y assister.

Comment devient-on bourreau de la République en Tunisie ? Et quels souvenirs garde aujourd'hui encore Am Hassen des couloirs de la mort ? Récit exclusif pour *Leaders*.

Son père a dû quitter la petite «sénia» familiale d'El Koukba, près de Bir Drassen, au cœur du Cap Bon, pour s'installer à Tunis à la recherche d'un emploi dans le bâtiment et s'établira à Ras Tabia. La famille est nombreuse: 13 enfants, 8 garçons et 5 filles et la vie est difficile. Très jeune alors, Am Hassen, cadet de la fratrie, s'adonna durant les vacances à de petits boulots, pour aider son père à nourrir la famille, puis sera contraint de quitter l'école. Il postula à deux concours : à la Garde nationale et aux services pénitentiaires. Admis aux deux, sa grande carrure étant son meilleur atout, il préférera ces derniers, pour éviter des affectations loin de sa famille. Après une courte formation, il ira dès 1981 à la prison civile de Tunis, alors au boulevard du 9 Avril, puis à celles de la Rabta, Mornag, successivement Zaghouan et Naassen (centre de rééducation), avant de revenir au 9 Avril, puis, après sa fermeture ( le 9 septembre 2006), à la Mornaguia.

Lorsqu'on lui proposa de travailler dans le quartier haute sécurité, très peu prisé par les agents en raison de son cadre sinistre et ses multiples contraintes, il acceptera immédiatement, espérant y gagner en expérience et pouvoir ainsi être maintenu à Tunis. Pris en main par ses aînés, feu Haj Jedjedi Aloui et Amor Kéfi, il apprendra petit à petit les ficelles du métier et surtout comment se comporter avec les détenus très spéciaux. Composé de 18 cellules, pour la plupart individuelles, qui seront portées par la suite à 27, le QHS (aussi appelé le pavillon cellulaire) accueille des détenus politiques de haut rang, des malades mentaux spéciaux, de redoutables grands bandits, des djihadistes, des détenus écopant de quelques jours de peine disciplinaire et des condamnés à mort. Ces derniers ne devaient pas y rester longtemps. Au bout d'un mois à 45 jours après la prononciation de leur peine et l'épuisement des recours gracieux, ils sont exécutés.

#### **Des conditions inhumaines heureusement légèrement améliorées**

Dans la plupart des cas, l'isolement est total et les conditions drastiques. Chaque détenu a juste droit à deux promenades par jour de 10 minutes seulement chacune, l'une le matin et l'autre, l'après-midi, le temps de laver ses deux gamelles, de se dégourdir les jambes dans la cour et de fumer deux cigarettes. Pour les condamnés à mort, les restrictions étaient inimaginables. Pas de droit à la visite des parents, au courrier,

au panier, aux journaux, à la radio, au matelas, chaussettes, slip, tricot de corps, chaussures. Juste la tenue pénale composée d'un pantalon et d'une veste, une paire de pantoufle et deux couvertures sans rebords, hiver comme été.

Un à un, Am Hassen les sort dans la cour. A chaque condamné à mort, il remet une première, puis une deuxième cigarette, écrasera lui-même les mégots pour éviter tout risque d'incendie. A ceux qui préfèrent le tabac en poudre (*neffa*), il tendra deux fois un petit boîtier dont il a la charge. Les cellules sont dotées de deux portières : la première avec des grilles et la seconde épaisse et blindée. Le soir, les détenus sont enchaînés par les pieds et dans les cas particulièrement dangereux où deux détenus sont dans la même cellule, on attache aussi une main.

Les chaînes, qui faisaient partie du régime carcéral des condamnés à mort, ont disparu plus de quatre ans après les dernières exécutions, fin 1995, date à laquelle on a procédé aux premiers regroupements de détenus. Parfois, grâce à la générosité des uns et des autres, un fruit, un plat ou une friandise sont offerts. Les conditions se sont légèrement améliorées et ce n'est qu'au lendemain de la révolution que le ministre de la Justice, Lazhar Karoui Chebbi, ancien bâtonnier, décida de mesures plus humaines: droit de visite, de correspondance, de panier, de mandat, etc. Pour les autres détenus politiques, parfois ils sont rassemblés dans une même chambre, ce qui réduit un peu les souffrances d'isolement.

#### **De grandes vedettes**

En 17 ans, Am Hassen a «accueilli de grandes vedettes». D'abord, d'illustres dirigeants islamistes : Rached Ghannouchi, Hamadi Jebali, Ali Laârayedh, Noureddine Behiri, Samir Dilou, Sadok Chourou, Habib Ellouz, Sayed Ferjani et bien d'autres. D'autres militants, notamment Moncef Marzouki et Hama Hammami, des extrémistes extradés, tels qu'Abou Yadh, les «barons du crime» et tous les condamnés à mort. L'objectif principal, pour lui, c'est que tout se passe bien sans le moindre incident et pour cela, il faut être un fin psychologue, toujours aux aguets, mais attentionné, en essayant de tisser de bonnes relations de confiance et de respect, sans jamais faillir au règlement. Assis sur une chaise dans la cour de promenade, il sort le petit Livre Saint qu'il garde dans sa poche, pour en lire silencieusement quelques versets.

Souvent, la conversation se limite au football et lorsqu'un détenu s'épanche sur son histoire, il se contente de l'écouter avec compassion, sans jamais aller plus loin. Puis, une fois le travail terminé, Am Hassen rentre chez lui, érigeant ainsi une barrière entre sa vie familiale et sa vie professionnelle.

#### **La nuit de l'exécution**

Le plus dur pour lui, c'est l'exécution de la peine de mort. La charge était confiée pour une longue période à Am Ahmed. Poinçonneur de son état à la Société nationale du transport, il faisait ainsi des extras à la prison civile de Tunis. Un jour, on a proposé à Am Hassen, alors tout jeune, de l'assister, du début jusqu'à la fin. Il ira alors avec lui chercher la corde auprès d'un cordelier établi à Beb Mnara, apprendra à confectionner le nœud, à préparer le bandeau pour les yeux et la cagoule pour la tête, à vérifier l'échafaudage installé sur un terrain en haut de la prison, nettoyer le bureau du juge et préparer le condamné à mort sans susciter chez lui la moindre suspicion. Entre deux exécutions, ce bureau reste toujours fermé et il faudrait donc l'aérer et y passer un bon coup de ménage.

Avec l'âge, Am Ahmed commençait à montrer des signes de lassitude. Par conséquent, il lui fallait un remplaçant. L'administration ne pouvait alors trouver meilleur successeur que son assistant, Am Hassen. Lorsqu'il est convoqué par le directeur général pour lui proposer la charge (*la kourda*), il ne pouvait qu'accepter, d'autant plus qu'il pouvait gagner une petite indemnité (20 D par exécution) qui lui permettait d'améliorer son maigre salaire.

Marié et père de quatre enfants dont aujourd'hui deux étudiantes, il trimait fort pour les siens. L'indemnité finira par être portée à 150 D, mais en raison de formalités administratives au ministère de la Justice, il n'a pu en toucher la dernière tranche pour les cinq dernières exécutions.

Souvent, c'est la veille que le directeur de la prison le prévient d'une exécution. Alors, il sait ce qu'il a à faire. Tôt le matin, il s'arrange pour amener le condamné à mort à se faire raser la barbe et, l'après-midi, à prendre une bonne douche. Sans s'apercevoir de cette préparation, celui-ci y voit une marque d'attention. Le soir, au moment du verrouillage des portes, Am Hassen ferme bien

la première porte en grilles et fait semblant de fermer la seconde, blindée, en faisant le même double clic, mais en fait celui de la fermeture et celui de l'ouverture. Ainsi ce sera plus facile le moment venu et ça ne fera pas beaucoup de bruit.

Une fois le juge arrivé à la prison et installé au bureau qui lui est affecté, Am Hassen part avec deux autres collègues chercher le condamné à mort. Certains finissent par éclater en sanglots ou piquer une crise, d'autres se soumettent en psalmodiant des versets du Coran, mais rares sont ceux qui essaient de proclamer leur innocence. Parfois, des scènes cocasses s'invitent dans ces moments chargés d'émotion, comme ce fut le cas avec le tueur de Nabeul.

Sa mission accomplie, Am Hassen rentre à la maison gardant pour lui le secret total. Avant de reprendre son travail, sans rien laisser transparaître. Depuis plus de 20 ans, aucune exécution n'a été effectuée, à son grand bonheur. Après la révolution, des grâces ont été accordées à des dizaines de condamnés à mort dont la peine a été commuée en perpétuité. Son vœu le plus cher est de voir la criminalité régresser, ce qui est essentiel. Quant à la peine de mort en elle-même, il y pense toujours en se demandant par quoi la remplacer afin de renforcer la dissuasion.

Lorsque Am Hassen a été convoqué par le directeur général pour lui proposer la charge (la kourda), il ne pouvait qu'accepter, d'autant plus qu'il pouvait gagner une petite indemnité (20 D par exécution) qui lui permettait d'améliorer son maigre salaire.

## Comment a été pendu le tueur en série de Nabeul

*«Lorsque nous avons ouvert la porte de sa cellule et nous nous sommes mis à trois sur lui pour lui mettre les mains derrière le dos et lui passer les menottes, Naceur Damergi, le tueur en série de Nabeul, était pris de surprise. Mais, rapidement, il a réalisé ce qui devait lui arriver, se souvient Am Hassen. En le soulevant, il avait les jambes qui flottaient et s'est mis à répéter sans cesse: Que Dieu me pardonne. Nous l'amenons au bureau du juge. Celui-ci était assis derrière son bureau accompagné de deux autres magistrats et d'un officier municipal d'Etat civil. Un imam et un médecin se tenaient prêts, tout comme le directeur de la prison, le directeur général des services pénitentiaires et une équipe dépêchée de l'hôpital pour recueillir la dépouille».*

Le magistrat commence par demander au condamné à mort de décliner son identité puis lui rappelle la sentence prononcée à son encontre, suite à ses 13 assassinats reconnus, avant de lui demander ses dernières volontés. Et là, nous assistons à une scène hilarante. Damergi dira : *«Je demande au Bon Dieu de me pardonner»*. Ce à quoi le magistrat répond, sur un ton pince-sans-rigue: *«Vous allez à sa rencontre, arrangez-vous directement avec Lui !»*. Abasourdi par la réplique, le condamné à mort me regarde et me dit : *«Voulez-vous que je lui manque de respect?»* Puis se reprend. Il demande à boire. D'une seule gorgée, il vide toute une grande carafe d'eau, puis se met à fumer une dernière cigarette.

### Exécution !

Avec mes deux autres collègues, je le conduis vers l'échafaudage, lui met un bandeau sur les yeux et une cagoule sur la tête, avant de lui passer la corde autour du cou. Il est 3h15 du matin. Un grand silence enveloppe la cour de la prison. L'émotion est vive. De loin, j'entends les rugissements des lions en cage au zoo du Belvédère. Le signal est donné. J'actionne. La trappe s'ouvre.

*D'habitude, il faut compter 4 à 5 minutes pour que le pendu rende l'âme. Le médecin lui tâte le pouls. Dix minutes passent, le cœur bat encore. Le médecin me regarde comme pour demander s'il va falloir recommencer. A la treizième minute, il passe à trépas. Comme si le Bon Dieu lui a déjà fait subir, minute par minute, chacun de ses treize abominables crimes.*

*Je monte sur une échelle spéciale pour desserrer et retirer la corde qui lui était mise autour du cou, récupérer le cadavre sur mes épaules et le descendre. Je le mets sur un brancard et l'équipe de l'hôpital l'emmènera alors à la morgue. On me rapportera que lorsqu'il devait être inhumé au carré des étrangers (Jabbanet el Ghorba) au cimetière du Jellaz, il a tellement plu ce jour-là que la tombe creusée pour lui était inondée. Certains y ont vu signe du destin. Le Bon Dieu refusait de l'accueillir déjà sous terre, y ont vu certains.*

*La voiture de service me ramène chez moi. Je fais mes ablutions et mes prières du matin et m'endort. Vers 8h30, on frappe à la porte, ce qui est inhabituel à cette heure-ci. C'est une voisine qui vient nous annoncer, comme pour nous rassurer, la pendaison du tueur en série de Nabeul. Elle venait de l'apprendre à la radio, car un communiqué était toujours publié après chaque exécution. Elle savait que je travaillais aux services pénitentiaires, mais ignorait tout de ma fonction exacte. Comme tous les miens ».*



[contact@alice.com.tn](mailto:contact@alice.com.tn)

5 Impasse Tarak Ibn Zied  
1082 Mutuelleville - TUNIS  
Tél. : +216 71 840 282  
Fax : +216 71 840 283

## **“Vous pouvez maintenant regagner une activité normale.”**

Il n'y est pas question de lapin blanc, ni de chapelier  
fou, mais d'une équipe fiable et déterminée à réussir  
vos événements.  
Nos prestations en terme de conseil,  
création et accompagnement sur site de vos évène-  
ments, faciliteront l'organisation de vos séminaires,  
congrès, lancements de produits, anniversaires de  
société, team building, incentives...

**\*** Bienvenue dans le monde d'Alice !

[www.alice.com.tn](http://www.alice.com.tn) **\***

Nous vous ferons très vite oublier  
vos mauvaises rencontres.

STRAT&GO

Ouverture  
de nos nouveaux  
centres d'expertise  
automobile  
de **Tunis**  
et **Sfax**

Centre d'expertise automobile de Tunis : Immeuble Assurances BIAT,  
Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, Lac II - 1053 Les Berges du Lac  
Tél. : 71 197 866 - Fax : 71 197 867 - Mail: [centre.lac2@assurancesbiat.com.tn](mailto:centre.lac2@assurancesbiat.com.tn)

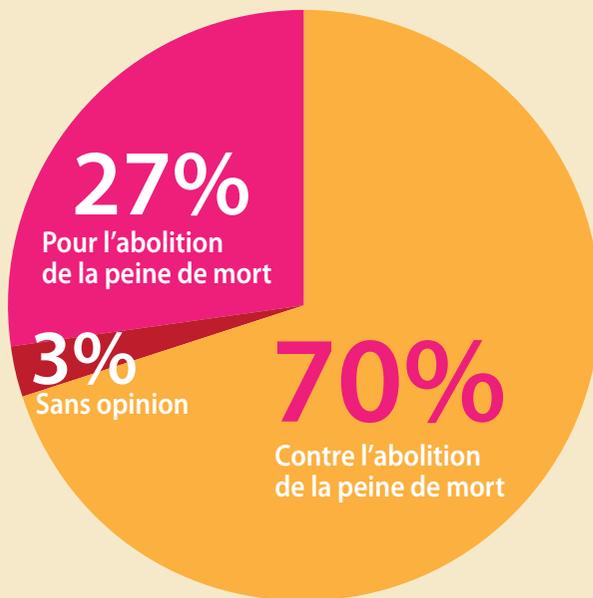
Centre d'expertise automobile de Sfax : Immeuble Les Parfums  
de Gremda Km2 - Route de Gremda - 3000 - Sfax - Tél. : 74 618 111  
Fax: 74 618 211 - Mail : [centre.sfax@assurancesbiat.com.tn](mailto:centre.sfax@assurancesbiat.com.tn)



ASSURANCES BIAT

# Sondage d'opinion exclusif *Leaders* – 3 C Etudes

## 70% des Tunisiens sont pour le maintien de la peine de mort



70% des Tunisiens se sont déclarés contre l'abolition de la peine de mort et attachés à son maintien, révèle une enquête d'opinion exclusive réalisée le mois derniers pour *Leaders*, par 3C Etudes. Ce même sondage, le premier du genre effectué sur la question en Tunisie, indique que 27% seulement des personnes interrogées sont favorables à l'abolition et 3% ne se prononcent pas. Selon la répartition par milieu d'habitation, ces mêmes indicateurs montrent que 74% sont pour la peine de mort et 24% contre en milieu communal, alors qu'en milieu non communal, le taux des citoyens favorables au maintien de la peine capitale baisse à 61% et ceux des abolitionnistes augmente à hauteur de 35%. Par genre, ce sont les hommes qui sont les plus opposés à l'abolition, représentant 74% des personnes interrogées, alors que les femmes ne sont

qu'au taux de 66%. Les résultats par tranche d'âge laissent apparaître un pic de 84% des opposants à l'abolition âgés entre 25 et 34 ans et de 80% parmi les personnes âgées entre 45 et 59 ans. Le taux le plus faible est de 36% et se trouve chez les personnes âgées de 75 ans et plus. La répartition par catégorie socioprofessionnelle nous livre des données significatives. C'est ainsi que ceux qui sont contre l'abolition représentent 85% des cadres supérieurs, 83% des cadres moyens, 79% des employés dans les ventes et services, 73% des artisans et ouvriers, 54% des agriculteurs et travailleurs agricoles, 80% des chômeurs, 65% des élèves et étudiants et 68% des retraités, femmes au foyer et inoccupés.

Pour ce qui est des régions, les personnes interrogées qui s'opposent à l'abolition de la peine de mort se trouvent à 80% dans le Nord-Est, 62% dans le Nord-Ouest, 71% au Sahel, 72% à Sfax, 68% dans le Centre-Ouest, 69% dans le Sud-Est et 66% dans le Sud-Ouest. Lorsqu'on demande à ceux qui se sont déclarés opposés à l'abolition de la peine capitale pour quel type de crimes ils tiennent le plus à son application, ils citent à 86% le viol et 80% l'homicide volontaire prémédité. En troisième position vient la trahison de la patrie, pour 9% des enquêtés concernés.

Par rapport à l'ensemble de la population interrogée parmi les Tunisiens âgés de 15 ans et plus, 60% des personnes sont pour le maintien de la peine de mort dans le cas de viol et 56% dans le cas d'homicide volontaire prémédité. A titre de comparaison, en France, au lendemain du vote de la loi d'abolition du 9 octobre 1981, un sondage

publié par le *Figaro* indiquait que 63 % des Français étaient pour le maintien de la peine de mort. Tout récemment, selon une étude IFOP de 2011, 63 % des Français seraient favorables à ce que cette question de la peine de mort - entre autres - fasse l'objet d'un référendum.

### Fiche technique

Sondage réalisé par téléphone en CATI (Computer Assisted Telephony Interviewing) sur téléphone fixe à 50% et sur téléphone mobile à 50%. Le recueil de données a été réalisé du 19 au 22 avril 2013.

Echantillon de 918 individus représentatifs de la population tunisienne âgée de 15 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas respectant le poids des 5 variables de contrôle suivantes : âge, genre, région, milieu d'habitation et catégorie socioprofessionnelle.

A noter que c'est la première fois que 3C Etudes accepte de révéler, et en exclusivité pour *Leaders*, la définition des catégories socioprofessionnelles qu'il respecte dans tous ses sondages. S'y conformer, en plus des 4 autres variables de contrôle, confère au sondage la faculté de généraliser les résultats à l'ensemble de la population.



# Peine de mort

## Leurs positions

**Moncef Marzouki**  
Président de la République provisoire



«Pour la peine de mort, la Tunisie est un pays abolitionniste de facto : l'une de mes premières décisions en tant que Président a été de commuer la peine de deux cents condamnés à mort en prison à vie, et personne n'a protesté. On se trouve dans cette

situation particulière où les islamistes maintiennent leur point de vue en faveur de la peine capitale, mais admettent qu'elle ne s'applique pas.

Lorsque j'étais président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, j'avais déjà pu constater à quel point ma conviction n'était pas en phase avec l'ensemble de la société sur ce sujet. Un homme de la ville de Nabeul avait commis le pire crime possible, en violant et en assassinant treize enfants. Il avait été arrêté puis condamné à mort. La plupart des membres de la LTDH préféreraient garder le silence, parce que le pays entier réclamait sa mort. Mais j'ai choisi de porter mon désaccord sur la place publique.

Dans la plupart des cas, ai-je alors avancé, la peine de mort était appliquée contre des adversaires politiques et, même s'il s'agissait cette fois d'un vrai criminel à mettre hors d'état de nuire, il n'était pas possible de la justifier : sans compter les possibles erreurs judiciaires qui devraient à elles seules motiver l'abolition de la peine capitale, il est avéré que celles-ci n'a jamais permis de dissuader les criminels. Le raisonnement était imparable, mais la tension a été terrible. Des gens m'ont craché dessus dans la rue, parce qu'ils estimaient que je défendais un violeur et un assassin.

Je continue à dire aujourd'hui à mes partenaires d'Ennahdha que l'abolition de la peine de mort est nécessaire même si la société n'est pas encore prête pour qu'on l'inscrive dans la loi.

In *L'Invention d'une démocratie - Les leçons de l'expérience tunisienne*, La Découverte, 2013

**Rached Ghannouchi**  
Président d'Ennahdha



«Une âme pour une âme. Et celui qui menace la vie d'autrui doit savoir que sa vie est aussi menacée».

Avril 2013, sur France 24

**Nadia Chaabâne**  
Elue d'Al Massar à l'Assemblée nationale constituante



«Nous devons rompre avec cette pratique barbare, pour nous mettre en conformité avec les conventions internationales ratifiées par la Tunisie, avec les principes d'une civilisation moderne, pour devenir le premier pays arabe à abolir la peine capitale».

**Saadeddine Zmerli**  
Ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme



«Militant des droits de l'Homme, je suis contre la peine de mort, un acte profondément inhumain. La peine de mort n'a jamais eu un rôle dissuasif. Le taux de meurtriers est le même dans les pays qui l'ont abolie et ceux qui continuent à la pratiquer. L'abolition de la peine

de mort évite d'envoyer des innocents à la mort en cas d'erreur judiciaire. Les condamnés à la peine de mort pourraient être utilisés en ayant un rôle productif afin de ne pas être à la charge de la société. Garder en vie un meurtrier peut fournir des informations susceptibles de déjouer des actions dangereuses.»



# COTUNACE

La Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur



Le monde à votre portée... nous vous l'assurons

La COTUNACE soutient votre développement à l'international  
et lance pour la **première** fois en Tunisie

## L'Assurance des **INVESTISSEMENTS A L'ETRANGER**

- **Destinée** aux entreprises tunisiennes qui réalisent à l'étranger un investissement commercial, industriel, ou de services
- **Protège** les capitaux investis et les bénéfices attendus
- **Couvre** les risques de confiscation, expropriation, non transfert, rupture de contrat, guerre, émeute... qui peuvent se réaliser dans le pays de l'investissement



Tunis  
Tél. : (216) 71 908 600  
Fax : (216) 71 909 439

Sousse  
Tél. : (216) 73 220 609 / 610  
Fax : (216) 73 220 611

[www.cotunace.com.tn](http://www.cotunace.com.tn)

[info@cotunace.com.tn](mailto:info@cotunace.com.tn)



Sfax  
Tél. : (216) 74 417 777 / 778  
Fax : (216) 74 417 770

# La 1<sup>ère</sup> gamme complète d'assurance Santé Individuelle

**SAHATY** |  
International

## Votre santé est assurée où que vous soyez

- **Une couverture complète**  
en Tunisie et à l'étranger
- **Une haute qualité de gestion**  
(un service de prise en charge hospitalier à l'étranger  
7j/7 et 24h/24)
- **De nombreux services associés**  
(accès à un extranet client, carte d'adhérent...)
- **Pour un particulier, une famille ou personne morale** (entreprise, association...)
- **Une facilité de paiement :**  
Annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel

**SAHATY**

## Une complémentaire santé adaptée à votre situation

- **Vos garanties "sur mesures" :**  
Célibataire, Famille niveau 1 et 2
- **Un service de qualité :**  
Vous êtes remboursés avant une semaine
- **Une couverture pour tous :**  
Salariés, indépendants ou inactifs
- **Un tarif avantageux :** Bénéficiez d'un tarif collectif
- **Une facilité de paiement :**  
Annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel
- **Un professionnalisme prouvé :**  
un assureur sûr et disponible

Immeuble CARTE Lot BC4  
Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie  
Fax : +216 71 184 179



Tél : +216 71 184 143  
marketing@carte.com.tn  
www.carte.tn

## Lazhar Karoui Chebbi

### Ancien ministre de la Justice, ancien bâtonnier des avocats



*La peine capitale continue de faire débat entre juristes et sociologues. Certains estiment qu'il est obligatoire de l'appliquer toutes les fois qu'un jugement irrévocable a été prononcé, puisque le but de la peine est la dissuasion non seulement du coupable mais aussi des autres qui pourraient être tentés de commettre le même forfait. Etant entendu*

*que le châtimement constitue l'un des moyens permettant l'instauration de la sécurité dans les sociétés.*

*D'autres plaident en faveur de sa non-application, arguant du fait qu'elle s'oppose au droit à la vie et ne dissuade en fait que le coupable une fois exécuté.*

*Chacun de deux groupes a ses propres arguments que cette tribune ne permet pas de passer en revue.*

*Je suis personnellement en faveur du maintien de la peine de mort pour les coupables contre lesquels elle a été prononcée suite à la confirmation de la perpétration de crimes épouvantables tels que l'homicide volontaire avec préméditation, ou le meurtre d'ascendants ou l'assassinat suite à un autre crime concomitant ou encore les viols.*

*Mais, je suis pour l'abolition de la peine capitale et sa commutation en prison à perpétuité pour les crimes à mobile politique, comme cela s'était passé il y a quelques années dans certains pays, parce que le coupable considère que, ce faisant, il agit contre l'injustice et la dictature. Quoi qu'il en soit, la peine de mort est la plus élevée dans la hiérarchie des peines et ses conséquences sont irrattrapables puisqu'elle ôte à l'homme la vie, ce don de Dieu.*

*Tout cela ne saurait cependant justifier son abolition dans les crimes de droit commun susmentionnés, dans la mesure où ces crimes représentent la remise en cause de la sécurité générale et de la stabilité des sociétés.*

## Imed Daimi

### Secrétaire général du Congrès pour la République



*La peine de mort est un dossier très complexe du fait de ses ramifications tant philosophiques que politiques dans le sens général du terme; la politique n'étant pas autre chose que l'art de gérer les affaires de la Cité dans sa diversité ? De par le monde, ce sujet a suscité des divergences, et continue à le faire, au sein même des familles de pensées, pour ne pas*

*parler des écoles idéologiques opposées. En Tunisie, pays où les affaires publiques et les « grands débats » qui concernent les orientations politiques de la société dans son ensemble ont été toujours refoulés, et dans les meilleurs*

*des cas expédiés aux cercles restreints de débat entre « initiés-illuminés », la question de la peine de mort n'a jamais fait l'objet d'un débat public engageant toute la société tunisienne.*

*Prenant acte du constat d'absence de débat public sur la question de la peine de mort, et partant d'une profonde conviction que seule la dialectique entre dynamique sociale et institutions législatives de l'Etat est capable de refléter fidèlement l'esprit d'une nation et les idéaux qui l'animent, le CPR pense que la peine de mort ne peut pas être l'apanage des systèmes idéologiques tout faits ou des calculs politiques très temporaires. Au contraire, ce sujet dont les contours dépassent les vérités figées et les moules philosophiques ne peut être traité que dans le cadre d'un débat démocratique qui implique toutes les forces vives du pays et de la société. Par ailleurs, de par sa vocation méta-idéologique, le CPR renferme autant de positions sur ce sujet que de militants qui le composent et qui font sa principale richesse, soit la grande diversité synonyme de débat et d'échange. Cependant, ce qui est sûr, c'est que ses militants sont unanimes sur le refus catégorique de cette peine dans les affaires politiques, d'opinion ou de croyance.*

*D'un autre côté, il serait utile de rappeler que depuis son accès au poste de président de la République, le Dr Mohamed Moncef Marzouki, président d'honneur de notre parti, a pris soin de transformer toutes les sentences à la peine capitale en d'autres peines de réclusion. Auparavant, nous avons appelé à un moratoire sur la peine capitale afin de permettre le débat libre autour du sujet et de dégager la voie vers une prise de position engageant toute la société tunisienne. Bien évidemment, ceci était vain sous une dictature qui accaparait en même temps la réflexion que l'action au nom et à la place du peuple. Aujourd'hui, les horizons très vastes ouverts par la Révolution de la Dignité permettent au peuple tunisien, devenu libre de prendre en main son propre destin, d'ouvrir le débat public sur la peine capitale et d'exprimer sa position là-dessus, une position qui sera certainement à l'image de son esprit collectif, authentique et moderne.*

## Ahlem Belhadj

### Pédopsychiatre, présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates



*Je suis contre la peine de mort pour plusieurs raisons :*

- 1. L'humanité a atteint une étape de son évolution lui permettant de régler ses différends sans avoir recours à la violence. La violence suprême étant celle qui donne la mort*
- 2. Le droit à la vie est un droit humain fondamental*
- 3. Tuer un être humain indépendamment du motif est un acte barbare inadmissible*
- 4. La faute est humaine par excellence. Le jugement est le fruit d'un travail humain qui peut être défaillant. La peine de mort est irréversible*
- 5. L'être humain est également façonné par son environnement. Un emprisonnement associé à des mesures de réhabilitation, de rééducation et de prise en charge peut changer des criminels avérés*
- 6. Je ne peux admettre l'idée qu'un être humain puisse se donner le droit d'ôter la vie à son prochain.*



## Cheikh Othman Battikh Mufti de la République

Le Mufti de la République, Cheikh Othman Battikh, a bien voulu répondre à la question de *Leaders* sur l'abolition ou le maintien de la peine de mort et pour quelles raisons, en nous adressant le texte suivant. Pour ne pas trahir sa pensée, nous avons préféré l'insérer dans sa version originale, en langue arabe. Il y explique les fondements religieux de l'institution de la peine capitale, tout en faisant remarquer qu'il est loisible aux héritiers de la victime (ou à celle-ci si elle peut l'exprimer avant de rendre l'âme) d'accorder leur pardon et de se contenter d'une *diyya* (une contrepartie financière).

### بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَالصَّلَاةِ وَالسَّلَامِ عَلَى أَشْرَفِ الْمُرْسَلِينَ

العقوبة في الإسلام لها نظامها الخاص وهي زواجر وجوابر، ومنها ما هو حدود ومنها ما هو قصاص، والعقوبات محددة بالشرع وتكون على السرقة والزنى والأعتاب والحراة ولا يجوز التنازل عنها، وأما القصاص فهو مقابل قتل النفس بغير حق.

وهناك عقوبات غير محددة تتعلق ببقية الجرائم والمخالفات، وهذه العقوبات موكولة في تحديدها إلى أولي الأمر أي الدولة بلغة العصر وتعرف بالأحكام التعزيرية، وللقاضي الاجتهاد في ذلك كجرائم الغش والتدليس والتطفيف في الكيل، والاجتهاد فيها بحسب كل حالة وملابساتها وبحسب حال مرتكب مثل هذه الجرائم.

ثم إن مقصد الإسلام هو إصلاح المنحرفين وكل من يخطئ مع قبول توبة التائب والعفو عند المقدرة اعتمادا على قاعدة درء الحدود بالشبهات ومقولة لأن يخطئ القاضي في العفو خير من أن يخطئ في العقوبة، فليس الغاية من العقوبة التشفي والانتقام بل الرحمة والرفق والتماس العذر واستتباب الأمن والعدل وكف الأذى عن الناس.

هذه بصفة عامة نظرة الإسلام الشرعية وحكمته وغايته من تشريع العقاب وهو بين العفو عن المسيء إذا اقتضت الحكمة ذلك وبين تنفيذ العقوبة والصرامة إزاء خطورة الجرم وأثره في المجتمع.

بقيت عقوبة الإعدام فهي قصاص يغلب فيها حق الفرد على حق المجتمع وتعتبر هذه العقوبة جزاء مقابلا لقتل النفس ظلما وعدوانا بغير نفس، فهي جريمة شنعاء تدل على وحشية القاتل ونفسيته العدوانية وشراسة طبعه لذلك شنع الله على قتل النفس عمدا بقوله تعالى في سورة النساء «وما كان لمؤمن أن يقتل مؤمنا إلا خطأ» (النساء 45) ثم يقول بعد ذلك «ومن يقتل مؤمنا متعمدا فجزاؤه جهنم خالدا فيها وغضب الله عليه ولعنه وأعد له عذابا عظيما».

وعقوبة قتل النفس عمدا هو القصاص لقوله تعالى في سورة البقرة 177 - 178 «يا أيها الذين آمنوا كتب عليكم القصاص في القتلى الحر بالحر والعبد بالعبد والأثى بالأثى فمن عفي له من أخيه شيء فاتباع بالمعروف وأداء إليه بإحسان ذلك تخفيف من ربكم ورحمة فمن اعتدى بعد ذلك فله عذاب أليم».

والغاية من ذلك كما ورد في الآية الموالية هي قوله تعالى «ولكم في القصاص حياة يا أولي الألباب لعلكم تتقون» (البقرة 179).

لذلك اعتبر القتل جريمة شنيعة فهي هتك لأمن المجتمع وحياة المواطنين قال تعالى «من قتل نفسا بغير نفس أو فسادا في الأرض فكأنما قتل الناس جميعا ومن أحيها فكأنما أحيى الناس جميعا» (المائدة 11).

والقاعدة الشرعية التي جاءت على لسان الفقهاء: القتل أنفى للقتل أي عندما تطبق عقوبة القتل العمد فكأنما أحيينا الناس جميعا أي حافظنا على أرواحهم وأمنهم على حياتهم.

وبيان حكم الآية 177 «يا أيها الذين آمنوا كتب عليكم القصاص في القتلى الحر بالحر والعبد بالعبد والأثى بالأثى» أن قاعدة العقوبة في هذه الجريمة هي أن القتل يقابله القتل تحقيقا لمبدأ العدالة والمساواة بحيث يكون قتل الجاني مقابلا لقتله لنفس أخرى.

إلا أنه يمكن لورثة المقتول (أو هو إذا كان ما زال فيه رمق حياة) العفو والاكفء بالدية وهي الغرامات المالية.

والسلام  
عثمان بطيخ  
مفتي الجمهورية التونسية

---

VOTRE HÔTEL  
– **IBIS TUNIS** –  
SE RÉINVENTE  
POUR VOTRE  
**BIEN-ÊTRE**

---

PLUS QUE JAMAIS,  
ON S'OCCUPE DE TOUT  
ON S'OCCUPE DE VOUS

---

Réservez sur [ibishotel.com](http://ibishotel.com)



LE BIEN-ÊTRE  
AU MEILLEUR PRIX

HÔTEL IBIS TUNIS

Rue de Syrie, Tunis 1002

TEL: (+216) 71 830 300 - FAX: (+216) 71 830 110

[h6144@accor.com](mailto:h6144@accor.com)

---





## La tendance mondiale à l'abolition en 2012

«Injuste, inhumaine, inutile, irrévocable et arbitraire», plaide Amnesty International contre la peine de mort, comme nous le rappelle son représentant en Tunisie, Lotfi Azouz, constatant que les pays qui y ont recours sont de plus en plus isolés. Dans son rapport mondial sur la situation en 2012, elle mentionne notamment que :

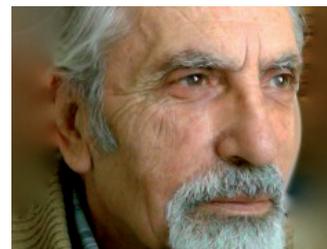
- Les États-Unis sont le seul pays du continent américain à avoir procédé à des exécutions.
- Le Bélarus est le seul pays d'Europe et d'Asie centrale à avoir exécuté des condamnés.
- Les États-Unis et le Bélarus sont les deux seuls membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) – sur 56 – à avoir procédé à des exécutions.
- Cinq des 54 États membres de l'Union africaine ont, de façon certaine, exécuté des condamnés : le Botswana, la Gambie, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud. Parmi les États membres de cette organisation, 37 sont abolitionnistes en droit ou en pratique.
- Sept des 21 États membres de la Ligue arabe ont procédé à des exécutions confirmées : l'Arabie Saoudite, l'Autorité palestinienne, les Émirats arabes unis, l'Irak, la Somalie, le Soudan et le Yémen. Des exécutions ont été signalées en Syrie mais il n'a pas été possible de vérifier les informations à cause du conflit.
- Aucune exécution n'a été recensée dans les 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.
- Cinq des 54 États membres du Commonwealth ont, de façon certaine, exécuté des condamnés : le Bangladesh, le Botswana, la Gambie, l'Inde et le Pakistan.
- Le Japon et les États-Unis sont les seuls pays du G8 à avoir procédé à des exécutions.
- Sur les 193 États membres des Nations unies, 174 n'ont procédé à aucune exécution en 2012.

Pour ce qui est du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, elle signale que :

- au moins 557 exécutions dans six pays (sur 19 dans cette région) ont pu être confirmées : Arabie Saoudite (79+), Autorité palestinienne (6, par les autorités du Hamas à Gaza), Émirats arabes unis (1), Irak (129+), Iran (314+) et Yémen (28+)
- au moins 505 condamnations à mort ont été prononcées dans 16 pays : Algérie (153+), Arabie Saoudite (10+), Autorité palestinienne (6+ : 5+ autorités du Hamas à Gaza ; 1 Autorité palestinienne en Cisjordanie), Bahreïn (1), Égypte (91+), Émirats arabes unis (21+), Irak (81+), Iran (79+), Jordanie (16+), Koweït (9+), Liban (9+), Libye (5+), Maroc et Sahara occidental (7+), Qatar (1+), Tunisie (9) et Yémen (7+)

# L'imagination de la mort La peine capitale et la norme mondiale

**L**e 21 juin 2001, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un Congrès mondial pour l'abolition de la peine de mort eut lieu à Strasbourg. Trois jours de débat houleux pour appeler à un moratoire en direction des 87 pays qui continuent à appliquer ce châtiement barbare sur leurs citoyens.



Par Rafik Darragi

Dans son rapport pour l'année 2000, Amnesty International livre des chiffres qui donnent le frisson : 1 457 exécutions capitales dans 27 pays et 3 058 condamnations à mort dans 65 pays ; et plus de mille exécutions pour la première moitié

de 2001, dont 33 pour les seuls États-Unis d'Amérique. Aujourd'hui, en 2012, on recense en Iran 300 exécutions. Au Liban, après un moratoire instauré en 1983 qui dura jusqu'en 1994, il y eut à partir de cette date et jusqu'en 1998, 14 exécutions capitales. Seule l'arrivée au pouvoir du Premier ministre Sélim El Hoss, un homme farouchement opposé à la peine capitale, mit fin à ces exécutions, provisoirement, hélas, car elles reprurent de plus belle dès 2004.

Bien qu'au total 109 pays aient aboli la peine capitale, le chemin qui reste à parcourir est encore long. Si depuis 1985, 40 pays ne pratiquent plus officiellement la peine de mort, depuis 1990, 30 pays seulement ont décidé de faire de même, pour tous les crimes, dans la loi ou dans la pratique. Malgré les pressions de toutes sortes, 58 pays continuent aujourd'hui à appliquer ce châtiement barbare.

Parce qu'il est peut-être le seul grand pays démocratique à pratiquer encore la peine de mort, les États-Unis polarisent l'attention des abolitionnistes. On recense dans ce pays 716 exécutions depuis 1976. En dix ans, de 1990 à 2000, les

TRANSPORT  
EXPRESS  
DE VOS COLIS



**oui,** nous livrons  
**le monde entier**

**TNT, VOTRE PARTENAIRE EN TUNISIE ET  
JUSQU'À L'AUTRE BOUT DU MONDE !**



**Vos expéditions en livraison en Europe, dès le lendemain.**



Des solutions de livraison dans les délais **les plus courts ou en version économique**, si vous êtes moins pressé.



**Vous expédiez votre fret sans limites de poids, de volume ou de dimension.**



**Plus de 200 pays desservis.**

TNT, en partenariat avec Comatral, est au cœur du développement de l'économie et des entreprises tunisiennes.



*sure we can*



**TNT Express - rue du commerce Zone Industrielle Radés 2040 - BEN AROUS - Tél.: 71 46 90 90**



Bien **plus** qu'une **carte bancaire**

Un univers de services en **Or**

- **Plafonds** de paiements et de retraits **importants**
- Services d'assistance et d'**assurance** à l'étranger
- Une sélection de partenaires qui vous offrent les **meilleurs prix** et prestations
- Un grand nombre de **services** et **privilèges** pour faciliter votre quotidien



Il y a certaines choses qui ne s'achètent pas,  
pour tout le reste, il y a MasterCard  
MasterCard is a registered trademark of MasterCard International Inc



*La banque de référence*

chiffres avaient tout simplement triplé, passant de 23 en 1990 à 85 en 2000. A lui seul, l'Etat du Texas a procédé à plus de 246 exécutions ; viennent ensuite la Virginie avec 82 exécutions et la Floride avec 51 exécutions.

On commence pourtant à remarquer aux USA, ici et là, des signes en faveur de l'abolition ; déjà, ces chiffres qui donnent le vertige ne concernent que quelques Etats sudistes (578 sur 712 depuis 1976). 13 Etats ont aboli officiellement la peine de mort, et apparemment, ne s'en portent pas plus mal. D'autres, comme ceux de New York ou du Nouveau Mexique, ne l'appliquent plus depuis 1976.

Même si le cas de Timothy McVeigh, auteur de l'attentat d'Oklahoma City en avril 1995 (168 morts) et exécuté le 12 juin 2001, sans qu'il eût proféré un mot de regret ou de remords, n'a guère suscité la réprobation générale, il est communément admis, aujourd'hui, dans les pays européens, que *«Nul ne peut être condamné à la peine de mort ni exécuté»* : cette phrase qui figure dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne illustre le souci de l'Europe de mettre fin à cette imagination de la mort, à cette pratique barbare indigne de l'homme.

L'on prend prétexte de plus de propreté, plus de rapidité, avec, en contrepartie, moins de souffrance pour le supplicié : hypocrisie insoutenable, incontrôlable ; car que penser du choix d'un moyen de tuer l'homme plus acceptable par celui-ci, préconisé par un tiers partisan, semble-t-il, de la peine de mort pour ses semblables ? Comment en juger ? Quelles expériences personnelles invoquer ? Aucune valeur ne peut régir la société si le principe essentiel, celui de la Vie, n'est pas reconnu comme intangible en toutes circonstances. La loi du talion n'est plus de mise dans la société moderne. S'il existe une hiérarchie de valeurs, c'est bien celle de la vie humaine qui vient en premier ; c'est la base fondamentale de la morale.

Pourtant, dans plusieurs pays, où la peine de mort a été abolie, *«le principe»* de la peine de mort *«pour les crimes les plus graves»* n'est pas tout à fait enterré. Les partisans de la peine capitale invoquent le référendum, c'est-à-dire le choix souverain du peuple pour contourner la loi. D'après un sondage IFOP réalisé en France en 2011, 63% de la population y seraient favorables.

Cette réticence peut s'expliquer par les contextes particuliers propres à chaque société, l'opinion publique variant selon les faits divers du moment ; cela s'entend ; mais là où le bât blesse, c'est lorsqu'on invoque, pour justifier le rétablissement de la peine de mort, les principes de la tradition. Or ces principes, eux également, varient au cours des siècles non pas selon les faits



divers mais selon les normes fixées par les sociétés dominantes. Il faut, en effet, savoir que ces concepts ne sous-tendent pas la notion de développement. Tous deux sont accaparés par les pouvoirs politiques et religieux des pays les plus puissants de la planète.

En 1976, quelques mois après sa nomination à la Cour suprême, le juge John Paul Stevens a publiquement estimé que la peine capitale, telle qu'elle est prévue par le code pénal américain, peut être appliquée d'une manière *«rationnelle, impartiale et consistante»*. En 2008, deux ans avant de prendre sa retraite, ce même juge changeait d'avis sur la peine de mort : juridiquement, dit-il, cette peine n'est pas constitutionnelle. Deux ans plus tard, en 2010, alors âgé de 90 ans mais se sentant plus libre, dégagé de toute contrainte, il publiait dans *The New York Review of Books* une critique élogieuse sur l'ouvrage du professeur de droit et de sociologie David Garland *Peculiar Institution: America's Death Penalty in an Age of Abolition*. Or dans ce livre, David Garland, comparant les deux systèmes américain et européen, affirmait sans ambages que l'opinion publique en faveur de la peine de mort dans son pays était manipulée par la politique et la culture de la violence.

Il est donc fort à parier que si de grands pays comme les Etats-Unis ou la Chine décrètent un jour l'abolition de la peine capitale, tous les pays qui pratiquent aujourd'hui cet acte barbare finiront par les imiter. On l'espère, car fin janvier, en Egypte, un tribunal à Port-Saïd a condamné à la peine capitale pas moins de 21 jeunes gens à la suite d'un match de football qui a dégénéré. Les manifestations qui s'ensuivirent immédiatement à l'annonce de cette sentence ont fait plusieurs morts. Aucune valeur ne peut régir la société si le principe essentiel, celui de la Vie, n'est pas reconnu comme intangible en toutes circonstances.

R.D.

Pietro Benassi  
Ambassadeur d'Italie à Tunis

## La stabilité, la sécurité et la démocratie sont réalisables en Tunisie

« Une Tunisie stable et sécurisée signifie pour nous une bonne partie de la Méditerranée stable et sécurisée ». C'est ce qu'affirme l'ambassadeur d'Italie à Tunis, Pietro Benassi. « Nous estimons que la transition démocratique, poursuit-il, est un passage essentiel que nous regardons avec attention, amitié et chaleur, tant sous cet aspect de stabilité et de sécurité que celui de la réalisation des valeurs de la révolution : liberté, dignité et redistribution équitable des ressources ».

Dans son vaste bureau de la chancellerie historique, rue Jamel-Abennaceur, en plein centre-ville, le diplomate italien, qui s'apprête à terminer avant l'été sa mission en Tunisie commencée en 2009, ne cache pas sa satisfaction d'avoir vécu des moments historiques. « L'ambassadeur d'Italie a toujours bénéficié dans ce pays de beaucoup d'attention et de bienvenue. Travailler ici aura été pour moi un double privilège. Conjoncturel, du fait de la révolution, et substantiel du fait de la grande sensibilité partagée en Italie sur la Tunisie. Dès 2010, nous étions convaincus qu'à force de s'autobloquer, l'ancien système politique ne pouvait tenir. Une fois de plus, l'histoire, qui ne se fait que par surprise, a

porté cette révolution salutaire. L'Italie n'a pas hésité à lui apporter, dès le début, son plein soutien ». « Il y a certes des questions sensibles, produit du voisinage, souligne-t-il. La Tunisie reste toujours à 45 miles marins des rives italiennes. Des moments particuliers aussi, en termes socioéconomiques et humanitaires, mais le bilan est positif. Ensemble, on a pu gérer au mieux une question aussi délicate que celle des migrants clandestins, avec respect et sensibilité mutuels. L'accord signé sur la question entre les deux pays le 5 avril 2011 exprime un esprit de véritable partenariat. L'Italie a fait des concessions politiques importantes en octroyant à des milliers de ces migrants des permis de séjour temporaires et en accordant à la Tunisie des quotas privilégiés au titre de l'émigration régulière. De son côté, la Tunisie a accepté un programme de rapatriement des clandestins arrivés après la signature de cet accord. Nous avons également mis en place un programme de soutien spécifique fournissant des motos-vedettes, des patrouilleurs, des voitures tout-terrain, des équipements et des formateurs en faveur des forces de sécurité. Nous avons toujours coopéré ensemble, à chaque incident survenu, comme lors de la tragédie des disparus en mer, prêtant toute notre assistance ».

### Le politique, mais aussi l'économique

Pour illustrer l'intensité du dialogue politique à haut niveau, l'ambassadeur





d'Italie rappelle que depuis la révolution, pas moins de 18 visites officielles ont été enregistrées, dont notamment celle du président italien, M. Giorgio Napolitano, les 16 et 17 mai 2012. L'aspect économique est lui aussi non négligeable. *«La Tunisie, qui réalise 75% de ses échanges avec l'Europe, est pour nous un facteur de responsabilité. C'est pourquoi la coopération économique ne s'est jamais relâchée, l'Italie étant, après la France, le deuxième partenaire de la Tunisie. Une enveloppe spéciale de 215 millions d'euros a été allouée à la Tunisie, sous forme de don (35 millions d'euros) et de crédits à des conditions avantageuses (170 millions d'euros). Ces crédits sont destinés à un appui budgétaire pour la balance des paiements, un soutien au secteur privé avec des lignes de crédit en faveur des PME et une assistance technique dans différents domaines. Sans oublier, précise-t-il, la contribution directe de l'Italie à hauteur de 13% de l'aide octroyée par l'Union européenne à la Tunisie. Sur chaque 100 millions d'euros accordés, 13 millions sont fournis par l'Italie».*

L'ambassadeur cite également les entreprises italiennes implantées en Tunisie (entre 600 et 700 dans les secteurs du textile, de l'agroalimentaire, de la chaussure, de l'énergie, de la mécanique, des travaux routiers, etc.), mentionnant que certaines parmi elles ont connu, comme tant d'autres, au début de la révolution, des débrayages qui ont pu être surmontés par le dialogue et la négociation. Une difficulté supplémentaire s'est cependant ajoutée du fait de la crise en Europe. La chute de la demande a influé négativement sur les performances de ces entreprises. Mais, dès la reprise en Europe, les développements en Tunisie seront significatifs, affirme-t-il.

### Une communauté réduite, mais de longue histoire

Quand on lui demande la taille de la communauté italienne en Tunisie,

l'ambassadeur Pietro Benassi indique que bien que réduite actuellement en nombre, comptant près de 6 000 ressortissants, dont 3 200 sont immatriculés sur les registres consulaires, elle est de longue date et bien enracinée. Il rappelle en effet que lors des guerres en Italie, la Tunisie, terre d'hospitalité, a offert l'asile à de nombreuses familles et que le nombre des Italiens avait atteint jusqu'à 180 000 personnes entre les deux guerres dont on retrouve encore la trace dans nombre de termes utilisés jusqu'à aujourd'hui par les Tunisiens.

De l'autre côté, plus de 100 000 Tunisiens sont établis en Italie. D'ailleurs, ils ont élu trois représentants à l'Assemblée nationale constituante (Abdessettar Dhifi, indépendant, Oussama Seghir et Imen Ben Mhammed, Ennahdha). L'amitié entre les deux peuples et les deux pays, séculière, constitue pour lui un liant très solide.

### De nouvelles perspectives

De nombreux nouveaux projets de coopération sont actuellement en discussion entre les deux pays, et couvrent de larges domaines, mentionne l'ambassadeur. Il cite notamment celui des accords judiciaires pour faire évoluer ceux conclus en 1967 vers des dispositions des dernières générations, que ce soit en matière de justice pénale,

mais aussi de commerce et autres. Non sans regret, il évoque au passage le cas de l'enlèvement d'enfants mineurs issus de couples mixtes par leurs pères qui les retiennent en Tunisie, allant parfois jusqu'à leur interdire tout contact, ne serait-ce que téléphonique, avec leurs mères. Mais il garde espoir que les démarches entreprises finiront par y mettre fin. Sur l'extradition de membres du clan Ben Ali arrêtés en Italie, il affirme que les procédures sont en cours. Quant à l'idée de permettre aux Tunisiens détenus en Italie de purger le reste de leur peine en Tunisie, il a préféré ne pas se prononcer, le dossier n'ayant pas encore abouti.

De son intense mission en Tunisie, l'ambassadeur Benassi emportera un souvenir indélébile. Il garde le sentiment que l'avenir de la Tunisie est bien entre les mains des Tunisiens et relève qu'une grande partie de la société civile est très attachée à la démocratie, au progrès et au respect des droits de l'Homme. *«J'espère que ces composantes essentielles pourront écrire une histoire de succès et je suis personnellement persuadé que la Tunisie a tous les moyens de sortir de cette phase délicate de transition démocratique, avec satisfaction et fierté, mais en considérant que la démocratie est une méthode permanente sur laquelle il faudrait travailler tous les jours pour faire de nouveaux pas en avant»*, conclut-il.





71 870 998

France

Italie

Espagne

Tunis

[www.ctn.com.tn](http://www.ctn.com.tn)



TANIT



CARTHAGE



ELYSSA



ULYSSE



AMILCAR



SALAMBO



CTN , le trait d'union entre les deux rives de la méditerranée.

COMPAGNIE TUNISIENNE DE NAVIGATION

*La navigation de qualité*

E-mail : [cotunav@ctn.com.tn](mailto:cotunav@ctn.com.tn)



Par Mohamed Larbi Bouguerra

## Ce que l'attentat de Boston nous apprend sur les médias et sur les États-Unis

**L**es explosions de Boylston Street à Boston qui ont fait lundi 15 avril 2013 trois morts et plusieurs dizaines de blessés — dont certains très gravement atteints — et endeuillé une belle fête sportive montrent une fois de plus qu'un Etat ne peut rien contre des agresseurs déterminés. Pourtant, les Américains ont déployé des moyens colossaux dans la lutte contre «le terrorisme». 1 271 agences gouvernementales et 1 931 compagnies privées sont occupées à lutter contre ce type d'attaques. Au mois de juillet 2010, une enquête du *Washington Post* a dévoilé en partie la formidable armada sécuritaire antiterroriste.

Plus de 10 000 sites sont surveillés et 854 000 personnes composent ce monstre tentaculaire dont une portion non négligeable relève du secteur privé. C'est ainsi que 265 000 personnes engagées dans cette lutte appartiennent à des services de sécurité privée. Le *Washington Post* n'a pas manqué de relever que, s'agissant du renseignement intérieur (Department of Homeland Security DHS), 6 employés sur 10 étaient des salariés du secteur privé et accédaient ainsi à des informations secrètes. Le FBI n'est plus seul que dans les films! Une nouvelle manière de se faire de l'argent aux

Etats-Unis consiste maintenant à investir dans ce secteur florissant. La guerre américaine qui a mis en lambeaux l'Irak avait révélé cet emploi forcené des compagnies privées de mercenaires, d'agents de surveillance et de sous-traitants de l'armée yankee telle la tristement célèbre société Halliburton dont un des plus gros actionnaires n'est autre que l'ancien vice-président Dick Cheney. Cette orgie d'organismes de sécurité sert à diffuser la peur du « terrorisme » chez des Américains qui sont avant tout préoccupés par les questions économiques, la flexibilité du travail, l'accès aux soins (45 millions d'Américains

n'ont pas de couverture santé), voire l'insécurité alimentaire et le port d'armes — garanti par le Second Amendement de la Constitution... et le titanesque lobbying de la NRA financé par les fabricants — qui fait 30 000 victimes par an.

Les réactions du public de Boston suite à ces horribles attaques ont de quoi étonner un observateur étranger. Tous ces Américains éplorés se demandaient avec une touchante sincérité pourquoi certains en veulent tant à leur pays, oublieux peut-être du fait que les Etats-Unis ont mis à feu et à sang de nombreux pays de par le monde ou si occupés par leur quotidien qu'ils n'ont guère le loisir de suivre les manigances de leurs dirigeants. Il est vrai qu'aujourd'hui, la politique américaine est confectionnée par les multinationales, les médias et les lobbys.

On avait l'adage «*One person, one vote*». Mais la Cour Suprême a récemment étendu la liberté d'expression aux multinationales : elles peuvent arroser de dollars le candidat au suffrage populaire de leur choix jusqu'à plus soif. Finies les obsolètes limitations de sommes versées aux politiciens! C'est pourquoi on dit maintenant : «*One dollar,*

one vote». Or, affirme Joseph Stiglitz, Prix Nobel d'économie, «1% des Américains détiennent 40% des richesses du pays.» (Libération, 11 septembre 2012). «Non! La trahison n'est pas la condition suprême du pouvoir. Elle n'est pas la loi souveraine des démocraties». Qui peut admettre que cette parole de Jean Jaurès a fait son temps, aux Etats-Unis ?

En réalité, les Américains ne peuvent ignorer que les frappes de drones américains – «ces armes sans corps»– sont devenues routinières en Afghanistan, au Pakistan et au Yémen. Les horreurs vécues par les Bostoniens ne sont qu'un pâle reflet de l'enfer qu'endurent, depuis des années, les habitants de ces pays. En ce funeste lundi 15 avril, le seul jour de l'attaque du marathon de Boston, une vague d'attentats a fait 50 morts dans cet Irak disloqué par les Américains et leurs alliés et un mariage en Afghanistan a été décimé par un drone américain. Non, les Américains ne peuvent (ne sauraient) ignorer que leur gouvernement a pris dans leur poche, en 2012, 4,1 milliards de dollars pour enrichir un arsenal militaire israélien déjà bien obèse. C'est ainsi que «l'ONG israélienne B'Tselem estime à 271 le nombre de Palestiniens tués par les obus, roquettes, drones ou avions israéliens depuis l'opération «Plomb durci» ; sur la même période, pas un Israélien n'a été tué.» (Stéphane Hessel et al. «Justice pour la Palestine. Tribunal Russell pour la Palestine», L'Herne, Paris, 2013, p. 92)

Pas une ligne, pas une image de ces atroces massacres perpétrés au Pakistan et ailleurs par les drones alors que passaient en boucle les moindres images de la tragédie bostonienne. Commandés par des techniciens américains devant leur écran, à des milliers de kilomètres de là, ils «reproduisent indéfiniment un geste mécanique» qui, inlassablement, condamne à mort «ces damnés de la terre», sans juges ni témoins. Pour les victimes, «les attaques de drones sont largement perçues comme lâches, parce que leurs pilotes tuent des gens sur le terrain depuis l'espace sécurisé d'un cocon climatisé dans le Nevada, sans le moindre risque d'être jamais tué par ceux qu'il attaque». (Hugh Gusterson cité par Grégoire Chamayou, *Le Monde Diplomatique*, avril 2013, p. 3). De vulgaires terroristes en somme ! L'émotion qui a déferlé sur les capitales d'Occident et les déclarations de leurs politiciens, suite aux explosions de Boston, montrent, une fois de plus, que la doctrine du «double standard» dans le traitement de l'information et l'importance accordée à de tels terribles

événements est toujours à l'œuvre. Pour ces gens, la mort d'un jeune Américain de 8 ans ne saurait être mise sur le même plan que le massacre d'une famille afghane participant à une noce. Combien de jeunes Palestiniens ont été fauchés par les armes américaines de l'armée israélienne sans que nul n'y prête attention ? Pourtant, la peine, les larmes, la blessure, la mutilation et le sang sont les mêmes partout, chez les humains, quelles que soient la couleur de leur peau, leurs croyances ou leur localisation géographique. «La guerre est un crime que n'excuse pas la victoire», disait Voltaire. Mais, pour les Américains, où peut-on situer la «victoire» ? A Fallouja ? A Bagdad ? A Guantanamo ? A l'assassinat, au Yémen, en septembre 2011, d'Anwar al-Awlaki, un citoyen américain, foudroyé par une frappe de drone ?

#### Mais qui a commis, à Boston, cette ignoble action ?

On a d'abord parlé d'un Saoudien pendant quelques heures. Réflexe pavlovien d'une certaine presse face à de tels faits. Un médecin d'origine syrienne Ahmad Almujahed – qui vit à Malden, dans la banlieue de Boston – relève : «Après la tuerie de Newtown, personne n'a mentionné le fait que le coupable était chrétien. Les gens, les journalistes ont utilisé des tas de mots mais n'ont jamais souligné la religion de l'auteur du massacre, mais quand c'est un musulman, c'est la chose que l'on met en avant.» (*Journal du Dimanche*, 21 avril 2013, p. 11)

Pourtant, il y a d'autres suspects que les seuls musulmans\* ! *The Guardian Weekly* (19 avril 2013, p. 5), note que depuis l'élection d'Obama, les groupes «Patriot» antigouvernementaux ont littéralement explosé. Le mois dernier, «The Southern Poverty Law Centre», un think tank, a rapporté qu'étant donné la perspective d'un contrôle fédéral sur les armes — contrôle qui vient du reste d'être rejeté par le Sénat, faisant subir ainsi un cuisant échec au président — le nombre de ces groupes a atteint un chiffre record en 2012 et a crû de 813% en quatre ans.

De même, un récent rapport du «Centre de Lutte contre le Terrorisme» de l'Académie militaire de West Point signale qu'«il y a une augmentation spectaculaire du nombre d'attaques et de complots violents perpétrés par des individus et des groupes qui se réclament de l'extrême droite de l'échiquier politique américain.» Est-il nécessaire

de rappeler que l'attentat à la voiture piégée du 19 avril 1995, à Oklahoma City, contre un centre administratif fédéral ayant fait 168 morts et 500 blessés était l'œuvre d'un Américain blanc, Timothy McVeigh ?

L'attentat de Boston a donné l'occasion à certains d'exprimer des opinions bien rances. Ainsi, en France, Laurent Wauquiez, vice-président de l'UMP – le parti de l'ancien président Nicolas Sarkozy – se prenant pour John Kennedy, a eu cette sortie : «On est tous des marathoniens de Boston», alors que l'on n'a jamais entendu ni Wauquiez ni son parti s'élever contre les assassinats ciblés américains ou israéliens. Cette compassion à géométrie variable ne peut tromper personne. Wauquiez devait ajouter qu'«un attentat comme ça n'est pas anodin. C'est la volonté de semer la mort et la peur dans une fête populaire, et d'une certaine manière de s'attaquer à ce qui est notre mode de vie occidental. Le terrorisme intérieur et extérieur est le défi de notre siècle.» (*L'Humanité* – Dimanche, 18-24 avril 2013, p. 66)

Non, le défi de notre siècle n'est pas le terrorisme. Ce défi réside dans le fait qu'un monde aussi inégalitaire est un monde dangereux. Il faut donner à tous les humains les conditions d'un développement assurant une vie digne. Aucune bombe atomique ou thermonucléaire, aucun drone ne saurait protéger durablement ceux qui ont tout contre le ressentiment de ceux qui aspirent à vivre dans un monde équitable et juste d'où seraient bannis l'accaparement des ressources et les inégalités. Un penseur du siècle des Lumières en Europe dressait déjà ce constat : «Tout pour nous-mêmes et rien pour les autres» semble avoir été à toutes les époques du monde la vile maxime des maîtres de l'humanité». Aujourd'hui, une répartition équitable des richesses de cette planète est la meilleure assurance contre la violence... et pour la survie de l'espèce humaine. La sagesse africaine enseigne : «Qui mange seul, s'étrangle seul.»

M.L.B.

\* On sait maintenant que les frères Tsarnaev — d'origine tchétchène — sont impliqués mais leurs mobiles restent très mystérieux.









**BOSS**

 **FLAMINIA**  
www.ceramicaflaminia.it  
S a n i t a i r e s





# DORÉMAIL S T O R E

[www.doremail.com](http://www.doremail.com)

STORE TUNIS: Route de la Marsa KM11  
AIN ZAGHOUAN - 2045 - TUNIS  
Tél: (+216) 71 760 292 / 761 462  
Fax: (+ 216) 71 725 825

STORE SFAX : RDC Imm Boujelbene  
Route de GREMDA KM2,5 - SFAX  
Tél: (+216) 74 615 581 /Fax: (+ 216) 74 615 582

[contact@doremail.com](mailto:contact@doremail.com)

# Pourquoi le modèle post-révolutionnaire est-il intenable?

**L**e débat bat son plein ces derniers jours sur la situation économique et la véracité des chiffres; un débat passionné qui oppose les institutions officielles telles que l'INS et d'autres qui vont jusqu'à remettre en cause non seulement la qualité de ces chiffres mais également leur possible manipulation. Aucun ne s'est cependant interrogé sur le modèle économique qui prévaut dans notre pays depuis la révolution.

De notre point de vue, le débat sur les chiffres, aussi important soit-il, ne devrait pas occulter ou évacuer celui encore plus important sur la nature du modèle économique post-révolutionnaire, ses quelques réussites et ses limites de plus en plus marquées.

Au lendemain du 14 janvier, la priorité était de répondre aux revendications sociales à l'origine de la révolution d'une part et de faire redémarrer la machine économique d'autre part, en évitant, en particulier, l'effondrement du système bancaire et financier. Les autorités ont agi sur plusieurs fronts: l'emploi, le développement régional, la sécurité, l'appui aux petites et moyennes entreprises, les aides aux familles nécessiteuses, ainsi que le soutien financier aux familles tunisiennes de retour de Libye. Concrètement, dès le second trimestre de l'année 2011, il y a eu le lancement du programme Amal d'aide à l'embauche de 200 000 jeunes diplômés chômeurs (144 000 en ont effectivement bénéficié à la fin de 2011), une hausse des salaires (autour de 12% en moyenne annuelle entre 2010 et 2012, dans la fonction publique), des recrutements dans le secteur public (environ 35 000 emplois à la fin 2011) et le secteur privé (20 000 emplois), une relance de l'investissement public orienté essentiellement vers les régions défavorisées, une réduction du taux de réserves obligatoires à 2% et du taux d'intérêt directeur à plusieurs

reprises (jusqu'à 3,5%). Il s'agit d'une véritable politique de relance pour remettre l'économie sur la voie de la croissance et répondre immédiatement aux besoins sociaux de la population. Cette solution est une réponse classique de la politique économique à la récession et a été appliquée dans beaucoup de pays en crise. Le véritable défi de ces politiques de relance est d'assurer l'équilibre entre la consommation et l'investissement.

On a toutefois constaté que c'était plutôt la relance par la consommation qui avait pris le pas; l'investissement ne redémarrait pas malgré les incitations financières, principalement en raison des problèmes persistants d'absence de sécurité et des conflits sociaux, lesquels n'ont pas été résolus de manière efficace.

## Quelle a été la conséquence de tout cela?

Force est de constater qu'il y a eu, malgré tout, une reprise de la croissance économique mais à un taux persistant autour de 3% par an. Cependant, cette croissance est restée fragile et faible pour répondre aux besoins de l'économie et



Par Asma Bouraoui Khouja

notamment en matière de création d'emplois. Mais le plus important est que la primauté de la consommation a eu les effets néfastes que connaissent toutes ces politiques avec notamment un accroissement rapide de la demande, dans un contexte marqué par l'atonie de l'offre. En Tunisie, cette croissance s'est en effet accompagnée d'une aggravation de l'inflation à près de 6% et d'un creusement des déficits budgétaires (environ 6% en 2012) et courant (environ 7% en 2012).

Aujourd'hui, nous sommes clairement confrontés aux limites d'une politique de relance par la consommation. Le modèle économique post-révolutionnaire s'est essouffé et est incapable de hisser le pays sur un sentier de croissance plus élevé. Il est temps de se pencher sérieusement sur un autre modèle économique, construit sur une relance par l'investissement pour plus de richesses et de créations d'emplois; ceci, bien évidemment, restant tributaire d'une sécurité et d'une paix sociale à retrouver impérativement!

**A.B.K**  
(Universitaire)



# نؤمن بأمانتكم نؤمن بقيمكم



لأننا نؤمن بقيمكم، مصرف الزيتونة يوفر لكم منتجات مطابقة لأحكام المالية الإسلامية  
خدمات عصرية تتماشى مع مبادئكم، للمزيد من المعلومات تواصلوا معنا على:

[facebook.com/banque.zitouna.tn](https://facebook.com/banque.zitouna.tn)

+216 81 10 55 55

قيّم تجمّعنا  
Des valeurs à partager

مصرف الزيتونة  
BANQUE ZITOUNA 

FCA!

Epargne  الخير

Grand Jeu Epargne El Khir, 9<sup>ème</sup> édition

Du 15 mars au 14 juin 2013

الربيع جاء و الخير بدا

شارك تربح 15 000 دينار

GAGNEZ  
150000  
CASH dt



سبِّق الخير... تلقى الخير بزائد

Il vous suffit de remplir le coupon de participation disponible dans toutes les agences ATB et sur le site [www.atb.tn](http://www.atb.tn) pour participer au tirage au sort et gagner les **15 000 DT CASH**

Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE    
Plus d'informations en agence et sur [www.atb.tn](http://www.atb.tn)

[www.atb.tn](http://www.atb.tn)

 N° Vert 80 100 347

Des professionnels à l'écoute



**ATB**

البنك العربي لتونس



Chaînes TV  
autorisées  
**Comment  
seule El Hiwar  
a survécu**

**D**es cinq chaînes de télévision privées qui avaient obtenu en septembre 2011, parmi 33 candidats, une licence d'émission, seule El Hiwar Ettounsi de Tahar Ben Hassine est aujourd'hui à l'écran. Les quatre autres ont soit jeté l'éponge, soit gardé l'autorisation dans leurs tiroirs, sans lancer le signal, en attendant des jours meilleurs. Voici pour la légalité scrupuleusement respectée. D'un autre côté, le paysage télévisuel national s'enrichit chaque mois au moins de nouvelles chaînes qui, dans l'attente de se conformer à la réglementation, parviennent à émettre en recourant à diverses acrobaties. C'est le cas d'Ettounissya, Zitouna, Al Qalam (à partir de Sfax), Al Moutawassit, Al Janoubia, Al Ikhbarya Ettounissia, Tounesna, etc. Sans compter les webs TV qui se multiplient.

Ce phénomène de profusion de chaînes n'est pas spécifique à la Tunisie. Il a été observé dans les pays qui ont connu de profondes transformations, comme l'Irak, l'Erythrée, le Sud-Soudan, de nombreux pays du Golfe, l'ancienne URSS et désormais les pays du «Printemps arabe». L'Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication (INRIC), créée au lendemain de la révolution par le décret-loi du 2 mars 2011, devait s'y pencher particulièrement (pour la radio aussi) puisqu'il lui appartenait de fixer des critères objectifs, d'établir un cahier des charges en la matière, de lancer un appel à candidatures, d'auditionner les candidats et de présenter au gouvernement ses recommandations. C'est ainsi que cinq critères principaux avaient été convenus, à savoir :

- Le non-cumul de propriété de deux entreprises médiatiques
- Le non-cumul de propriété d'une entreprise médiatique et d'une entreprise de communication
- Le non-cumul de fonctions de chef d'entreprise médiatique et de mandats politiques
- La non-participation de financements étrangers au capital de l'entreprise
- La garantie de la pérennité du projet

Et c'est sur cette base que cinq projets avaient été retenus et ont fini par obtenir les autorisations nécessaires. Il s'agit de :

- Tahar Ben Hassine (El Hiwar Ettounsi)
- Mohamed Hannachi (Golden TV)
- Mohamed Moncef Lemkachar (Khamisa TV)
- Nasr Ali Chakroun (Ulysse TV)
- Issam Kherigi (TWT).

Seuls Tahar Ben Hassine et Issam Kherigi s'y sont lancés. Mais, après des débuts prometteurs, TWT a dû éteindre l'écran, à la recherche de financements appropriés. Quant à El Hiwar Ettounsi, née déjà des années de braise à Paris, si elle résiste encore, ce n'est guère grâce à un modèle économique rentable, mais au mécénat de son fondateur, soutenu tout récemment, à la faveur de cette originale campagne

du persil, par de généreux dons. Un cas atypique qui mérite analyse.

### Deux millions de dinars déjà engloutis

*«Jusque-là, j'y ai mis de ma propre poche plus de deux millions de dinars», nous dit Tahar Ben Hassine, après avoir refait ses calculs. «Je continuerai à la renflouer, tant j'y crois et je m'y attache plus que jamais, mais je suis réconforté par les dons qui commencent à venir, après le lancement de notre appel au secours !»*

Pour cet ancien militant du groupe Perspectives, camarade de Mohamed Charfi, Ahmed Smaoui et autres jeunes étudiants embastillés à Borj Erroumi suite au fameux procès des 212, en 1968, réfugié en France après une rocambolesque évasion (lire son portrait ci-après), l'idée de créer une chaîne TV s'imposait comme arme de résistance. *«C'est avec Mohamed Charfi que nous en avons eu l'idée, confie-t-il. Depuis Londres, Hachemi Hamedi lançait Al Mustakillah qui a eu un réel impact à l'époque, selon sa ligne éditoriale. Nous nous sommes dit que nous pouvions aller sur cette même lancée et avoir notre propre chaîne, quitte à n'émettre qu'une heure ou deux par semaine, le dimanche, pour commencer. Pour cela, il fallait trouver une association bénéficiant d'une autorisation d'émettre, et c'est Robert Ménard (Reporters Sans Frontières) qui nous a mis en contact avec Zone d'Action pour la Liberté d'Expression Audiovisuelle (Zalea TV). Dès le 8 mai 2003, El Hiwar Ettounsi entamait sa diffusion, relayée par les émetteurs de France Telecom».*

Tahar Ben Hassine ne devait en douter: face aux critiques accablantes de sa chaîne offrant désormais une émission quotidienne

d'une heure, très suivie, Ben Ali n'épargnait aucun effort pour l'étouffer, multipliant les pressions sur le diffuseur. Il fallait alors migrer chez Eutelsat, puis British Telecom et enfin une chaîne italienne, Arcoiris. Mais Carthage finissait toujours par l'emporter. Son ire était attisée par le journal télévisé couvrant les manifestations dans le bassin minier et les différentes actualités de l'opposition ainsi que les débats pluralistes accueillant toutes les sensibilités militantes contre la dictature. *«Avec ma petite heure par jour, se plaît à rappeler Ben Hassine, on nous prenait pour une grande chaîne TV aux ressources abondantes et aux soutiens puissants. Juste à la veille des élections d'octobre 2009, le pouvoir est parvenu à nous couper l'antenne, en s'arrangeant avec la chaîne Arcoiris qui nous abritait. Il ne nous restait plus qu'à attendre des jours meilleurs, sans jamais renoncer à notre lutte».*

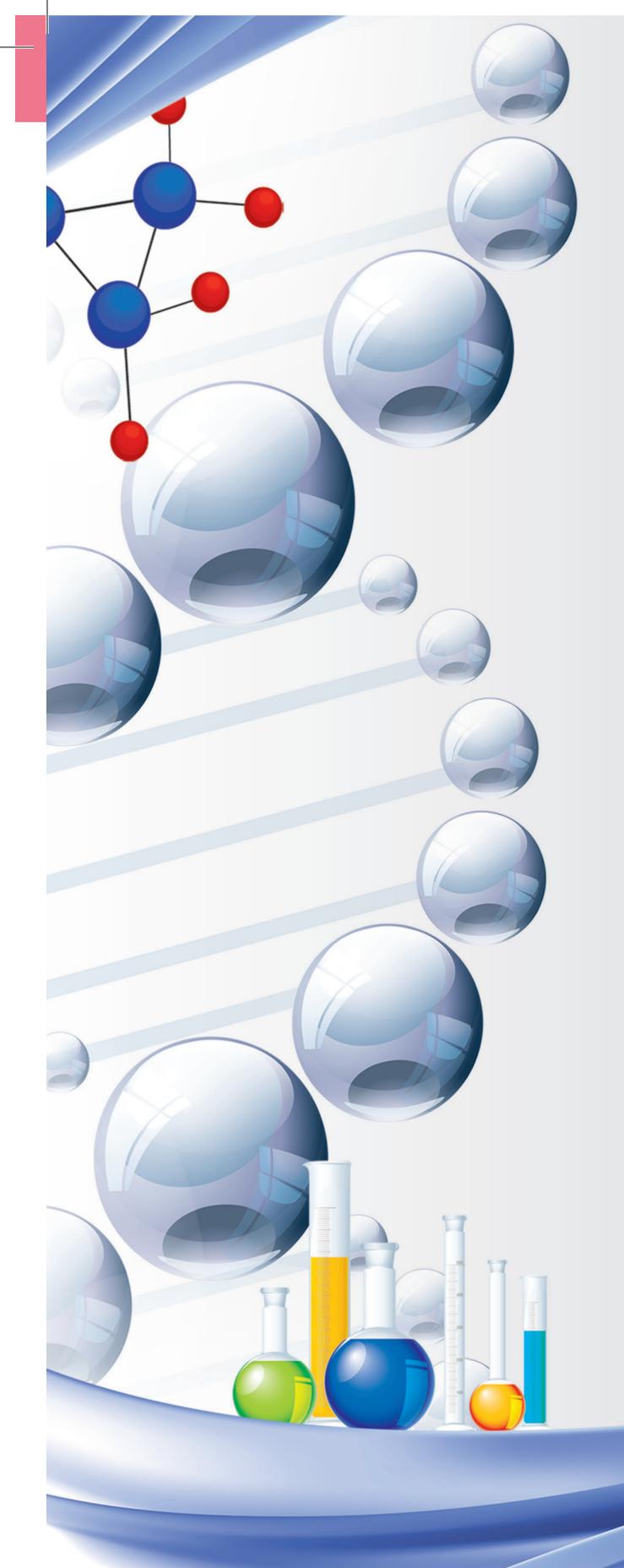
### A la recherche du modèle économique

*«Je ne pouvais espérer plus que la révolution, tant pour mon pays que pour ma chaîne, poursuit Ben Hassine. Après avoir déposé un dossier auprès de l'INRIC et obtenu une autorisation, j'ai constitué avec des amis une société en la dotant de 1,2 million de dinars de capital, devant être porté à hauteur de 2 millions. Pour les studios, j'ai choisi de les établir dans mon ancienne maison à la Manouba, bien spacieuse, qu'il a fallu réaménager, pour la rendre mieux appropriée et plus fonctionnelle, alors que les bureaux ont été installés avenue de la Liberté».*

Combien coûte une chaîne TV comme El Hiwar Ettounsi? *«Beaucoup d'argent, nous répond son fondateur. Dès le départ, nous avons choisi le concept d'une chaîne citoyenne et de proximité, ce qui nous oblige à couvrir*



Tahar Ben Hassine: le persil à la rescousse!



# LE PCAM, POUR RÉPONDRE AUX **EXIGENCES** ACTUELLES ET FUTURES DU **SECTEUR DE LA CHIMIE**

## ÉVÈNEMENT PCAM

Espace d'exposition, de conférences  
& d'échanges professionnels PCAM,

## Salon Plastic Expo

Palais des exposition du Kram

## Hall 2. Stand 2311

du 24 au 27 avril 2013

[www.pcam.gov.tn](http://www.pcam.gov.tn) Tél.: +216 71 283 900

En partenariat avec



Centre Technique de la Chimie

Programme financé par l'Union européenne



**PCAM**

Programme d'appui à la Compétitivité des entreprises  
et à la facilitation de l'Accès au Marché

Le PCAM fournit et co-finance une expertise nationale et internationale pointue, au service des entreprises du secteur de la Chimie et du plastique.

- Mise en place des référentiels : **SA 8000, 14001, ISO 9001, OHSAS 18001, EN 9100, ISO/ TS 16949, ISO 22716, ISO 3100...** Implémentation du **Lean Manufacturing**, optimisation des procédés de fabrication, création d'une cellule CAO/ DAO en injection-éco-conception, optimisation de la formulation de compounds, **développement de nouveaux produits...**
- Egalement, des missions d'expertise dans les domaines de la **stratégie, du marketing, du commercial et des TIC.**

Pour nous,  
Vous êtes **Unique**

# CAMPAGNE ÉPARGNE

À la TQB, tout est à portée de main.

Des week-ends  
Détente

Un Voyage pour  
2 personnes  
en Turquie

Des Coffrets  
Cadeaux  
Relaxation

Des Bons d'Achat  
Shopping

Épargnez à la TQB  
et savourez le goût de  
la détente et du shopping

*l'actualité sur le terrain et à déployer un réseau de bureaux dans les régions. Aujourd'hui, nous avons huit bureaux, chacun couvrant au moins deux gouvernorats et doté d'un journaliste et d'un caméraman. Bientôt nous ouvrirons deux autres au Kef et à Kasserine. Cela nous vaut un réel succès significatif dans notre catégorie, puisque près d'un demi-million de téléspectateurs nous suivent chaque jour ; ce qui place notre journal télévisé en troisième position. Qualitativement, nous jouissons d'un réel capital de confiance et de crédibilité. Nos effectifs, actuellement de 40 permanents, seront renforcés. Je vous laisse calculer les coûts, sachant que rien que les frais de diffusion par satellite s'élèvent pour un faisceau de base, le moins cher, à 32 000 D. Nous voilà donc rapidement contraints de déboursier, entre frais, production, salaires et autres charges, pas moins de 100 000 D par mois ».*

### **Le persil, c'est payant et réconfortant**

Le modèle économique est ainsi clairement posé. «*Deux schémas possibles*, précise Tahar Ben Hassine : *ou des recettes publicitaires ou des fonds propres. Privés de publicité publique et contraints de ne compter que sur quelques annonceurs amis, nous ne pouvons recourir qu'à la deuxième option et mettre la main à la poche et compter sur les défenseurs d'une télé citoyenne.*» La fameuse campagne du persil s'avérera réconfortante. Rebondissant sur la déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur, Moncef Ben Salem, affirmant avoir vendu du persil pour nourrir sa famille et dont le fils lancera Zitouna TV, Ben Hassine se met à proposer des bottes de persil au prix de 20 D l'unité, déclenchant une vaste campagne de solidarité et de dons. «*Ça a fonctionné*, se félicite-t-il, *et c'est très stimulant* ! La ligne rédactionnelle d'El Hiwar Ettounsi, irrévérencieuse et critique à l'égard du pouvoir, lui vaut-elle le tarissement des ressources publicitaires, surtout publiques ? Sans doute, même si son fondateur ne cesse de répéter qu'en fait «*la chaîne n'est contre personne, mais c'est la réalité qu'elle présente crûment qui est contre les gouvernants*».

# Tahir Hussain, l'Irakien

**E**tudiant en médecine, il se voyait terminer sa carrière toujours en blouse blanche au chevet de ses patients. L'engagement militant en décidera pour Tahar Ben Hassine, autrement. Sur ses papiers d'identité comme ses diplômes délivrés, figure en fait un autre nom : Tahir Hussain. Secret d'une vie.

De sa Chebba natale, entre Mahdia et Sfax, il n'y a vécu que sa toute prime enfance, avant de la retrouver plus tard. Son père, cultivateur, avait rallié les jeunes nationalistes destouriens pour partir, en 1948, combattre en Palestine. De retour, il se dédia au mouvement nationaliste puis accédera, après l'indépendance, à un emploi civil, au ministère de la Défense. La famille s'installera à La Manouba. Tahar réussit brillamment ses études secondaires et s'inscrira en médecine. Son camarade Brahim Razgallah le fera adhérer à Perspectives, dès 1965. Pour ne plus s'arrêter de faire de la résistance. Impliqué dans le procès des 212, en 1968, il est condamné à 9 ans et six mois de prison et le voilà incarcéré à Borj Erroumi, avec toute la jeune élite progressiste décapitée. Les affaires de ce bagne ne sont plus à rappeler. Il y passera deux ans et demi avant d'être remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire à Mahdia. Privé d'études et de travail, il devait pointer matin et soir au poste de police. «*Autant me remettre en prison*», écrivait-il alors au ministre de l'Intérieur de l'époque, Ahmed Mestiri. En vain.

### **Champion de Tunisie d'athlétisme, ça sert beaucoup**

Il ne lui restait plus qu'à quitter clandestinement le pays et il sera alors le premier de ses camarades de lutte à y parvenir. Ce 5 décembre 1970, dernier pointage au poste de police effectué en fin de journée, des amis l'emmèneront jusqu'à Ben Guerdane, tout près de la frontière libyenne. A pied, il commencera, la nuit même, sa marche dans les sables vers Zouara, distante de 55 km. Il y arrivera en moins de 10 heures. Champion de Tunisie du saut en longueur et triple saut (Zitouna Sport et équipe nationale), il y était en quelque sorte bien préparé. Une famille amie, celle de Farhat Garoui, qui sera par la suite ambassadeur de Libye en Tunisie, l'accueillera chez elle, avant de l'aider à s'installer à Tripoli. Grâce à ses amis, il obtiendra un poste de professeur de mathématiques au lycée de Beb Ben Ghechir, et un titre de séjour en tant que réfugié politique.

Tout semblait bien se passer pour lui jusqu'au jour où des policiers viennent le cueillir en mai 1971 pour le conduire aux locaux de la police des frontières. Malgré ses papiers en règle, il est accusé de séjour illégal et menacé d'être renvoyé en Tunisie, en dépit de ses vives protestations. Profitant d'un moment d'inattention, il échappe à l'officier qui l'interrogeait, arguant un besoin pressant et, découvrant une fenêtre sans fer forgé, il sautera du deuxième étage. Prenant ses jambes à son cou, il courra de toutes ses forces jusqu'à l'ambassade d'Irak où il demandera à être mis en contact avec une vieille connaissance tunisienne, Massoud Chebbi, alors dirigeant de haut niveau au commandement du Baâth à Bagdad. Son ami volera à son secours, le fera garder en hôte à la chancellerie, le temps de lui envoyer un passeport irakien en bonne et due forme. Son nom est cependant écrit à l'irakienne : Tahir Hussain. Ce précieux talisman en main, il partira immédiatement pour la France. Paris en 1971 était certes

agréable, surtout quand on y a des camarades, mais il devait se débrouiller pour gagner sa vie. *«J'ai dû faire tous les boulots, nous confie-t-il. De vendeur de journaux pour France Soir au distributeur de prospectus. Je me suis inscrit en physique aux Arts et Métiers et j'ai pu décrocher ma maîtrise, mais je devais travailler en parallèle. Le meilleur job que j'ai pu avoir était celui de vendeur de sandwiches et de boissons dans les trains, section wagons-lits, en prenant la relève de mon ami Mongi Milad (qui sera plus tard président du Conseil de l'ordre des ingénieurs). C'était le paradis, puisque j'y gagnais bien ma vie et cela me laissait, sur mon temps de repos, la possibilité de militer au sein de l'opposition tunisienne. Je fréquentais tous les groupes, je nouais des connaissances et je me mobilisais pour toutes les bonnes causes».*

Encore une fois, le hasard interviendra dans son parcours. Des amis l'introduisent auprès de Thomson CSF, le grand fabricant d'armes qui cherchait des ingénieurs multilingues pour des missions de formation auprès de ses clients de par le monde. Bien qu'il ne soit pas ingénieur, mais grâce à sa maîtrise de l'arabe, du français et de l'anglais, il pouvait faire l'affaire moyennant une formation spécifique poussée. Au bout d'une année, il deviendra en 1975 ingénieur maison et entamera sa carrière auprès des clients sud-américains et arabes. Tahar s'adonnera à la tâche, préparant soigneusement ses cours, rédigeant avec attention et pédagogie ses manuels didactiques sur l'utilisation des missiles et autres engins. A la grande satisfaction de ses supérieurs et de ses élèves.

### Une affaire juteuse

Son bonheur ne durera pas longtemps. En 1980 et suite à un gros contrat avec la Libye, on lui demande de se rendre à Tripoli pour assurer la formation sur place. Conscient de ce qui pouvait l'y attendre, il déclina la proposition, mettant sa démission en jeu. Le voilà alors au chômage, mais pas pour longtemps. Quelques mois seulement après, ses supérieurs regretteront ses manuels si bien rédigés et le rappelleront, mais cette fois-ci pour travailler en tant que consultant externe, pour rédiger des supports de formation. Le contrat était juteux. En pleine opulence du marché des armes, les honoraires proposés étaient mirobolants et les commandes nombreuses. A lui seul, il n'y arrivait pas, alors qu'il y avait beaucoup d'argent à gagner. Ben Hassine débauchera un ancien collègue égyptien. Ils se mettront à deux, créeront ensemble une petite société, puis recruteront d'autres ingénieurs formateurs. Ils finiront par atteindre des pics de 180 ingénieurs. En 1981, bénéficiant de l'amnistie décrétée par Bourguiba, il obtient son passeport tunisien et rentre pour la première fois au pays, après 11 ans d'exil. Juste le temps de se ressourcer et le voilà de retour à Paris.

Aux honoraires facturés, la manne était fort abondante. L'argent est là, la société tourne bien (jusqu'à aujourd'hui avec près de 80 salariés) et Tahar Ben Hassine peut puiser dans ses revenus

de quoi financer son arme de résistance, la chaîne TV El Hiwar Ettounsi, dont il a eu l'idée avec Mohamed Charfi.

En 2006, il retournera s'installer en Tunisie, mais se retrouvera sous étroite surveillance. A peine est-il interpellé quelques jours, et une vague internationale de protestation le sortira des geôles de Bouchoucha. De par le monde, ses amis voleront à son secours. Le pouvoir, qui commençait à lâcher du lest, ne voulait plus courir le risque, à cause de lui, d'un autre scandale international. A partir de Tunis, Tahar Ben Hassine continuera à alimenter en infos sa chaîne TV, au grand dam de ses contempteurs.

### «Je quitterai Nida Tounes le jour où il sera au pouvoir»

Le 15 décembre 2010, deux jours avant l'immolation de Bouazizi, il repartira avec son épouse rejoindre leurs deux enfants restés à Paris, pour de courtes vacances de fin d'année, le temps de reprendre son souffle. Et le voilà revenir dans le premier avion dès le déclenchement de la révolution. *«De l'aéroport, je suis directement parti chez Ahmed Néjib Chebbi pour le dissuader de se joindre au gouvernement de Mohamed Ghannouchi»,* nous dit-il.

Sans parvenir à le convaincre. Il se démènera pour relancer sa chaîne TV, cette fois-ci à partir de la Tunisie et en toute légalité, et s'engagera avec les forces progressistes. A la naissance de Nida Tounes, il décidera d'y adhérer. *«Au titre du rapprochement historique entre la gauche et les nationalistes, argumente-t-il, pour former un bloc commun face aux mêmes menaces».* *«Les islamistes, souligne-t-il, on ne veut pas qu'ils disparaissent, tant ils font nécessairement partie désormais du paysage. Nous voulons qu'ils restent afin de développer des anticorps».* Un perspectiviste, emprisonné par Bourguiba et contraint à l'exil qui adhère au parti fondé par Béji Caïd Essebsi? *«Nous avons révisé nos positions à l'égard de Bourguiba, répond-il. Malgré tout, son apport, dans de nombreux domaines, est beaucoup plus important que la dictature qu'il avait instituée».*

*«Maintenant, et je l'ai dit à mes amis de Nida Tounes, Essebsi, le premier, je quitterai le parti le jour où il prendra le pouvoir».* Sacré Tahar Ben Hassine, il ne s'accomplit que dans l'opposition !





**SSANGYONG**

Le luxe n'a jamais été aussi accessible

**CHAIRMAN** 

Le prestige a un nouveau visage



Photo non contractuelle



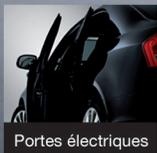
Moteur : XGI3600



10 Airbags



Ordinateur de bord



Portes électriques



Made in South Korea

**Dar SsangYong** : Route de ceinture, 4022 ZI Akouda - Sousse  
Tél. : (+216) 73 343 333 / Fax : (+216) 73 343 233

**Succursale de tunis** : Route de Sousse, GP1 km7 - 2033 Megrine - Tunisie  
Tél. : (+216) 71 425 355 / Fax : (+216) 71 425 253

e-mail : [ssangyong.commercial@sotudis.com.tn](mailto:ssangyong.commercial@sotudis.com.tn)

SsangYong est une marque du groupe Mahindra & Mahindra.

**SOTUDIS**  
*Chemin de réussite*

[www.ssangyong-tunisie.com](http://www.ssangyong-tunisie.com)

14  
JANVIER

L'ENQUÊTE

www.14janvier2011.com  
APOLLONIA EDITIONS

## Le 14 Janvier tel que reconstitué par Abdelaziz Belkoudja et Tarak Cheikhrouhou

**U**n nouveau coin de voile est levé sur ce qui s'est réellement passé le 14 janvier 2011, même si toute la vérité reste encore à révéler. Dans une enquête fouillée, enrichie par des documents de première main et des témoignages directs, Abdelaziz Belkoudja et Tarak Cheikhrouhou ont essayé de reconstituer à quatre mains le film des événements. Les faits sont présentés, documents à l'appui, mais dans un style rédactionnel attractif, comme si Tarak, petit-fils de l'illustre fondateur de Dar Assabah, Habib Cheikhrouhou, avait peaufiné l'enquête, alors que Abdelaziz, fils de l'ancien ministre et compagnon de Bourguiba Hassen Belkhodja et romancier talentueux, s'est chargé de l'écrire.

On assiste en direct à toutes les phases cruciales: le déclenchement de Samir Tarhouni et son Bataillon, l'arrestation du clan Trabelsi-Ben Ali, la fuite de Ben Ali, la convocation de Ghannouchi, Mebazaa et Kallel à Carthage, les réunions au ministère de l'Intérieur, le passage de l'article 56 à l'article 57 de la Constitution, et toutes les discussions qui les ont émaillées. La description

est à la fois précise et haletante comme dans un roman, quitte à y mettre un peu de suspense et beaucoup de suggestions. Les auteurs se sont certes gardés d'émettre des jugements, s'employant à vouloir rester objectifs, mais leur narration privilégiée telle ou telle version. La relecture des événements est instructive, même si certains éléments restent encore flous.

On y apprend beaucoup, et on comprend mieux le rôle joué par les uns et les autres, en attendant les confirmations nécessaires. Si diverses dépositions, lors d'interrogatoires dans les procès en cours, offrent déjà nombre d'éléments qui apportent des éclairages, il faudra attendre au moins les procès pour en savoir plus. Le mérite de cette enquête est de contribuer à la reconstitution du déclenchement de la révolution, avec évidemment toutes les précautions du chercheur.

*14 Janvier, L'enquête*  
d'Abdelaziz Belkoudja et Tarak Cheikhrouhou  
www.14janvier2011.com  
Apollonia Editions, mars 2013, 192 p. 10 DT

## Gilles Kepel : instructive «Passion arabe»

**G**illes Kepel revient avec un livre captivant «Passion Arabe, Journal 2011-2013». Fruit d'une enquête minutieuse menée sur le terrain, non seulement en Tunisie, en Libye et en Egypte, mais aussi dans toute la région, il fourmille d'informations, interviews et analyses, puisées aux bonnes sources.

D'un long périple entamé dès début 2011, il rapporte du pris sur le vif et de l'analyse. Les portraits, pour ce qui concerne la Tunisie, de Rached Ghannouchi, Hamadi Jebali, Samir Dilou, particulièrement, sont exceptionnels même pour ceux qui croient bien les connaître. Leurs déclarations aussi. Mais il y a tout le reste à lire pour mieux comprendre ce qui se passe et va encore se passer dans toute cette partie du monde.

Les interrogations du départ sont d'acuité : «*Que sont devenues la liberté, la démocratie, la justice sociale, revendiquées par les «printemps arabes»? Quel est le rôle des pétromonarchies du Golfe dans l'arrivée au pouvoir des partis islamistes? Pourquoi le conflit entre sunnites et chiites est-il en train de détourner l'énergie des révolutions, tandis que la Syrie s'enfoncé dans des souffrances inouïes?*» Parfait arabisant, ayant longtemps séjourné au Caire et familier des autres pays de la région, Gilles Kepel, membre senior de l'Institut universitaire de France, est considéré comme l'un des fins connaisseurs du monde arabe. Professeur à Sciences Po, il est l'auteur d'une douzaine d'ouvrages qui ont reçu un large écho international, notamment *Le Prophète et le Pharaon, Jihad, Fitna, Banlieue de la République* et *Quatre-vingt-treize*.

Écrit sur le vif puis enrichi au cabinet de travail, il capte, dans *Passion Arabe*, en quatorze chapitres conçus comme autant de stations les déchirements intimes de ces sociétés. La passion de l'auteur y

rend compte en écrivain, par la violence et les épreuves, et parfois l'espérance, d'une incoercible Passion arabe. A lire, absolument pour décoder une transition historique!

*Passion Arabe, Journal 2011-2013*  
De Gilles Kepel  
Editions Gallimard, 472 pages, mars 2013,  
23.50 euros





## CARTE PLATINUM

La véritable réponse à toutes  
mes exigences !

La Carte Platinum vous offre un plafond  
hebdomadaire confortable, une Assurance  
Voyage et des avantages préférentiels.

**VISA**

taktik



**UBCI** GROUPE BNP PARIBAS  
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change

[www.ubci.tn](http://www.ubci.tn)

3<sup>ème</sup> Edition

  
**Tunis**  
**medindustrie**  
*Working for the future*

[www.tunis-medindustrie.com](http://www.tunis-medindustrie.com)

# Tunis Medindustrie

الصالون الدولي للشراكة الصناعية والتجديد  
Le Salon International du Partenariat Industriel et de l'Innovation  
The International Exhibition of Industrial Partnership and Innovation

- Des exposants étrangers
- Des rencontres B2B pré-organisés
- Des Conférences techniques
- Présence de décideurs et de donneurs d'ordre
- Participation de délégations étrangères

**12 au 15**  
**juin 2013**  
Parc des expositions  
du Kram - Tunis - تونس

Organisé par :



La Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Tunis

En Partenariat avec :



Partenaire média :

**La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis**  
31, Avenue de Paris-1000 - Tunis - Tunisie  
Tél. : (+ 216) 71 247 322 - (+ 216) 71 247 341 - (+ 216) 71 247 339  
Fax : (+ 216) 71 354 744 - (+ 216) 71 339 442  
E-mail : [tunis.medindustrie@ccitunis.org.tn](mailto:tunis.medindustrie@ccitunis.org.tn)  
Site web : [www.tunis.medindustrie.com](http://www.tunis.medindustrie.com)

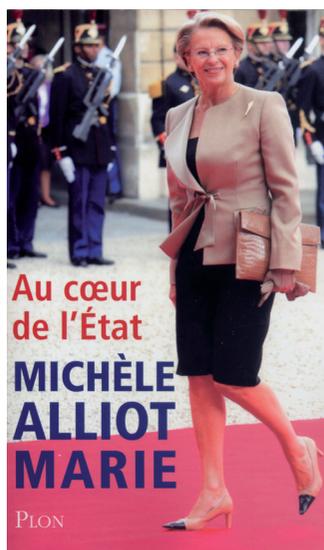
## Alliot-Marie raconte «la chasse-trappe tunisienne»



«Probablement, ce choix de passer huit jours de vacances en Tunisie m'a amenée au mauvais endroit au mauvais moment, même si je n'ai jamais été alertée par mes services (...) J'assume une vraie erreur d'appréciation». C'est l'explication que fournit Michèle Alliot-Marie (MAM), ancienne ministre française des Affaires étrangères, qui revient sur ce qu'elle a qualifié de «chasse-trappe tunisienne». Dans un livre qu'elle vient de publier chez Plon sous le titre de «Au cœur de l'Etat», racontant son parcours politique depuis la conquête du RPR et sa participation à plus de 700 Conseils des ministres, elle consacre le dernier chapitre à l'épisode final qui a précipité son départ du gouvernement et révèle ses entretiens avec Kamel Morjane.

Evidemment, elle s'y exerce à réfuter une à une les accusations de complaisance, sinon de connivence, avec le régime de Ben Ali. Elle commence par situer ses relations personnelles avec la Tunisie sur le registre du tourisme depuis 1980, et ses relations officielles, limitées en 12 ans à trois seules rencontres avec Ben Ali, dans un cadre officiel. «Contrairement à d'autres, notamment socialistes, tel Bertrand Delanoë qui l'a reçu avec tous les honneurs à la Mairie de Paris, ou à des ministres qui l'ont décoré ou qui ont été décorés par lui», assène-t-elle !

**«Kamel Morjane me dit, tant pis pour sa carrière, il va essayer de faire passer le message»**



Au cœur de l'Etat  
**MICHÈLE ALLIOT-MARIE**

PLON

Et MAM de présenter sa vérité avec les détails qui lui sont les plus favorables. Un témoignage intéressant dans son récit est sans doute l'évocation de son homologue tunisien à l'époque, Kamel Morjane. Elle l'avait connu il y a plusieurs années en vacances à Djerba, avec Daly Jazi,

«président de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme», précise-t-elle, avant de devenir ministre de la Défense. Morjane lui succédera puis deviendra ministre des Affaires étrangères. Elle indique que de retour à Paris, début janvier 2011, elle reste en contact avec son homologue. «Il vient à Paris», écrit-elle. *Nous avons un tête-à-tête où nous parlons très franchement. Je le sais attaché à l'action de modernisation conduite par les premières années de sa présidence par Ben Ali. Il est aujourd'hui préoccupé de la corruption et de la mainmise de la belle-famille présidentielle sur le pays. Son analyse rejoint celle du gouvernement français. Au nom de la lutte contre l'islamisme radical, nous soutenons le gouvernement tunisien laïque. Nous apprécions son appui indispensable au projet d'Union pour la Méditerranée. Nous ne pouvons pour autant tolérer la prévarication qui devient insupportable aux Tunisiens, y compris les plus attachés à la laïcité, la loi du silence imposée à coups de menaces, les atteintes aux droits de l'Homme. Il faut le faire comprendre à Ben Ali qui doit rapidement redresser la barre. Qui est le mieux placé pour le lui faire comprendre? Personne dans le gouvernement tunisien jusqu'à ce jour. Ceux qui, à l'extérieur, le pourraient sont soigneusement écartés de tout contact.*

Alliot-Marie pousse encore son récit, évoquant un dîner le soir même à l'ambassade de Tunisie à Paris. «Kamel, révèle-t-elle, me dit tant pis pour sa carrière, car il sera sûrement sanctionné, il va essayer de faire passer le message. Il le fera pour la Tunisie en accord avec son passé de président de la Ligue des droits de l'Homme (là, elle fait une confusion), et avec son ancien poste de ministre des Armées (...) Nous restons en contact téléphonique, mais compte tenu des risques d'interception, il reviendra à Paris me tenir informée des résultats de sa démarche. Si elle échoue, je pourrai jouer de mes fonctions pour essayer de forcer sa porte et dire au président tunisien ce qu'il doit entendre». Son récit se poursuivra sur la chronologie des jours suivants et elle essaiera de contextualiser ses propos à l'Assemblée nationale au sujet du «soutien technique» à l'ancien régime, cherchant à faire retourner la situation en sa faveur. Sa grande explication de ce qui lui était arrivé se veut solide. «Certains voulaient ma place, affirme-t-elle, d'autres voulaient m'empêcher de prétendre à d'autres fonctions. Tous se retrouvaient dans l'idée que mon départ leur dégagerait de l'espace». Encore, la théorie du complot...

*Au cœur de l'Etat*  
de Michèle Alliot-Marie  
Editions Plon, 2013, 272 p. 20 euros

Mounir SAHLI  
**REVOLUTIONNER  
LE TOURISME  
TUNISIEN**

Les raisons d'une descente aux enfers ?  
Des balises pour s'en sortir ?

## Comment révolutionner le tourisme tunisien

**A**vec sa double casquette d'ancien haut fonctionnaire et de promoteur hôtelier à Djerba, Mounir Sahli essaye d'analyser «les raisons d'une descente aux enfers», à la recherche «des balises pour s'en sortir». Chiffres à l'appui, il remonte aux sources du mal, «de l'euphorie au désenchantement», revenant sur les différentes problématiques (capacité hôtelière, métamorphose de la demande, recul des recettes, lente agonie de l'entreprise sous le poids de l'endettement, etc.).

Pour réformer le secteur, l'auteur propose de réconcilier le Tunisien avec son tourisme, restructurer l'hébergement, révolutionner le marketing, diversifier le produit, gagner la bataille de la qualité et promouvoir les ressources humaines. Aussi, consacre-t-il la troisième et dernière partie de son plaidoyer à la réforme de l'ensemble de l'environnement du tourisme.

Juriste, diplômé du cycle supérieur de l'ENA, ancien directeur au ministère des Finances et administrateur représentant l'Etat aux conseils d'administration de l'API, APIA, BTEI et Sousse Nord, Mounir Sahli avait lancé sa propre unité touristique, Ksar Djerba. Son analyse-témoignage enrichit le débat.

*Révolutionner le tourisme tunisien*  
de Mounir Sahli  
Simpact, 206 pages, 2013, 20 DT

## Latifa Lakhdhar : Le monde arabo-musulman fait sa révolution

**H**istorienne, professeur à la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, et militante, Latifa Lakhdhar s'intéresse à l'Islam, porté par les urnes au pouvoir, et qui se trouve interpellé sur ses intentions et ses dispositions. Saura-t-il se fondre dans le projet démocratique en Tunisie, comme en Egypte et ailleurs ? Vice-présidente de la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, présidée par Yadh Ben Achour, l'auteur a vécu, aux premières loges, les premiers pas vers la transition démocratique, observant de près la montée en puissance des islamistes et leur raz-de-marée électoral. Si elle ne revient pas (ou pas encore) dans ce livre en détail sur cette expérience exceptionnelle, elle nous livre, par une réflexion approfondie, les clés pour mieux comprendre ce phénomène et ses projets. En bonnes feuilles, la conclusion.

*«Pas plus qu'elle n'a cherché à matérialiser la prépondérance de la religion grâce à des institutions semblables à celles instaurées par le christianisme, la théologie musulmane médiévale a laissé le libre choix au croyant d'adhérer à la religion, suivant « les méthodes communes », expression formulée par Ibn Rochd en vue de signifier cette démarche qui laisse l'homme suivre sa propre voie religieuse, sans hétéronomie théologique. Cette théologie relativement peu élaborée, mais trop efficacement ficelée, a fait de la religion islamique une force qui s'exerce d'une manière à la fois totalitaire et totalisante, sur tous les aspects de la vie. Ce schéma fermé hermétiquement, cuirassé, explique tout l'échec relatif des approches fragmentées du réformisme du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, que celles qui s'obstinent à acculer l'Islam à se résigner aux normes de la modernité, par le biais des mesures politiques extérieures à la logique de sa construction générale, sans s'attarder sur ce qui, intrinsèquement, reste tributaire d'une logique appartenant à un autre temps.*

Il est impérieux de nos jours de séparer l'Islam, en tant que dogme, des institutions qui gèrent notre vie moderne, ou du moins de confier la charge de la chose religieuse à l'Etat suivant le schéma historique césaro-byzantin déjà, en même temps que de démêler les données d'une théologie totalisante qui risque fort de se retourner contre ce même schéma. Il faudrait, en outre, débloquer la situation au préalable ou en parallèle théologiquement, pour ne pas retomber dans ce qui était pour ces sociétés, durant ces cinquante dernières années en partie, une pseudo-métamorphose. Car même s'il est dit que le rapport du croyant musulman à Dieu est absolument sans intermédiaire, il demeure

toujours vrai que cet ascendant théologique forme un puissant écran devant l'individualisation et la subjectivisation du système de la foi. Cette individualisation devrait former l'une des conditions sine qua non de la modernité. Aujourd'hui et plus qu'à aucun autre moment de notre histoire passée, l'éthique de responsabilité appelle la religion musulmane à entreprendre une révolution et opérer sa mue sur la base d'une théologie de modernité.

Cette voie est absolument de l'ordre du possible, mais faut-il encore lui trouver des croyants-acteurs courageux.

Repenser notre héritage pour l'ouvrir aux exigences nouvelles de notre histoire et se préoccuper à intégrer l'universel en mettant — au moyen de la critique — de l'ordre et de la rationalité dans l'espace du particulier, dans le but d'accroître nos moyens de libération. C'est là l'aspiration d'une conscience musulmane accumulée depuis au moins deux siècles. Une conscience prospective, attachée à construire un avenir et à y intégrer la tradition en tant que source à réinterpréter, à comprendre et non pas en tant que schéma à reproduire. Autant le croyant a-t-il réellement besoin de solliciter le texte et la tradition, autant il doit savoir que ce même texte et cette même tradition le sollicitent pour qu'à leur tour, ils soient mis en accord et en paix avec l'être historique et social changeant du musulman en devenir, en demandant que

soit entretenues au sein du texte une énergie de signifiante et une ouverture au sens de l'universel. Car enfin, et pour le dire sans a priori théologique, croire c'est aspirer à plus grand que soi-même et se mettre dans l'horizon vaste de l'espérance et de l'accomplissement. En ce sens, pourrait-on se permettre de le répéter avec P. Ricoeur : *«Les utopies les plus fortes ne pouvant venir que de ce qui a été, dans nos traditions, accompli et demeure une ressource de signification.»*

Notre utopie, celle à laquelle s'attache aujourd'hui notre dignité et qui traduit l'âme de nos révolutions, proviendra de la voie de tout ce qui a été, lors de nos expériences passées, inachevé, imparfait et contrarié, à savoir l'humanisme de notre philosophie et notre *adab* et poésie qui, pendant pas moins de quatre siècles de ce qui fut l'époque classique de l'Islam, n'ont cessé de retentir comme un chant joyeux vantant la raison, la sentimentalité et l'amour. A savoir aussi la renaissance si espérée par notre réformisme du XIX<sup>e</sup> siècle, les Lumières de nos différents nationalismes du milieu du siècle dernier ainsi que tous les projets de synthèse entre libération sociale et libération politique qui demeurèrent portés hautement et avec persévérance par nos élites

Un temps de crise se présente souvent en un temps de germination et c'est de cela qu'il nous est permis de tirer l'espoir pour qu'il puisse nous rester un avenir. »

*De quoi demain sera-t-il fait ?*

Le monde arabo-musulman fait sa révolution  
De Latifa Lakhdhar  
Nirvana, 176 pages, mars 2013, 14 DT





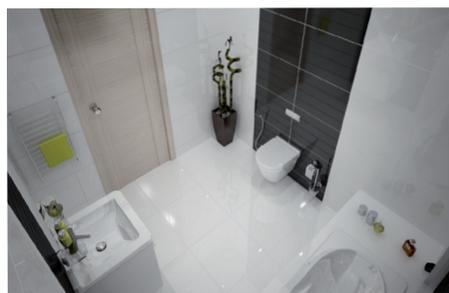
# Dream Residence

Là où le rêve devient réalité



S+3, S+4, Loft, Duplex  
& locaux commerciaux

pulpeStade



## La Société Tuniso-Koweïtienne d'el Emar

Immeuble CTKD , Lotissement Al Nakhil, Cité les pins,  
les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)

Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

[www.stke-emar.com](http://www.stke-emar.com)

*intérieurs*<sup>®</sup>

MOBILIER DE BUREAUX

# M. LE DIRECTEUR

## SERREZ VOTRE CEINTURE DECOLLAGE IMMEDIAT



FAUTEUIL DE DIRECTION  
*PARIS*



Com' n'Prod

Usine : Z.I Sidi Daoud, 2046. Tunis. Tunisie – Tél: (+216) 71 854 666 - Fax: (+216) 71 854 660

#### SHOWROOMS

Tunis : Rte de la Soukra, Km 13  
2036 Sidi Fraj, Tunis, Tunisie  
Tél: (+216) 71 863 611  
Fax: (+216) 71 863 592  
email: show@interieurs.com.tn

Sousse : Avenue de la liberté  
Sahloul Hammam Sousse  
(en face clinique Ibn khaldoun)  
Tél/Fax: (+216) 73 821 477  
email: meublesinterieursplus@topnet.tn

Gabès : GP1-20Rue Salah  
Eddine el Ayoubi 6011 Gabès  
Tél: (+216) 75 394 606  
Fax: (+216) 75 393 888  
email: extrameuble@yahoo.fr

Béja : Z.I.2 Béja Nord  
9000 Béja  
Tél: (+216) 78 451 610  
Fax: (+216) 78 451 613

Tripoli-Libye : Hay Damascus  
by guest casites Tripoli-Libya  
Tél: (+218) 21 361 8646  
Fax: (+218) 91 211 0582

## Sami Kourda : Le souffle de la bête immonde

**V**oici un roman où la fiction s'inspire du vécu et s'invite dans une écriture serrée, bien soignée. L'histoire est égrenée en salves successives qui servent de têtes de chapitre : «Des jeunes à dresser», «Une élite à mater», «Des militaires à broyer», «Un vieux patriote et un vizir», «Le tourbillon infernal», «Un séjour dont on se serait bien passé», «Martyrs d'épouses», «Les culs-de-basse-fosse du guide», «Un furtif internement», «Ta clémence, ô le Miséricordieux» ...

L'auteur, Sami Kourda, puise dans son expérience personnelle des émotions et des réflexions qui tracent son roman. Militaire de carrière, il avait subi de plein fouet le coup monté du «Complot Barraket Essahel», créé de toutes pièces en 1991. De sa dure épreuve sous la torture, il en avait publié un récit poignant. Il revient aujourd'hui avec un roman tout aussi captivant, qu'il termine par une réflexion furtive, mais significative, sur l'Etat de droit.

*Le souffle de la bête immonde*  
de Sami Kourda  
Nirvana, 294 pages, mars 2013, 15 DT



## Hamadi Bousbia restitue la saga de la SFBT



**Q**ui ne connaît pas la SFBT, ses multiples marques de boissons, d'eau minérale et depuis quelques années ses produits laitiers et le président de tout son groupe, Hamadi Bousbia? Pourtant, on situe mal ses origines, plus que centenaires, et son périmètre. Voilà une lacune comblée grâce à l'ouvrage que lui consacre Tijani Azzabi. En guise de préface, M. Bousbia nous replonge dans cette fameuse réunion du 25 novembre 1889, «lorsqu'un groupe d'amis menés par le jeune ingénieur, M. Baldauf, décide de créer une société en commandite, sise au 14, rue d'Espagne, spécialisée dans la fabrication de la glace alimentaire».

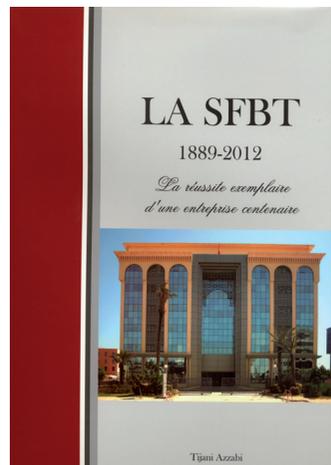
Et ce fut le commencement de toute une saga : la bière Stella en 1925-1927, puis la Celtia lancée par l'historique Pierre Palomba, l'inimitable Boga (sigle de Boissons Gazeuses, tout simplement), les grandes marques internationales (Coca, Fanta, etc.), Safia, Garci, Melliti, Marwa, Bonaquoï, Oktor, et Stil.

Aujourd'hui, le groupe SFBT, c'est 20 usines, 5 300 salariés, et une capitalisation boursière portée à plus de 1.155 millions de dinars, «sans qu'aucun apport nouveau des actionnaires ait été nécessaire». Hamadi Bousbia ne cache pas d'avoir fait de ce groupe une entreprise citoyenne en privilégiant dans sa stratégie la décentralisation, la diversification et l'intégration.

L'ouvrage de Tijani Azzabi invite au voyage à travers la SFBT et ses filiales et nous présente les principaux acteurs. Beaucoup reste sans doute à raconter, mais c'est déjà un bon début pour mieux

connaître ce groupe et son président, certes de grande notoriété, mais en fait, très discret.

*La SFBT 1889-2012*  
*La réussite exemplaire d'une entreprise centenaire*  
De Tijani Azzabi  
Communic@tions i, 190 pages, 2012



# شمس FM

تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت  
95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس  
96.2 FM

الوطن القبلي  
106.5 FM

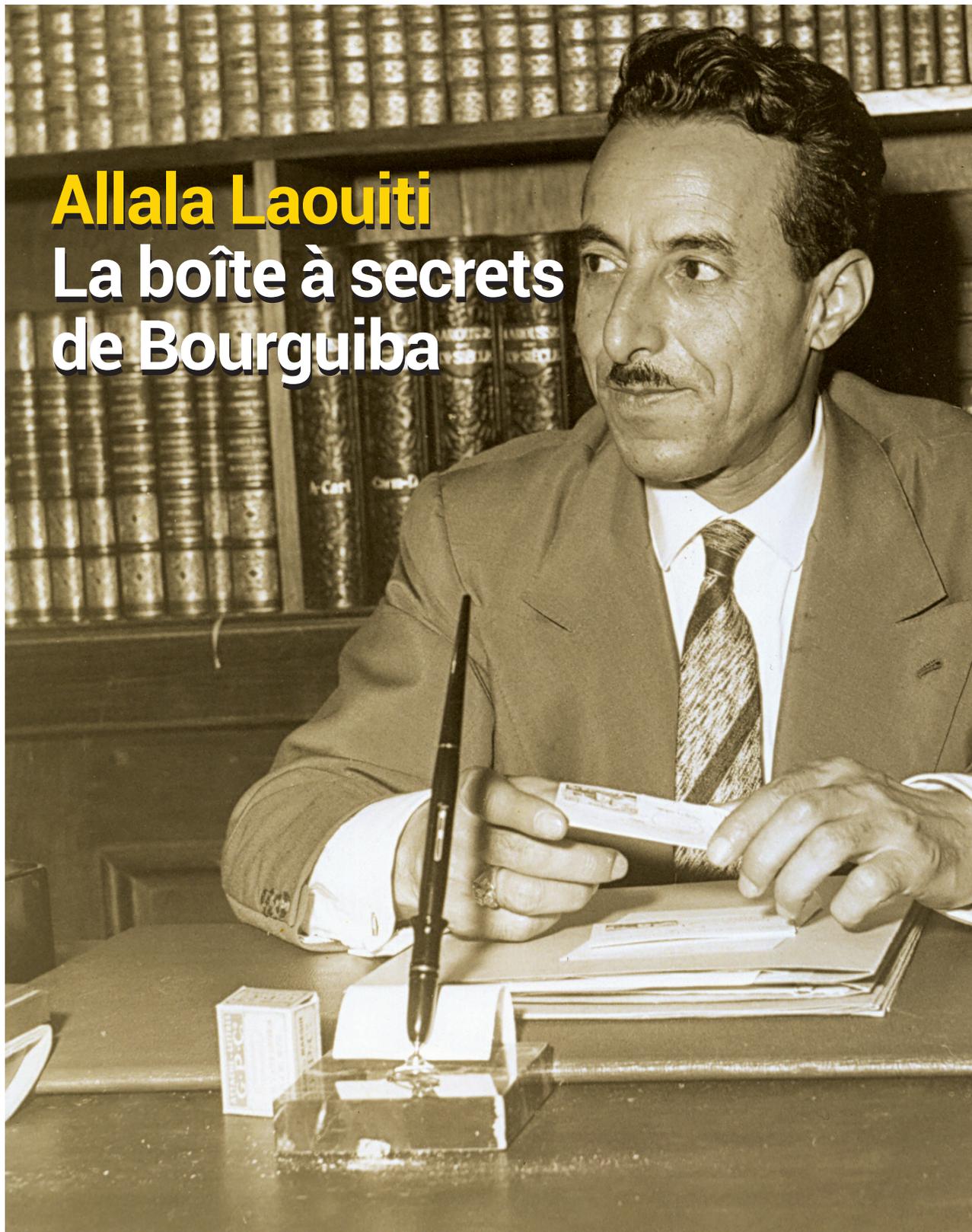
القيروان  
107.0 FM

المنستير  
90.6 FM

سوسة  
93.7 FM



**Allala Laouiti**  
**La boîte à secrets**  
**de Bourguiba**



« Mais, enfermez-moi avec lui ! Vous savez bien que mon vœu le plus cher est de finir mes jours au côté de Bourguiba. Alors pourquoi m'en privez-vous ? » Nous sommes en 1988 et Bourguiba est emprisonné à Monastir. Ce cri de cœur lancé en gémissement par Allala Laouiti, secrétaire particulier, puis conseiller spécial de Habib Bourguiba depuis près de 55 ans, ne trouvait guère d'écho auprès du nouveau régime.

Plus qu'un vœu, une dernière volonté d'un homme pourtant limogé en juillet 1985 par Bourguiba mais qui ne lui en a jamais tenu rigueur, lui restant toujours fidèle. Séparer Allala Laouiti de Bourguiba et l'en éloigner accélérerait la course effrénée à la succession où les cabales s'entrecroisaient. Pour ceux qui connaissent bien Bourguiba, ils ont perçu ce limogeage comme un acte républicain de sacrifier les siens



pour laisser le Premier ministre exercer à son aise. A son plus ancien et plus proche collaborateur, il n'avait pas confié un portefeuille ministériel après l'Indépendance, le gardant toujours dans ses mêmes fonctions et n'hésitant pas à le faire partir, montrant ainsi l'exemple. La stratégie était de faire le vide autour de Bourguiba, le privant ainsi de son épouse Wassila, de son unique fils, Habib, et de son plus fidèle compagnon, Allala. Chacun dans la course y voyait son grand intérêt. La voie était alors libre à Ben Ali pour réussir son coup d'Etat médical du 7 novembre 1987.

Allala Laouiti, né le 8 mai 1913, aurait eu 100 ans ce mois-ci. Décédé le 27 février 1993, il a emporté avec lui beaucoup de secrets et d'amertume non pas sur son sort et ce qui lui était arrivé, mais surtout sur le traitement réservé à Bourguiba.

Grâce à ses enfants, *Leaders* a pu reconstituer les principales étapes de son parcours. Son histoire reste à écrire. Moufida Bourguiba, qui l'avait accueilli alors qu'il n'avait pas encore 18 ans, le considérait comme son propre fils. Durant les années de lutte, d'emprisonnement et d'exil de Bourguiba, il lui sera d'un

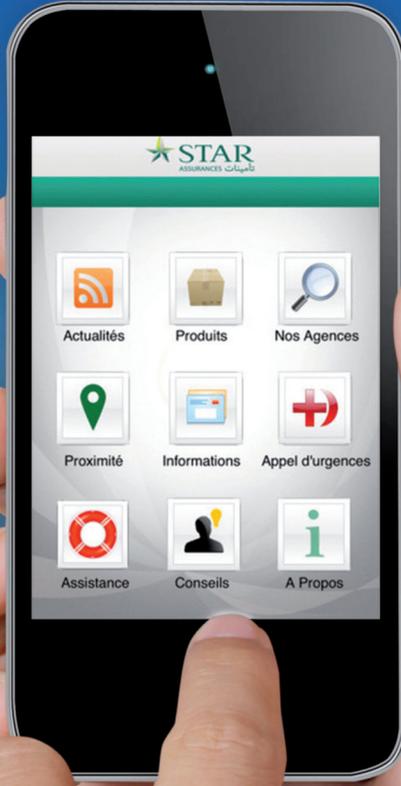
précieux soutien et d'un infaillible dévouement. Une loyauté qui ne lui fera jamais défaut jusqu'au bout. Les militants destouriens sont toujours passés par lui pour transmettre à Bourguiba leurs messages, leurs doléances et leur soutien. Bourguiba, qui n'avait aucun rapport avec l'argent, lui confiait tout et se déchargeait sur lui pour toutes les affaires courantes. Il savait qu'il ne le trahirait jamais et il savait qu'il resterait toujours auprès de Moufida et Habib Jr.

### Un limogeage inattendu, fatal

Après l'indépendance, nommé chef du secrétariat particulier du président de la République, Allala Laouiti continuera à remplir la même mission avec la même ferveur, intégrité et loyauté. Courtisé par les uns, craint par les autres, voire haï par certains, il était resté égal à lui-même : fidèle à son pays et à Bourguiba. Allala Laouiti était l'un des très rares à ne rien cacher au Président, quitte à lui dire la vérité la plus amère. Avait-il pris pour autant la grosse tête, profité du système pour imposer les siens et se remplir les poches ? Son influence était grande, son intégrité aussi. Si on lui reconnaissait quelques faveurs accordées aux autres, par fidélité à de



Avec Moufida Bourguiba en 1959



تأمينات STAR تبعث اول application mobile خاصة بمجال التامين في العالم العربي وصالحة لكل اصناف ال Smartphone ( Iphone و Android ) و تعزز حضورها على شبكات التواصل الاجتماعيّة Facebook و Twitter و هكّا، مهما يصير و في اي وقت تنجّمو تعملو علينا.

ديما اقرب لكم

Nous réalisons vos vœux  
votre logement à des taux préférentiels  
sur **25 ans**

## CRÉDIT LOGEMENT MELKTI



Tous les clients souhaitant acquérir un logement et ayant un autofinancement de 20% peuvent bénéficier du crédit MELKTI à des taux préférentiels et sans condition d'ancienneté

[www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)



*Nous réaliserons vos vœux...*



Skanes 1963



Suisse 1969

vieux militants, ou en récompense à des services rendus, il était resté toujours dans le respect des lois et la préservation des deniers publics, s'interdisant tout népotisme, enrichissement personnel ou passe-droit. Il avait fait de son honnêteté et de son intégrité une hygiène de vie. A la fin de sa visite à Tunis en novembre 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing n'avait pas hésité à s'adresser à Allala Laouiti en ces termes : «*Je suis jaloux du président Bourguiba d'avoir un homme aussi fidèle à ses côtés*»

Son limogeage du palais de Carthage devenait pour les candidats pressés à la succession un objectif stratégique nécessaire à l'accomplissement de leur ambition. Ceux qui sont parvenus, les premiers, à le faire partir n'hériteront pas des clefs de Carthage. Ni Mohamed Mzali, ni Mansour Sekhiri, ni les autres : Ben Ali leur rafla la mise avec la complicité de la très manipulée Saïda Sassi, et nous connaissons la suite. Pourtant, Habib Bourguiba Jr et Wassila Bourguiba essayèrent en vain de persuader Laouiti de rester au palais. Il n'en tiendra pas compte et quittera le palais de Skanes le soir même. Il concevait son limogeage comme l'ordre reçu de son chef de rendre les armes, se confia-t-il plus tard à l'un de ses fils.

Les habitants d'El Manar, alors en plein chantier, à la fin des années 1980, se souviennent encore de cet homme âgé, drapé dans son burnous, qui descendait chaque matin de la butte de Notre-Dame, effectuant sa marche, et s'arrêtait quelques instants au café faisant l'angle de l'avenue Slimane Ben-Slimane. Digne, silencieux, enfoui dans ses souvenirs et ses souffrances : rares étaient ceux, surtout parmi les jeunes, qui reconnaissaient Allala Laouiti, une des pièces maîtresses personnelles du système Bourguiba. Ses enfants ont accepté, pour la première fois, de nous révéler quelques aspects de son parcours.

#### **Dès leur rencontre en 1931, leurs destins étaient scellés**

Allala Ben Lamine Ameer Ben M'hamed Ben Mohamed Laouiti — c'est son nom complet — est né à Monastir le 8 mai 1913, dans le quartier du R'bat, dans une famille d'artisans-maçons, modeste mais honorable, des gens honnêtes qui gardaient un certain rang, une certaine dignité malgré la dureté de la vie de l'époque. Son père, Lamine, était l'expert/chef de corporation des maçons. Sa mère, Fattouma Bent Kacem Ben Amor Bhouri, avait elle aussi un

statut, celui de *laarif*, c'est-à-dire celle qui initiait les jeunes filles à la broderie. Il est l'avant-dernier d'une fratrie de quatre garçons et une fille.

Il effectue ses études primaires à Monastir où il obtient le certificat d'études en 1926. Grâce à l'intervention de son instituteur de français, M. Pillet (converti à l'islam sous le nom de Mustapha Mounir), il est admis comme pensionnaire au Lycée Alaoui à Tunis où il décroche le Brevet d'arabe en 1930. Le jeune Allala fut contraint de mettre entre parenthèses ses études pour des raisons de santé, sans savoir que cette parenthèse allait être marquée par une rencontre déterminante, celle avec un homme qui allait changer le cours de sa vie et sceller son engagement patriotique, partisan et politique.

C'est en effet au cours de l'été 1931, à Monastir, que les chemins des deux hommes se croisent. Habib Bourguiba venait de terminer son stage d'avocat chez Maître Sabant et était à la recherche d'un clerc pour ouvrir son propre cabinet, sis au 158, rue Bab-Bnet. Mohamed Salah Sayadi et Chedli Kallala, amis proches et contemporains de Bourguiba, lui recommandent vivement ce jeune cousin intrépide et réputé pour sa probité. Mamia



Khefacha, grand-mère paternelle d'Allala Laouiti, et Fattouma Khefacha, mère de Habib Bourguiba, étaient cousines germaines.

Depuis cette rencontre, le parcours d'Allala Laouiti s'identifie à celui de Bourguiba. Deux hommes construits dans la tourmente de l'histoire, unis par une amitié indissoluble et qui ont mené leur combat pour la justice et la liberté. Il fut son compagnon de route de la première heure et ami intime. Il a rejoint le groupe de jeunes militants qui, en 1934, a relancé le Parti du Destour et a créé ce qui allait être connu sous le nom de Néo-Destour. Le changement radical dans la méthode d'interprétation des gouvernements français successifs de

l'opposition politique et civile et du rôle joué par la France dans le protectorat sur la Tunisie établi à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle a inévitablement conduit à la répression du nouveau mouvement et de ses dirigeants. Ainsi, Allala Laouiti a partagé avec Bourguiba et d'autres militants les expériences fréquentes des prisons, le bannissement dans des zones reculées de la Tunisie, et les affres de l'exil.

A son retour d'exil en 1943, il se fiance à sa cousine Habiba, fille de S'ta Fraj Debbabi et d'Emna Laouiti. Mais, à cause de ses fréquentes déportations et incarcérations, ils ne se marieront qu'en 1950. Ils auront six enfants : Habib (né pendant la captivité de son père), Najet (décédée à l'âge de 3 ans), Horria, Kaïs, Afef et Montassar.

#### L'homme de toutes les missions de confiance

En octobre 1948, après le congrès du Néo-Destour de Dar Slim, il rejoint

clandestinement Bourguiba au Caire pour le tenir au courant des manœuvres au sein du parti. Homme de confiance de Bourguiba, il a toujours accompli les missions les plus confidentielles et souvent les plus personnelles dont personne d'autre ne pouvait être chargé. C'est ainsi qu'en 1950, il fut chargé par Bourguiba de créer et de coordonner l'action du comité secret appelé «Les Onze noirs» composé de 11 membres du parti, mais qui agissait en dehors de ses structures, pour préparer la lutte armée, dernière phase du combat pour la libération nationale.

L'affaire de la «Fascia» à rendre au Bey, c'est encore lui. En mai 1954, Habib Bourguiba, depuis l'île de Groix où il était en exil, apprend, suite à un échange téléphonique avec Wassila Ben Ammar, que ses directives n'ont pas été appliquées. Il demande à cette dernière de lui appeler Allala Laouiti, le seul homme capable de s'acquitter d'une mission aussi dangereuse, et le chargea d'aller renvoyer au Bey les insignes du



Famille, Carthage 1968



Juin 1971



Avec Bourguiba au prison



Paris, décembre 1978



Gstaad en Suisse 1969

grand cordon du Nichan-al-Iftikhar qu'il lui avait décerné du temps du ministre Chenik, et de répandre la nouvelle dans le pays, fût-ce au moyen d'un tract. Plus efficace que ce dernier moyen, l'écho qui en paraît dans *Assabah*, grâce à Habib Chatti, vaut l'ordre pour la résistance de se remettre en mouvement.

Allala Laouiti était un des témoins de la rencontre entre Bourguiba et Salah Ben Youssef le 5 mars 1961 à Zurich. Suite à la signature du traité de Djerba en janvier 1974 par Bourguiba et Kadhafi, il a immédiatement manifesté sa désapprobation et dans l'avion du retour, lui et Mohamed Sayah s'employèrent à expliquer chacun à sa façon au président que la Constitution tunisienne ne prévoyait pas cet engagement et que par conséquent il va falloir procéder à sa révision.

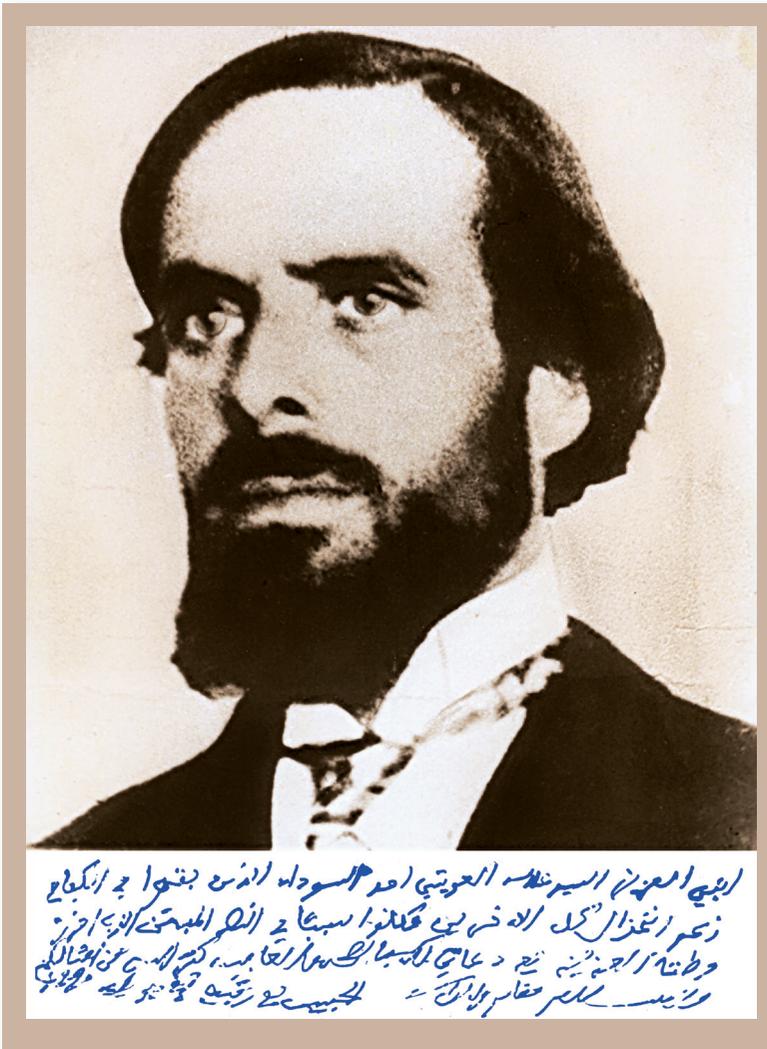
### Un lien précieux

Quand Bourguiba est rentré en Tunisie en 1955, et devenu Premier ministre, puis président de la nouvelle République tunisienne, il ne pouvait confier son secrétariat particulier qu'à son homme de confiance, Allala Laouiti. Dans son modeste bureau du Palais du gouvernement de la Kasbah, il recevait les visites quotidiennes de centaines d'hommes et de femmes qui venaient exposer leurs problèmes et demander de l'aide, qui a rarement été refusée. Des anciens combattants et des Fellagas... Laouiti agissait à titre d'ombudsman (médiateur de la République ou de protecteur du citoyen), il fut le gardien de la bourse du président et son relais direct avec les destouriens et Monastir. C'est ainsi qu'Allala Laouiti a été, pendant plus de 23 ans, adjoint au maire de la ville de Monastir (de 1957 à 1980), et 15 ans durant, président de son club sportif, l'USMO (de 1965 à 1980). Il sera également président et cofondateur de l'Institut Moufida-Bourguiba des sourds-muets (de 1976 – 1988).

Ne sollicitant guère la moindre faveur personnelle, il n'a d'ailleurs jamais été le premier à recevoir une reconnaissance officielle de Bourguiba ou décoré par lui. Sa première décoration, il ne l'a obtenue que 5 ans après l'indépendance lorsqu'il reçut en 1962 les insignes de l'Ordre de l'Indépendance. Il attendra dix ans avant d'être décoré de celui de la République en 1967 et ce n'est qu'en 1975 qu'il se voit décerner l'Ordre du Mérite Bourguiba, alors que c'était lui qui supervisait toutes les décorations. Mais si la Tunisie était si peu pressée à le faire, de nombreux pays étrangers ont tenu à lui faire l'honneur de prestigieuses décorations, à commencer par la France (Commandeur de la Légion d'Honneur), la Grande-Bretagne (Knighthood KCRVO & OBE), l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Finlande, la Grèce, le Luxembourg, l'Égypte, le Maroc, le Liban, la Jordanie, l'Iran, le Sénégal et le Niger, pour ne citer que ceux-là.

Sa discrétion invariable, sa volonté d'écouter et sa disposition à aider étaient appréciées par tous ceux qui l'ont approché. La mort dans l'âme, il avait stoïquement suivi de loin la destitution de son Chef, puis sa mise en résidence surveillée. Le 7 novembre 1987, il avait été arrêté et gardé pendant plus de trois semaines, sa maison était cambriolée. Une fois libéré, il avait été mis en résidence surveillée durant quelques semaines puis resté

constamment tenu à l'œil. Frustré de ne pouvoir voler à son secours, malgré les innombrables tentatives, il ne pourra lui rendre visite qu'une seule fois en juillet 1990. Ce jour-là, ravi de le revoir, Bourguiba l'entraîna dans sa chambre à coucher, le chargea de contacter Jean Daniel pour lui demander de venir le voir et lui offre une photo dédiée.



Dédicace de Bourguiba à Allala Laouiti, en juillet 1990

La photo en soi était connue, montrant Bourguiba portant la barbe, enfermé à Bordj Le Bœuf, mais c'est la dédicace qui est rédigée en véritable code. On y lit en effet notamment: «A mon fils, l'un des Noirs qui sont restés au combat, malgré

le retrait d'autres, et qui ont été à l'origine de la grande victoire remportée par notre chère patrie sous mon commandement...». Les spécialistes retrouvent ainsi la symbolique d'une photo d'exil, un rappel du groupe de militants clandestins «Les Onze Noirs», formé par Laouiti sur instruction de Bourguiba, et une mention directe de

«l'un des rares restés au combat», une sorte de message clair et d'appel à sa libération.

Scandalisé par la loi du silence qui lui était imposée, Allala Laouiti se consumait de jour en jour, enveloppé dans sa dignité. «Il n'est pas facile de restituer l'itinéraire de ce patriote et militant qui, souligne à Leaders l'un de ses proches, après avoir contribué avec Bourguiba et ses autres compagnons à l'indépendance de la Tunisie, s'est engagé sans limites dans la bataille du développement et de la modernisation. Force est de constater que jusqu'à son dernier souffle, il fut fidèle à une seule cause, son engagement pour son pays et Bourguiba. Il n'a jamais failli à ses principes, n'a jamais changé de ligne de conduite ni accepté de compromission ou de

pactiser avec le nouveau régime, auquel il n'a d'ailleurs jamais reconnu une quelconque légitimité. Ce désamour; le nouveau régime le lui rendait bien et a tout fait pour effacer son engagement et son action de la mémoire collective et de l'histoire de la Tunisie».



Nous pensons que le progrès maximise vos possibilités

# هناؤ المُنْدِي

Efficacité prouvée pour tous types de transport

Bientôt  
disponible



Nouveaux camions **HYUNDAI HD 65**

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie Tél. : +216 71 388 100 Fax : +216 71 388 050

Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie Tél. : +216 73 309 309 Fax : +216 73 309 999

Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 -6001 Hached Gabes - Tél : +216 75 273 044 - Fax : +216 75 274 151

**SOTUDIS**  
*Chemin de réussite*

[www.sotudis.com.tn](http://www.sotudis.com.tn)

# حليب ينفع قلبي



## 2 كيسان كل يوم

يعاونوا على تنقيص مخاطر الكوليسترول

« **Délicol** » contient une formule exclusive qui participe à la réduction du taux de cholestérol. Riche en **Oméga 3**, il se présente comme une solution de prévention et d'amélioration de la qualité de vie, sans privation ni encore moins de frustration.

A consommer dans le cadre d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique normale.



يعطيك الصحة



# La politique extérieure tunisienne sous l'ère de la transition

## Sous l'emprise de la dualité

**L**a Révolution tunisienne pose la centralité de la question démocratique dans le monde arabe. Sa portée géopolitique inquiète l'establishment tandis qu'elle recentre les stratégies du voisinage et des puissances mondiales. La lutte est vive pour faire du processus démocratique une force irréversible sur ce théâtre.

Au tournant du siècle, l'aspiration démocratique est aussi prégnante au Maghreb qu'au Machrek ou dans le Golfe. Mais la poussée et



Par Ahmed Ounâies

l'enracinement de l'exigence démocratique sont variables. En Tunisie, la dynamique est lancée en décembre 2010. D'essence populaire, sans leadership et sans hiérarchie, elle a pu s'étendre et gagner en force au point de submerger le pouvoir en place. La transition, aussitôt relayée par des dirigeants acquis à la démocratie, franchit une étape cruciale en organisant des élections et en instaurant une Assemblée élue. L'émergence tardive du parti islamiste a brisé cet élan et tenté

d'insérer une axiologie religieuse et régressive étrangère à l'inspiration de la révolution, sans réussir pour autant à supplanter l'exigence démocratique qui s'affirme toujours au sein de l'Assemblée et dans la sphère très large et très vigilante de la société civile. Le choc est de plus en plus violent entre les forces démocratiques et les forces soumises à la sphère islamiste.

En Egypte, les partis islamistes ont tôt fait de relayer la transition dès la chute du régime Moubarak. Le processus n'a pas tardé à dévier. En Libye, la transition est submergée par des forces fractionnistes : dès lors, la recherche de nouveaux équilibres dans l'Etat transcende la finalité démocratique. En Syrie, l'élan populaire né à Deraa en mars 2011 a pu s'étendre et défier peu à peu le pouvoir dans l'ensemble du pays sans revendiquer un leadership ni un appareil politique central. Le Conseil national formé à Istanbul en octobre 2011 et présidé par Borhane Ghalioun s'est empressé de poser l'objectif stratégique de la démocratisation. Or, la session du Conseil à Doha en novembre 2012 scelle la montée en puissance des forces islamistes et s'en tient à l'objectif d'éliminer le régime sans autre engagement substantiel. L'exigence démocratique est éclipsée. Dans le champ arabe, l'alternative islamiste est en course pour supplanter l'exigence

démocratique. A cette fin, la contre-révolution use de l'influence directe, d'une manne financière incommensurable et de l'hégémonie nouvelle exercée sur la Ligue arabe. Deux projets de société se disputent l'avenir de la Révolution. Cette dualité commande le destin de la région. Les deux flexions de la politique étrangère tunisienne en développent les portées respectives. La Tunisie est entrée en 2011 dans la phase de transition démocratique. Au cours des deux premières années, la politique étrangère s'est distinguée par un contraste saisissant entre 2011 et 2012. Trois facteurs illustrent le contraste.

1. Au lendemain de la Révolution, notre politique extérieure se fonde essentiellement sur l'accession à la communauté des Etats démocratiques, ce fait nouveau étant l'élément distinctif de la percée tunisienne. Le gouvernement de transition donne acte de la mutation démocratique par le fait des mesures prises aussitôt sur le plan intérieur. Il libère les prisonniers politiques, ouvre la voie aux Tunisiens en exil pour retourner librement dans le pays, lève la censure, garantit l'indépendance et le pluralisme des médias, libère la formation des partis politiques, élimine toute restriction contre la société civile et les institutions vouées à la défense des droits de l'Homme, invite officiellement les institutions internationales à suivre et observer les phases d'organisation et de déroulement des élections et adhère à plusieurs conventions et traités de portée humanitaire, notamment le Statut de Rome relatif à la Cour pénale internationale.

Le gouvernement organise l'échéance électorale dans un esprit de consensus. Il installe une instance supérieure indépendante pour veiller au déroulement des élections, promulgue une loi électorale consensuelle et entoure la campagne électorale des garanties de liberté et de sécurité permettant l'authentique compétition, sans harcèlement, sans risque, sans restriction. Sur cette base, l'année 2011 a hissé le crédit de la Tunisie aux sommets de la politique mondiale. En revanche, le gouvernement entré en fonction en janvier 2012 met un frein à cette dynamique : il se montre fuyant sur le fond de l'engagement démocratique et se dérobe aux impératifs de la transition : la fixation du calendrier électoral, l'adoption de la Constitution, la loi électorale, les garanties de liberté et de sécurité, la libre activité des partis politiques. Les médias, les universités, les syndicats et les institutions de la société civile sont ouvertement harcelés. Le contraste est net.

2. Au cours de l'année 2011, le gouvernement de transition expose en toute clarté son projet politique : instaurer un ordre pluraliste

fondé sur le respect des libertés ; développer les acquis relatifs au statut de la femme, notamment l'égalité en droit et la parité dans les élections; responsabiliser la société civile; assurer la culture de la tolérance, l'esprit d'ouverture, l'admission des droits de l'Homme sans réserve et sans restriction. L'Etat communique la certitude de franchir le seuil démocratique. L'engagement, absolument souverain, est compris et soutenu par nos principaux partenaires et par les puissances mondiales acquises à nos idéaux. De ce fait, le projet tunisien prend une signification plus large dans la géopolitique arabe. L'issue de la transition tunisienne acquiert une portée stratégique.

Le gouvernement de coalition jette le doute sur ce projet, non pas tant en paroles car son discours politique est équivoque, mais en acte. Les initiatives de la Troïka mettent en cause l'engagement fondamental et contestent le référentiel philosophique et juridique qui fonde le projet politique. D'autres faits s'ajoutent qui noircissent le tableau : l'attaque calculée de l'ambassade des Etats-Unis, la violence politique qui franchit la limite de l'assassinat. Où va la Tunisie ? Est-ce un procès de rupture ? Tient-elle le cap vers la finalité démocratique ? Nul n'y voit clair. La confusion altère l'élan de confiance de nos partenaires. La Troïka manque d'établir le lien entre la clarté du projet politique et l'engagement international.

**3.** Le troisième facteur tient à l'emprise des politiques partisanes dans les plus hautes sphères de l'Etat. En 2011, le gouvernement soutenait fermement que la phase de transition n'admettait pas d'interférence partisane. Il s'astreignait par principe à la logique consensuelle et veillait à tenir la politique de transition au-dessus des partis. Le gouvernement de la Troïka réduit d'emblée les institutions de l'Etat à des lots assignés aux partis. Des politiques cloisonnées conduisent à des contradictions étalées devant l'opinion. Le choix partisan prévaut sur le principe d'unité du gouvernement et sur le consensus national. Les explications fournies douze mois plus tard par le Premier ministre sortant, Hamadi Jebali, lors de l'effort tardif du remaniement, lèvent une part du voile sur les interférences partisanes qui ont brouillé la politique de transition et freiné sa progression. Ces incohérences jettent le doute sur les objectifs de la diplomatie tunisienne.

De surcroît, des lacunes structurelles et des défaillances de méthode aggravent les contradictions et aboutissent à des échecs et des reculs pourtant évitables. En outre, des déclarations malencontreuses, des comportements individuels et opportunistes, commis par tel ou tel dignitaire, frappent le crédit du gouvernement et ternissent l'image de l'Etat.

Lorsqu'en janvier 2012 le gouvernement de la Troïka entrait en fonction, notre politique étrangère jouissait de la confiance des puissances mondiales et d'un crédit élevé auprès de nos partenaires. Tandis que la scène arabe entrait en ébullition et entraînait le Sahel africain, la Tunisie se dotait d'une Assemblée démocratiquement élue et d'un gouvernement appelé à achever en douze mois l'agenda de la transition. A cette date, l'image de la Tunisie, hissée par la Révolution,

remontait du fond du gouffre. L'action du Premier ministre Béji Caïd Essebsi la portait à son zénith.

Plus au fond, la Tunisie représentait une démocratie en gestation, portée par sa volonté intrinsèque, par son dynamisme historique, par son génie propre. L'émergence en Tunisie de la première société arabe démocratique allait constituer un Etat pivot dans la géopolitique du Maghreb et du monde arabe. Les plus hautes autorités politiques d'Europe et d'Amérique défilaient dans notre capitale et prenaient la mesure de la mutation qui semblait s'inscrire dans le nouvel ordre régional qui prenait corps depuis vingt ans. La politique étrangère portait cette haute mission.

Une question se pose : en prenant en charge ce portefeuille, le gouvernement de la Troïka réalisait-il la portée de la mission ? De toute évidence, il n'en avait pas pris la mesure. Les membres de la Troïka ont manqué d'assumer une vision de la Tunisie à ce moment critique de son évolution, à ce tournant de la géopolitique régionale, à cette phase de fluidité générale de l'ordre global. Ils n'ont guère formé une politique unifiée, ni posé des objectifs communs, ni manifesté une démarche cohérente. Les dossiers majeurs de politique étrangère trahissent le poids des contradictions.

### Le Grand Maghreb

C'est au sein du Grand Maghreb que la Tunisie ambitionne de situer son action politique et d'illustrer sa vision de l'avenir. Trois moments ont marqué notre action sur ce théâtre. S'il est vrai que Kadhafi et les services libyens avaient menacé la Tunisie dès janvier 2011, le gouvernement de transition s'était abstenu de tout esprit de représailles. L'épreuve imposée au peuple libyen dès le mois de mars était partagée fraternellement par la Tunisie. L'accueil, les soins et l'assistance aux réfugiés de tous bords étaient assurés sans réserve. C'est en Tunisie que les adversaires libyens pouvaient dialoguer en confiance, étant assurés que le gouvernement favorisait toute formule de règlement qui évite l'affrontement armé et qui écarte les interférences extérieures. Cette position de principe a prévalu jusqu'au bout.

La controverse soulevée par la demande d'exil politique de Baghdadi Mahmoudi, dernier Premier ministre du régime Kadhafi, était une épreuve pour le gouvernement de la Troïka. Le 24 juin 2012, le chef du gouvernement livre subrepticement le réfugié politique contre l'avis formel du président de la République. Décision politique ? A notre sens, l'acte est d'essence morale. A cette date, les circonstances ignominieuses de l'élimination de Kadhafi étaient connues. Un tel forfait n'autorisait aucune faiblesse, a fortiori pour un gouvernement né au berceau de la Révolution et qui sait le prix de la dignité humaine.

Le précédent était créé en 1971 par Kadhafi lui-même qui croyait alors servir le président du Soudan, Jaafar Nimeiry, parvenu au pouvoir comme lui par un coup d'Etat en 1969. Le général Nimeiry venait d'être ébranlé par un nouveau coup d'Etat le 19 juillet 1971. Le colonel Kadhafi fait détourner l'avion britannique qui transportait vers

# FUTURA

C'EST LE TEMPS  
DE CHANGER ET D'INNOVER



## L'INNOVATION QUI FAIT LA DIFFÉRENCE.



La technologie de pointe **ECO TECH** des nouvelles machines à laver FUTURA permet de faire une économie d'énergie et d'obtenir : l'énergie classe A+++.

Cela signifie que les nouvelles machines à laver sont non seulement efficaces sur la saleté, mais préservent aussi l'environnement technologique.

Grâce au cycle ECO, dont les machines à laver FUTURA sont équipées, vous pouvez économiser plus de 50% de l'énergie normalement utilisée dans un cycle standard.



Le Cycle Anti-Allergie est basé sur deux phases : le chauffage de l'eau, au début du lavage et le maintien de la température à 60°, afin d'éliminer des mites de poussière et de pollen.



Le cycle traitement antitâche permet d'enlever les 20 tâches les plus difficiles.

Une haute température permet d'enlever les tâches, mais risque d'abîmer en même temps les couleurs. Avec ce cycle, il n'est pas nécessaire de dépasser les 40° C pour enlever les 20 tâches les plus difficiles (comme fruits, sang, chocolat, herbe, feutre).

Sans traitement avant lavage, l'association du mouvement du tambour, de la fonction bio phase à 40° C (qui enlève les tâches rebelles), du lavage à 43° C permet de maintenir la température constante et ainsi éliminer les tâches les plus difficiles.

Londres les deux auteurs du coup, Abdel Khaleq Mahjoub, secrétaire général du Parti communiste soudanais, et le colonel-major Hachem Atta. Ils sont saisis dans l'avion et livrés à Nimeiry qui les fait pendre. Le précédent était resté isolé jusqu'en juin 2012 quand le chef du gouvernement tunisien, Hamadi Jebali, prend la responsabilité de renouveler un tel acte en dépit des oppositions très fermes au sein même de la coalition au pouvoir.

Rappelons qu'en décembre 1967, la Tunisie avait accueilli Tahar Zbiri, chef d'état-major de l'armée algérienne, puis en août 1975 Omar Mehichi, membre du Conseil de la Révolution libyenne. Tous deux avaient fui leur pays pour des raisons politiques. Ils n'avaient jamais été inquiétés jusqu'à leur départ volontaire pour des destinations de leur choix. L'Algérie à son tour avait accueilli des réfugiés politiques tunisiens, Ahmed Ben Salah et Mohamed Mzali, qui y étaient en sûreté jusqu'à leur départ pour des destinations en Europe. Le Maroc avait aussi accueilli en mars 2012 Abdallah Senoussi, ancien chef des Services de sécurité de Kadhafi, et lui avait garanti la sécurité jusqu'à son départ le 17 mars pour la Mauritanie.

De juin 2012 à mars 2013, la Tunisie, la Mauritanie et l'Égypte ont livré tour à tour des réfugiés politiques libyens. Ni le droit ni la loi de l'honneur ne justifiaient une telle faiblesse. La vive polémique qui, à Tunis, opposa le Président provisoire au Chef du gouvernement provisoire sur le principe de la livraison frappe certes le crédit de la Troïka, mais du moins marque-t-elle le sursaut moral qui, du fond de la nation, traduit l'attachement aux valeurs.

L'initiative avortée de relancer l'Union du Maghreb Arabe trahit un échec d'un autre ordre. L'initiative du président Marzouki relative au Grand Maghreb est double : d'une part, l'organisation d'un sommet de l'UMA au cours de l'année 2012 et, d'autre part, l'institution des cinq libertés dans les rapports entre les États membres, s'agissant des libertés de circulation, de résidence, de travail, d'investissement et de vote aux élections municipales. A tous égards, l'initiative doit être saluée dans son inspiration, sa pertinence et sa force. Dans de tels cas, cependant, les consultations préalables font partie intégrante de la démarche ; elles permettent de cerner les réserves des partenaires et la marge d'action indispensable pour les surmonter. Révéler la date du Sommet avant même l'accord des participants, décider unilatéralement la mise en œuvre des mesures souhaitées, aussi généreuses soient-elles, compliquent l'action diplomatique. La surconfiance trahit la méconnaissance du dossier. Du reste, le souci de méthode est une garantie de responsabilité, de respect des partenaires et de maturité. En définitive, la précipitation et l'improvisation achèvent de vider l'initiative de sa substance. Son échec n'a fait qu'exacerber la contradiction au sein de la Troïka sans faire avancer la cause du Grand Maghreb.

### Le Moyen-Orient

Le brusque recentrage de notre politique extérieure sur les crises du Moyen-Orient a jeté la Tunisie dans un champ miné. L'interférence dans les conflits inter-palestiniens et inter-syriens ne saurait servir l'intérêt supérieur des peuples concernés. Ces conflits doivent être

surmontés par le dialogue national et par la médiation mûrement élaborée. Les pays du front portent une responsabilité supérieure, ayant des leviers d'action directe sur les acteurs. C'est dans l'effort de conciliation et dans la recherche d'un règlement politique que la Tunisie peut soutenir un engagement substantiel au Moyen-Orient. Telle est la ligne classique de la diplomatie tunisienne. Dans le passé, l'Égypte nassérienne et la Jamahiriya libyenne s'étaient impliquées dans les conflits internes du Yémen et du Liban en prenant parti au profit des uns contre les autres, au nom de convictions révolutionnaires; elles n'ont fait qu'aggraver les drames nationaux sans jamais réussir à mûrir un règlement durable; lequel, en revanche, était élaboré par des efforts de médiation associant les pays voisins.

Du reste, les campagnes occidentales hostiles ciblant sélectivement Hamas, Hezbollah, l'Iran et la Syrie ne sont pas fortuites : un jeu second s'intensifie au Machrek, en écho aux révolutions en cours au Maghreb. Peut-on, dans ce contexte, isoler l'enjeu syrien ? Le drame syrien s'inscrit dans le système de conflits qui mine la région et dont la clef est le non-règlement de la question palestinienne. L'enjeu syrien tient essentiellement à l'unité de la cause fondamentale, celle de la libération des territoires et de l'indépendance de la Palestine. L'enjeu démocratique n'est pas nécessairement inconciliable mais, s'agissant du Machrek, il est loin de prévaloir sur l'enjeu fondamental. Les puissances actives sur ce théâtre y veillent.

La Tunisie ne s'est jamais dérobée aux causes justes. L'accession à la communauté des États démocratiques lui confère une responsabilité nouvelle pour le progrès de la démocratie dans le monde. L'engagement repose sur la solidarité des pays acquis aux valeurs démocratiques et voués à la défense des droits des peuples sans calcul et sans compromis.

Par-delà les enjeux globaux du Machrek arabe, deux impératifs définissent l'intérêt national syrien : l'accession à la démocratie et la récupération du Golan. Or, au lendemain du sursaut populaire de mars 2011, l'offensive militarisée lancée contre la Syrie obéit davantage à une logique de changement de régime qu'à une stratégie de démocratisation et de libération nationale. D'une part, l'alliance hétéroclite associant des pays arabes, européens et américains et qui se définit comme les Amis du peuple syrien est divisée sur les questions essentielles, y compris la question démocratique, la question du Golan et le rôle des pays voisins. D'autre part, le Conseil national syrien à son tour est disparate, désuni sur la place de l'islam dans l'État, sur le statut des minorités et sur les valeurs démocratiques.

La Tunisie n'a pas à céder au jeu des factions locales, des rivalités régionales et des stratégies occidentales. Les combattants islamistes ne sont pas plus démocrates en Syrie qu'au Mali: pourquoi les puissances occidentales les soutiennent-ils contre Damas tandis qu'elles les exterminent aux confins de Tombouctou ? La solidarité apparente de ces puissances avec le peuple syrien va-t-elle jusqu'à la restitution du Golan ? Ces puissances détiennent les clefs du règlement fondamental au Moyen-Orient : pourquoi tiennent-elles à bloquer indéfiniment le règlement ? Le jeu des puissances occidentales ne fait que brouiller

AMI تأمينات  
Assurances



المساند الرسمي للفريق الوطني لكرة اليد

تأمينك وأطمينك



[www.assurancesami.com](http://www.assurancesami.com)



*Un Nouvel art de vivre ? Allez-y, plongez...*



- \* Piscine privée
- \* Piscine publique
- \* Rénovation des piscines
- \* Vente et installation SPA

- \* Structure en Béton Armé
- \* Filtration sans Local Technique
- \* Toutes Formes, toutes Dimensions



N'hésitez pas à demander une visite technique sans aucun engagement de votre part.

28, Av. Abdelaziz AL Saoud Manar II 2092  
Tél.: 71.875.299 / 71.875.298 - Fax: 71.875.297  
Email: [desjoyaux.tn@topnet.tn](mailto:desjoyaux.tn@topnet.tn)  
[www.desjoyaux.com](http://www.desjoyaux.com)

Distributeur exclusif en Tunisie



les cartes, relancer et perpétuer le chaos et ruiner militairement le Machrek sous tous les prétextes.

Quand les nouveaux dirigeants tunisiens ont déclaré le 4 février 2012 avoir chassé l'ambassadeur de Syrie, ils n'ont pas seulement heurté un principe constant de la pratique diplomatique tunisienne, ils ont précipité le pays dans un grand jeu dont les fils leur échappent. Sans doute font-ils crédit à des alliés arabes de conjoncture d'exercer une certaine emprise sur le conflit syrien justifiant ainsi non seulement leur zèle diplomatique, mais le service nouveau qu'ils leur prêtent de jeter la jeunesse tunisienne dans les guerres islamistes en Syrie et au Mali. Si ces alliés étaient acquis à l'enjeu démocratique, la transition démocratique tunisienne n'est pas moins pressante. L'engagement sélectif de ces alliés de conjoncture au profit des factions islamistes indique assez la stratégie subtile de détournement tentée en Tunisie et en Egypte, tandis qu'elle se matérialise brutalement sur le front syrien. C'est sous les mêmes influences que notre diplomatie s'était impliquée en 2012, pour la première fois, dans le jeu des factions palestiniennes. Jamais auparavant la politique tunisienne n'avait trempé dans des manœuvres fractionnistes. La netteté de notre politique palestinienne est aujourd'hui entachée à son tour. C'est dans un élan d'ivresse révolutionnaire que les dirigeants tunisiens s'étaient impliqués en 2012 dans la cause syrienne. Si aujourd'hui une fuite en avant les emporte dans un jeu de factions, il faut prendre garde que la superposition de deux stratégies insidieuses ne les entraîne dans une aventure de détournement de la révolution arabe et de noyautage catastrophique de la cause syrienne. Avec les factions islamiques aux commandes, l'avenir des peuples syrien et égyptien n'est pas plus à l'abri que la révolution démocratique tunisienne.

### L'Europe

Pour la Tunisie, le lien à l'Europe se fonde sur trois facteurs. D'une part, le soutien ferme et profond à la révolution démocratique tunisienne et qui se maintient en dépit des fluctuations politiques. D'autre part, le poids des intérêts réciproques qui dépasse les engagements avec d'autres partenaires proches ou lointains, y compris sur le plan de la sécurité. Enfin, le poids de l'Europe dans l'avenir de la région. Autant pour les valeurs de civilisation que pour le développement, la sécurité et la paix, le lien à l'Europe est stratégique.

L'Europe mesure la portée du péril islamiste. Le précédent algérien tout au long des années 1990, les prises d'otages ciblant les Européens et la présente crise du Mali forment une conscience politique commune en parfaite convergence avec nos intérêts. Les déclarations relatives à la transition démocratique tunisienne font la part des engagements positifs pris par notre diplomatie en 2011 et des atermoiements qui freinent nos progrès en 2012. Deux réserves entachent cependant la netteté de la politique de l'Europe. Elles tiennent à sa dualité relativement à la scène arabe.

L'alliance bridée avec les islamistes n'est pas claire. Que cache le scrupule de non-livraison des armes à la résistance syrienne ? L'entente

ne répond guère à un souci de construction démocratique ou de libération nationale, mais à briser de l'intérieur le pilier syrien et à atteindre la capacité stratégique du pays. L'engagement aux côtés de la résistance participe davantage de la stratégie de démantèlement du front radical anti-israélien qu'il ne vise la finalité démocratique. L'Europe saisit l'occasion de la Révolution pour pousser en Syrie la logique des guerres israéliennes de 2006 contre le Liban et de 2009-2010 contre Gaza, et de la politique de barrage contre l'accession de l'Iran à la technologie avancée en matière nucléaire ou balistique. Après l'Irak, l'effondrement de la Syrie ferait place nette au Machrek. Par ailleurs, l'alliance avec les pays arabes du Golfe est strictement ponctuelle : au-delà du chaos en Syrie, chacun poursuivra ses calculs.

### Quelle vision guide l'Europe dans la région ?

S'il est vrai qu'entre octobre 2011 à l'Unesco et novembre 2012 à l'Assemblée Générale des NU, l'Europe abonde décisivement en faveur de l'Etat palestinien, elle s'en tient pour autant à une dualité qui fait toujours du Moyen-Orient une zone de nondroit, de non-égalité et de non-démocratie. La même politique qualifie Israël de pays démocratique en omettant qu'Israël pratique la discrimination contre les non-Juifs non seulement dans les territoires occupés mais en Israël même. Une telle politique, impensable en Europe, n'est jamais dénoncée : déni démocratique ! Négation des droits de l'Homme ! Pour le peuple palestinien, l'acquis théorique du statut d'Etat ne compense pas la spoliation des droits politiques et territoriaux.

Que cache le stratagème européen ? L'effondrement arabe au Moyen-Orient, éventuellement complété par des frappes létales contre l'Iran, ménage-t-il le choc d'un fait accompli qui trancherait d'un coup le drame palestinien ? L'Europe serait-elle complice pour imposer, à la faveur du chaos, une entité résiduelle, qualifiée d'Etat palestinien et spoliée de tels territoires qu'Israël choisit de s'approprier ? L'engagement de l'Europe au Moyen-Orient est équivoque. Son entente avec les groupes islamistes est paradoxale. Son alliance avec les pays arabes du Golfe est obscure. Dans le sillage d'une alliance indécise, le gouvernement de coalition tunisien souscrit, sur ce théâtre, à une aventure périlleuse.

### Les Etats-Unis

Le rôle des Etats-Unis éclaire la démarche générale des puissances occidentales. Les Etats-Unis, en "guerre totale" contre l'islam extrémiste depuis plus de dix ans, n'a remporté aucune victoire décisive contre l'ennemi. Les ouvertures tardives au Mouvement Taliban étaient rejetées avec dédain. Nulle part en pays d'islam, Somalie, Afghanistan ou Irak, les troupes n'ont achevé la mission : elles se sont repliées sur un compromis de façade.

A son tour, l'islam extrémiste se pose en ennemi des régimes arabes et des puissances occidentales complices de ces régimes. Le dilemme n'est surmontable qu'au prix de la conciliation de l'islam politique avec la terre d'islam. Un tel compromis est concevable entre les sociétés mères elles-mêmes, notamment les pays arabes, et les partis islamistes

qui se prévaudraient d'une stratégie positive de réappropriation. Les partis islamistes qui acceptent les règles démocratiques, la politique de modération et la légitimité électorale devraient être habilités à prendre part aux responsabilités politiques dans leurs pays sans restriction, sans exclusive. Pour leur part, les dirigeants islamistes, dans l'exil qui les a tenus longtemps tributaires des pays occidentaux, ont saisi les mécanismes de l'ordre démocratique et assimilé sa rhétorique. Ils jouent le jeu.

Dans ce compromis, le rôle des puissances extérieures est tout juste facilitateur. L'Occident en particulier ne saurait être partie prenante dans l'épreuve de conciliation des sociétés arabes avec les islamistes, fruit de leur politique, de leur culture et de la conceptualisation erratique du lien communautaire. En vertu du compromis, les islamistes cesseraient d'être des parias ; ils seraient réintégrés, admis comme acteurs et producteurs de la vie politique à l'égal des autres. Le dilemme est d'élaborer, dans chaque pays, le cadre national acceptable par l'ensemble des forces politiques, de convenir des principes communs et de souscrire aux mêmes règles d'arbitrage et d'ajustement des conflits. Les crises internes ne devraient pas déborder en Occident ni provoquer une quelconque interférence de l'Occident.

Tel est le compromis posé par les Etats-Unis avec l'islam politique. Sans renoncer à la lutte contre l'extrémisme, ils ménagent pour les partis islamistes la voie de l'action politique responsable dans un cadre démocratique, moyennant l'admission du pluralisme, l'interaction avec les autres forces politiques, la quête de la légitimité par le suffrage populaire et le renoncement à la violence. La responsabilisation induit par elle-même le sens de la mesure et de l'autorégulation. Certes, l'islam politique doit sacrifier la légitimité transcendante qui fonde le message supérieur dont il s'estime porteur, et admettre de passer par l'épreuve de la compétition électorale et du mérite comparatif. La légitimité politique est à ce prix.

Du moins, le compromis a-t-il le mérite de surmonter la fracture politique typique des sociétés arabes et qui génère indéfiniment l'extrémisme et la violence. Le compromis ouvre la voie à une dialectique capable de générer des vertus d'intégration et des modèles communautaires consensuels. La société arabe démocratique se construira empiriquement. Pour n'avoir pas tenté une telle expérience, les sociétés arabes se sont privées de la faculté de créer des valeurs politiques modernes et des progrès politiques propres à la civilisation de l'islam. Ce compromis est-il crédible ? Les expériences lancées au Maroc, en Egypte et en Tunisie sont autant de variables.

Le compromis vient à point pour les pays du Golfe qui, pour leur part, redoutent l'enracinement de la démocratie dans l'aire arabe. Ils ménagent donc l'alternative islamique en un amalgame subtil de la forme et du fond : mécanisme démocratique, contenu islamique. Une convergence tactique unit ainsi trois pôles : Etats-Unis, pays du Golfe et partis islamistes. Les premières élections offrent aux islamistes la conquête de la légitimité. Portés au pouvoir, ils découvrent la démocratie : lutte perpétuelle, épreuve de gestion, de compétence, de

talent. L'arène est implacable : ils réalisent la portée de l'enjeu et font des concessions en réponse à la réactivité des partis, au harcèlement populaire et à la vigilance des médias. La dialectique est en marche.

La valeur de ce tournant historique ne tient pas à l'esthétique du compromis mais à l'évaluation de la performance. En Tunisie, l'année 2012 était l'épreuve inaugurale. Les Etats-Unis réalisent les premiers échecs à la mesure des politiques d'obstruction du parti Nahdha et de la montée de l'insécurité qui s'élève jusqu'à l'attaque de l'Ambassade et jusqu'à l'assassinat politique. Les conclusions de Hamadi Jebali, Premier ministre sortant, en janvier et février 2013, endossent l'échec. Cependant, les Etats-Unis et l'Europe relancent le jeu, ils admettent que la faculté de l'échec est inhérente à l'action politique et qu'il convient de donner au compromis historique le temps de l'ajustement et de la formation de ses propres assises. Ils se disent toutefois vigilants sur les garanties démocratiques, notamment la sécurité, le respect des libertés et la rigueur de la gestion électorale. Le levier de la coopération économique est subordonné à ces priorités.

Il est clair que la stratégie américaine obéit au double souci de se délivrer de la charge de l'islam politique et de promouvoir au sein du monde arabe une culture démocratique inclusive, en réponse aux contradictions insurmontables des régimes obsolètes, à l'appel de l'intelligentsia arabe elle-même et à la sociologie arabe spécifique où l'islam est prégnant. Cette stratégie, conduite en tandem avec la Grande-Bretagne, dicte des changements de régime radicaux au Maghreb et au Machrek. Parallèlement, la centralité israélienne dicte sa propre logique et détermine la dualité fondamentale de la politique occidentale.

## Conclusion

1- La coalition qui forme le gouvernement en 2012 est dépourvue d'une vision claire de politique extérieure parce que son projet, à la base, est indécis. Le parti Nahdha a-t-il foi dans la démocratie ? Nul n'en répond.

2- Le contraste est net dans la perception internationale de la transition tunisienne : en 2011, une stratégie de conquête démocratique ; en 2012, une politique partisane de détournement de la Révolution et de prédétermination idéologique.

3- Chez nos principaux partenaires, la finalité de la transition est éclatée. Pour les Etats-Unis, elle vise la résorption de l'islam politique à n'importe quel prix ; pour les pays du Golfe, elle doit être détournée vers l'instauration de l'ordre islamique ; pour l'Europe, la finalité démocratique doit prévaloir au Maghreb au prix d'un processus nécessairement long et tourmenté, tandis que les priorités sont radicalement différentes au Machrek et dans le Golfe. Ainsi, les attermoissements et les échecs diplomatiques du gouvernement de coalition tiennent à la fois à l'indécision fondamentale de la Troïka et aux tiraillements de nos partenaires majeurs.

A.O.

G-Fax



## G-Fax, la solution fax par internet de GlobalNet pour votre entreprise

Moins chère qu'une solution fax classique, vous offre mobilité, confidentialité, traçabilité

Envoyez vos fax par internet, où que vous soyez, au bureau, à la maison, ou en voyage.

Plus besoin d'appareil fax, ni de logiciel ou de papiers.

Avec nos forfaits, plus de surprises dans les factures téléphoniques.

Enfin, vos fax ont un coût fixe.

[www.gnetbusiness.tn](http://www.gnetbusiness.tn) • 70 132 142

**gnet**   
Business



إربح صحتك مع صافية



Par Hédi Béhi

## «Ce n'est qu'un début, continuons le combat»

Deux semaines après cette fameuse séance du 21 avril, les murs de l'Assemblée nationale constituante résonnent encore des clameurs soulevées par les propos de Mongi Rahoui et les réactions de ses collègues.

Ce serait peu dire que les Tunisiens ont été surpris par le triste spectacle offert par les constituants. Ils ont été choqués de voir les hommes et les femmes, qu'ils ont choisis parmi des centaines de candidats, vociférer comme ils l'ont fait, à tue-tête, jurer comme des charretiers parce que leur collègue a osé leur dire ses quatre vérités. Si le dirigeant du «Watad» s'est taillé une belle popularité ces derniers jours, c'est parce qu'il a su traduire les sentiments du petit peuple comme, naguère, les tribuns de la plèbe dans la Rome antique et qu'il a brisé cette omerta sur les salaires et les avantages des hommes politiques, quitte à se mettre à dos toute l'Assemblée. A voir tout ce beau monde, toutes tendances confondues, défendre avec l'énergie du désespoir des privilèges indus, on se dit que Mongi Rahoui avait certainement raison de s'en prendre ainsi à ses collègues, car cette union sacrée si inhabituelle dans ces lieux avait quelque chose de surréaliste et ne pouvait que donner prise à ses accusations. Oui, c'est faire preuve de rapacité et d'indécence que de parler d'augmentation de plus de 1 000 dinars et de rappels allant jusqu'à 56 000 dinars, alors que la population subit de plein fouet la crise économique.

Comment dès lors blâmer ceux qui, face à de tels «spectacles», cèdent à la tentation du «tous pourris». Il est normal que les Tunisiens, au sortir des années fric de Ben Ali, soient si regardants sur le rapport de leurs gouvernants à l'argent, qu'ils tiennent à la moralisation de la vie politique, à ce que leurs ministres déclarent leur patrimoine comme la loi les y oblige. Il est pour le moins incongru dans la Tunisie post-révolution que la classe politique soit si fascinée par les ors de la république, qu'elle ait du mal à garder la tête

froide à l'épreuve du pouvoir, qu'elle se laisse entraîner, parfois, dans des rapports incestueux avec l'argent public.

Les hommes politiques des pays démocratiques ont l'avantage sur ceux des pays totalitaires d'avoir constamment à rendre des comptes à la représentation nationale et d'avoir à leurs trousses ces directeurs de conscience des temps modernes que sont les journalistes. Dans ces pays, le pouvoir peut corrompre. Mais ce n'est pas une fatalité. Dans les pays totalitaires, si. Car le pouvoir absolu corrompt absolument. Parce qu'il n'y a pas de garde-fous. Parce qu'il n'y a surtout pas de presse libre. Sans Bob Woodward et Carl Bernstein, il n'y aurait jamais eu de Watergate, sans Edwy Plenel, il n'y aurait jamais eu d'affaire du «Rainbow Warrior», ni d'affaire Bettencourt ni, tout récemment, celle de Cahuzac. On pourrait dire aussi que sans Olfa Riahi, on n'aurait pas eu le Sheratongate.

Cette presse-là est en train de sortir des limbes en Tunisie. Passons-lui ses dérives, ses crises de croissance. Avec la société civile, elle sera le meilleur rempart contre le retour de la dictature, bien plus que les meilleures lois du monde, y compris celle dite d'immunisation de la révolution, sur laquelle certains petits partis font une véritable fixation. Elle protégera les hommes politiques d'eux-mêmes. Elle les prémunira contre leurs tentations. Elle mènera la vie dure à tous les corrompus jusqu'à ce qu'ils viennent à résipiscence ou quittent la vie politique. Les hommes politiques tunisiens doivent se faire une raison : ce qui était de l'ordre du possible du temps de Ben Ali ne l'est plus aujourd'hui. Il ne devra plus y avoir place pour d'éventuels émules des Trabelsi et Ben Ali. L'esclandre provoqué par Mongi Rahoui, amplifié par la presse, n'a-t-il pas contraint les élus de la Constituante à renoncer à leurs rappels royaux. On repense au slogan des soixante-huitards français : «Ce n'est qu'un début, continuons le combat».

H.B.

